Juillet 1895 N° 19 2e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXe SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

UN CONGRÈS ANTI-MAÇONNIQUE INTERNATIONAL

On lira avec intérêt l'appel suivant, qui vient d'être adressé, le 19 juillet, à la Presse Anti-Maçonnique Française :

« Le Comité Central Romain de l'Union Anti-Maçonnique d'Italie, constitué depuis un an avec approbation du Saint-Siège, ayant pour président M. le comte Attilio Pecci, et pour délégué ecclésiastique général Mgr Lazzareschi, évêque de Néo-Césarée, vient de proposer à plusieurs membres de la presse catholique militante de France d'étudier promptement les mesures à prendre en vue de l'organisation, pour cette année même, d'un Congrès Anti-Maçonnique International.

« En effet, l'heure est aux grandes résolutions. En présence de l'audace toujours croissante de la secte infernale qui, ayant juré de détruire l'Église, lui donne aujourd'hui un assaut plus furieux que jamais, il est urgent de provoquer une entente entre tous les catholiques militants des divers pays où la persécution est à l'ordre du jour. Le Comité Central Romain de l'Union Anti-Maçonnique d'Italie a été bien inspiré.

« En Italie, la majorité parlementaire, esclave de Crispi et de Lemmi, vient de porter un suprême défi aux catholiques du monde entier en décrétant que désormais l'anniversaire de la prise sacrilège de Rome serait la fête nationale. Ils vont donner un éclat inusité et significatif à cette date trois fois impie du 20 septembre, ces hommes qui veulent anéantir la religion elle-même, après avoir proclamé il y a vingt-cinq ans l'abolition du pouvoir temporel de la Papauté. Le vote récent de la Chambre italienne est le plus violent outrage qui, depuis longtemps, ait été fait au Saint-Siège par la fureur des sectaires.

« En France, par l'iniquité de la loi d'accroissement, la Franc-Maçonnerie, directrice occulte de la persécution la plus odieuse, espère ruiner l'Église dans ses œuvres vives, supprimer les congrégations par la guillotine sèche du fisc. Les tentatives contre le recrutement du sacerdoce ayant manqué leur but, la laïcisation des hôpitaux et des écoles ne suffisant plus à la rage maçonnique, le Grand Orient et le Suprême Conseil ont recours au vol cynique, sous forme d'impôt inconstitutionnel et par conséquent illégal, pour détruire à bref délai toutes les communautés religieuses qui sont l'honneur de notre pays et les bienfaitrices des indigents.

« La lutte est donc arrivée à sa période aiguë. D'autre part, l'ennemi maintenant est connu de tous ; l'ennemi qui, du fond de ses antres ténébreux, dirige cette guerre à mort déclarée officiellement aujourd'hui en divers pays à l'Église de Jésus-Christ, cet ennemi

satanique a été démasqué par le grand Pape Léon XIII, par les Évêques et par la presse catholique des deux mondes.

« C'est pourquoi nous sommes d'avis, avec nos frères d'armes d'Italie, que c'est à cet ennemi haineux et malfaisant qu'il importe de faire face, et que le moment est venu de pourvoir, par des mesures sages, mais énergiques et bien concertées, à la défense de la religion sur le terrain anti-maçonnique, et de faire reconnaître et triompher partout nos droits imprescriptibles de chrétiens.

« La proposition du Comité Central Romain de l'Union Anti-Maçonnique d'Italie nous a paru très acceptable et éminemment pratique. Nous nous mettons immédiatement à l'œuvre, et nous répondons au désir de nos amis de Rome en convoquant, pour le vendredi 26 juillet, une réunion privée, à l'effet de constituer la commission française d'organisation du Congrès Anti-Maçonnique International, d'accord avec les catholiques militants d'Italie, d'Espagne, d'Autriche-Hongrie, des États-Unis et du Canada, pays qui, avec la France, sont en ce moment les plus travaillés par l'action néfaste et souterraine de la secte.

« Nous proposerons, comme lieu de réunion pour le Congrès, un pays à gouvernement catholique, afin que les adhérents puissent délibérer en toute liberté. Comme date, nous proposerons celle du 29 septembre, qui, sans être trop éloignée, donnera le temps nécessaire à l'organisation de cette première grande assemblée internationale des anti-maçons, et qui est la fête du glorieux archange saint Michel, vainqueur de l'Esprit des ténèbres et du mensonge. Comme patronage, nous nous placerons sous celui de Jeanne d'Arc, l'héroïne sublime qu'inspira saint Michel et dont la mission providentielle est loin d'être terminée.

« Nous agirons, nous, au grand jour ; car nous ne sommes pas des conspirateurs, séides de Satan, mais au contraire des hommes de franchise et de lutte en pleine lumière, soldats du Christ et de Marie, faisant flotter notre bannière au vent.

« Nous faisons donc appel à nos confrères de la presse catholique française et à tous les groupements et comités d'action catholique, quels qu'ils soient. Nous les prions d'annoncer dès à présent ce projet de Congrès Anti-Maçonnique International. Nous les invitons à venir participer à l'élection des membres de la commission française d'organisation, élection qui aura lieu, en réunion privée, vendredi 26 juillet, à deux heures de l'après-midi, à la Maison de la Bonne Presse, Salle des Congrès, 5, rue Bayard, à Paris.

« Quant à nous, heureux et fiers d'avoir été désignés par nos amis de Rome, en notre qualité d'écrivains anti-maçonniques, pour prendre à Paris l'initiative de cette convocation, nous croyons que les plus salutaires résultats peuvent être obtenus par ce Congrès, à opposer aux Convents de la secte, si nous savons tous, en cette circonstance, oublier tout dissentiment politique ou autre. Devant le péril maçonnique, tous les catholiques sans exception, nous en avons la ferme confiance, seront étroitement unis.

« Gabriel Soulacroix. — L.-M. Mustel. — A. De la Rive. — Léo Taxil. — P. Lautier. »

Nous donnerons, à la fin de ce numéro, le résultat de la réunion préparatoire du 26 juillet, tenue dans la salle des Congrès de la *Croix*, que les R. R. P. P. de l'Assomption de Paris ont bien voulu mettre à la disposition du Comité d'Initiative.

Lemmi hors du palais Borghèse.

Voici un extrait de la correspondance de Rome (datée du 26 juin), publiée par l'*Univers* dans son numéro du 29 :

« Le Saint-Père a reçu, ce matin, en audience privée, le prince Don Scipion Borghèse et la princesse sa femme, Dona Anna Maria, née duchesse de Ferrari. Sa Sainteté a félicité les nouveaux mariés de leur union si bien assortie et pour l'espoir fondé qui en résulte, grâce à la très riche dot de la duchesse de Ferrari, de pouvoir recouvrer le libre usage de l'historique palais Borghèse, devenu, ces derniers temps, la proie des Juifs et des Francs-Maçons. En effet, la secte maçonnique, qui s'y était installée avec son Grand Orient, va en être expulsée, ce qui sera doublement heureux, vu les fêtes sacrilèges qu'elle s'apprêtait à y donner pour l'anniversaire du 20 septembre. »

LES FF∴ AMÉRICAINS

A JÉRUSALEM

Légendes maçonn∴. — Initiation de Salomon aux mystères d'Isis, sur la recommandation de David, son père, illustre maç∴. — La Table des douze pains de proposition. — Le Temple de Salomon. — Classifications des ouvriers du Temple. — Hiram, Roi de Tyr. — Hiram le Constructeur. — Hiramites. — Le Maillet. — Adoniram. — Les Dionysiastes. — Les Esséniens. — Sceau de Salomon. — Temple de Zorobabel. — Benjamin de Tudèle (XIIe siècle); Georges Robinson; M. De Saulcy. — Mgr Péchenard. — Godefroy de Bouillon. — Les FF∴ Américains dans les CAVERNES ROYALES et dans les ECURIES DE SALOMON. — La Loge de Jérusalem. — L'Atelier féminin.

La rouge Damas et Bagdad la ronde
Vantent à l'envi leurs nobles aïeux ;
Mais Jérusalem est l'honneur du monde
Et les nations y portent leurs vœux :
C'est là que Jacob monta son échelle,
David y joua de sa harpe d'or
Et de Salomon la langue immortelle
Parmi les oiseaux s'y conserve encor.

(MAOUAL DESCRIPTIF.)

La capitale de la Judée et la ville du Saint Temple est mémorable comme théâtre de plusieurs événements consignés soigneusement dans les légendes Franc-Maçonniques. A l'époque où les Israélites entrèrent dans la Terre Promise, cette cité était au pouvoir des Jébuséens, sur lesquels, après la mort de Josué, elle fut conquise, et ensuite habitée par les tribus de Juda et Benjamin, bien que pendant une longue période de temps encore le Mont de Sion continua à être occupé par les descendants de Jébus ; et sous le règne de David, ce monarque, dit-on, chassa du Mont de Sion Ornan le Jébuséen, qui s'en était servi comme d'une aire. Là, ensuite, Salomon construisit un temple au Seigneur.

Ce premier emprunt que nous faisons au LEXICON OF FREEMASONRY, *by Albert G. Mackey, M. D., Secretary-Général of the Supreme Council Thirty-Third Degree, for the Southern Jurisdiction of the United States, etc., etc. Seventh Edition, Revised. With Appendix, etc., compiled by M. C. Peck, P. M., P. Z., 30e etc., etc., Provincial Grand Secretary and Scribe E. of the North and East Ridings of Yorkshire. London : Charles Griffin and Company, Exeter Street, Strand, 1883. Pages 158 et 159 ;* ce premier emprunt, disons-nous, suffirait déjà pour indiquer les raisons puissantes qui attirèrent, il y a quelques mois, à Jérusalem, un certain nombre de Francs-Maçons Américains ; mais, oubliant un instant notre qualité de profane, nous allons entrer MAÇONNIQUEMENT dans des détails plus circonstanciés, qui sont généralement peu connus du public.

Ouvrons l'ouvrage intitulé LE RAMEAU D'OR D'ELEUSIS, *par le F∴ Jacques-Etienne Marconis, édition de 1861,* à la page 8 ; nous lisons :

« Pendant qu'aux bords du Nil, les augustes dépositaires des traditions (maçonniques) les voilaient aux yeux de leurs contemporains et ne les révélaient qu'au petit nombre de ceux qu'ils jugeaient dignes de l'initiation, d'autres adeptes, dans l'intérieur de l'Afrique, rassemblaient des peuples barbares, polissaient leurs mœurs, propageaient la science, fondaient enfin nos mystères sacrés dans les sables brûlants de la Nubie ; Mœroé, de son côté, instruisait les Gymnosophites, sur les bords du Gange et de l'Indus, Zoroastre fondait l'école des nuages, dans la Perse et la Médie.

« Enfin, cette sublime institution s'étendit des plaines de Memphis jusqu'au palais de David. Cet illustre maçon, en expirant, recommanda à son fils Salomon d'élever un temple splendide à la gloire du Sublime Architecte des mondes, et de se faire initier aux sublimes mystères de la déesse Isis.

« Salomon, jeune encore, au front majestueux, à la démarche lente et solennelle, vêtu d'une longue tunique blanche, venait de prendre place à la poupe d'un léger navire qui se préparait à remonter le Nil. Son langage harmonieux et sonore indiquait un étranger, tandis que la forme de son vêtement annonçait, au contraire, un de ces sages que la célébration des mystères d'Isis attirait périodiquement vers la capitale de l'Egypte.

« Hiram, illustre par sa science et sa vertu, par l'austérité de sa vie et l'autorité de sa parole, accompagnait Salomon. Il avait poussé un pèlerinage philosophique jusqu'au rivage du Gange, où il avait été initié aux mystères indiens ; on lui avait montré la signification véritable des symboles dont les novateurs étaient forcés d'envelopper leur doctrine pour qu'elle échappât aux atteintes brutales de l'ignorance et de l'imposture, admis dans l'observatoire, il avait étudié le cours des astres et pénétré les arcanes de la nature et dégageait de l'histoire des siècles passés LA DOCTRINE DE LA DUALITÉ DES PRINCIPES.

« Cette doctrine de la dyade, origine des contrats, loi d'un combat éternel entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres, entre la matière et le principe générateur, n'avait pas satisfait complètement la grande âme d'Hiram, il cherchait vainement la loi d'harmonie qui devait fondre ces éléments contraires en un seul tout, digne de correspondre à l'œuvre du grand Inconnu.

« A mesure que le navire monté par Salo-

mon s'avançait au milieu des fertiles campagnes du Delta, couvertes des flots de l'inondation qui devait les féconder, il admirait les merveilles d'une civilisation large et carrément assise ; bientôt le sommet de la grande pyramide se dessina nettement à l'horizon et domina les forêts de palmiers et les monticules sur lesquels d'innombrables villages s'élevaint à droite et à gauche du lit du fleuve. Les voyageurs saluèrent de leurs acclamations le monument immense qui annonçait l'approche du temple de la sagesse.

« Enfin, obéissant à l'impulsion du gouvernail, la proue du navire vint heurter doucement les degrés d'un vaste escalier taillé dans la rive gauche du Nil, en face de la Babylone égyptienne qu'on appelle aujourd'hui le vieux Caire ; les voyageurs étaient attendus sans doute, car des prêtres vêtus de courtes tuniques blanches reçurent les pèlerins à leur descente du vaisseau et les guidèrent vers la grande pyramide, où Salomon devait subir les épreuves de l'initiation. En présence de cette œuvre gigantesque du travail humain, produit collectif de tant d'efforts divers, Salomon comprit tout à coup l'insuffisance de la doctrine dualiste, il comprit que si l'humanité toute entière arrivait un jour à déposer les sentiments d'antagonisme et de discorde qui fomentaient dans son sein, ce ne serait qu'en revenant au culte de l'unité ; il comprit que le fondateur du mythe des *amschands*, en admettant deux principes en lutte perpétuelle, préparait sans le vouloir, aux générations futures, un épouvantable avenir de haines et de malheurs.

« Cette pensée accablante confirma Salomon dans le désir de connaître la vérité ; il se confia donc sans hésiter au ceryce chargé de le préparer à l'initiation.

« Après avoir subi les épreuves physiques, Salomon arrive au *Pronaos*. Cette salle, formant un carré parfait, est ornée d'emblèmes maçonniques ; au fond, sur une estrade élevée, on voit un trône richement décoré, là se trouvent neuf patriarches réunis sous la présidence du *dadougue* qui, s'adressant à Salomon, lui dit :

« — Que demandes-tu ?

« — Je demande d'être initié aux sublimes mystères de la déesse Isis.

« — Qu'as-tu fait pour mériter cette faveur ?

« — J'ai pénétré dans le sein de la terre et dans le séjour de la mort ; j'ai parcouru les sentiers de la vie, et, ayant été purifié par l'eau, le feu et l'air, j'en suis sorti délivré des liens des préjugés et des souillures du vice.

« — Veuille nous donner l'explication de ton voyage.

« — Je montai à la Pyramide et je m'avançai à la recherche du ressort secret, quand, à une certaine distance, j'entendis un grand et lugubre bruit auquel répondirent tous les échos, il venait du grand temple sur les bords du lac, et c'était le retentissement de ses portes, que l'on nomme *Porte Doubi*, tournant cette nuit sur ses gonds.

« Je doutai un instant si je n'abandonnerais pas mon entreprise ; mais l'hésitation ne fut que momentanée. Je touchai le ressort de la porte, peu de secondes après j'étais dans le passage de la Pyramide, et ma lampe me donnant la faculté d'en suivre les détours avec moins de lenteur, je me trouvai promptement dans la galerie, à la porte d'une chapelle. Une lampe brûlait sur une châsse de cristal ; une voix sonore me dit : Prends garde que l'image matérielle des choses symboliques ne s'empare de ton imagination ou de tes oreilles ! prépare-toi, au contraire, à percevoir la vérité par l'intelligence, regarde Dieu assis sur le lotus, symbolisant sa suprématie, sa puissance, sa supériorité intellectuelle et céleste ; tout, en effet, dans le lotus affecte la forme circulaire, ses feuilles, ses fruits, forme à laquelle répond l'opération de la pensée se mouvant comme dans un cercle, c'est-à-dire agissant toujours dans les mêmes conditions ; avec un ordre égal, Dieu seul s'étend lui-même sur cet empire universel, se reposant en lui-même ; c'est pourquoi il est représenté assis.

« Regarde ici *Dieu dirige un vaisseau*, cet emblème indique la puissance qui gouverne le monde, comme le pilote, distinct du vaisseau, se tient au timon, de même Dieu tient le gouvernail du monde dont il est lui-même distinct.

« Les masses ignorantes adorent les animaux dont on leur offre l'image, mais pour les initiés, les animaux célestes (signes du Zodiaque) signifient les diverses forces que le soleil répand sur toute la nature et les divers aspects qu'il donne à toutes choses par ses courses, bien qu'il reste immobile, éternel et puissant.

« Ecoute encore, on dit qu'il y a dans l'homme deux natures qu'on appelle aussi deux âmes, l'une principe de la puissance de Dieu, car elle émane de lui ; l'autre nous est donnée par le mouvement des mondes célestes. Celle qui nous vient des mondes en subit l'influence, celle qui découle de l'être raisonnable ; qui constitue en nous l'intelligence, plane au-dessus de l'univers, et par elle nous sommes affranchis des liens du destin... — Continue ta route...

« J'avais perdu toute trace de l'objet de mes recherches, et je me préparais lentement à reprendre mon chemin vers la terre, lorsque, levant ma lampe pour quitter la chapelle, je reconnus que la galerie, au lieu de se terminer en cet endroit, tournait brusquement vers la

gauche, et promettait de conduire plus loin dans ces sombres retraites, et, sans autre réflexion, je m'avançais avec empressement.

« Pendant quelque temps je me trouvai resséré dans des détours semblables à ceux que j'avais rencontrés à la suite de l'escalier de descente; ensuite le passage s'élargit en une longue et étroite galerie, de chaque coté de laquelle était allignée une rangée de corps morts placés debout, et dont les yeux de verre jetaient sur mon passage un éclat qui paraissait surnaturel.

« Arrivé à la fin de cette galerie, je reconnus que le sentier ne s'étendait pas plus loin, le seul objet que je pusse discerner à la lueur de ma lampe, qui à chaque minute s'affaiblissait, était la bouche d'un puits immense s'ouvrant devant moi, et me montrant un gouffre d'obscurité affreux et sans fond. M'appuyant sur son bord, je le considérai avec inquiétude, cherchant à y découvrir quelque moyen de descendre, j'aperçus que les côtés étaient droits et unis comme du verre, et enduits tout autour de cette poix noire que la mer Morte rejette sur ses bords.

« Après un plus attentif examen, je découvris cependant, à la profondeur de quelques pieds, une sorte d'échelon de fer s'avançant très peu en saillie et au-dessous un semblable degré qui, bien qu'à peine visible, était tout juste suffisant pour déterminer un pied aventureux à s'y hasarder; assujettissant sur ma tête ma lampe qui était creuse en dessous, de manière à pouvoir tenir comme un casque, et ayant, par ce moyen, le libre usage de mes mains, je posai avec précaution un pied sur la première marche de fer et je descendis dans le puits.

« Jusqu'à une profondeur considerable, je trouvai de semblables degrés, régulièrement espacés, et j'avais déjà compté près d'une centaine de ces marches, lorsque l'échelle cessa tout à coup et m'ôta toute facilité de descendre plus bas, en vain j'étendis un pied pour chercher quelque support, les côtés unis et glissants étaient tout ce que je rencontrais, à la fin, baissant la tête pour faire arriver plus bas la lumière de ma lampe, j'aperçus une ouverture ou fenêtre justement au-dessous de la marche sur laquelle était mon pied, et, concluant de là que nécessairement le chemin devait suivre cette direction, je m'introduisis non sans quelque peine dans cette ouverture.

« Je me trouvai alors dans un difficile et étroit escalier dont les marches étaient taillées dans le roc vif, et descendaient en spirale dans la même direction que le puits. Tout étourdi par cette descente qui semblait ne devoir jamais finir, j'atteignis enfin la dernière marche, et là une paire de massives portes de fer se trouva directement sur mon passage, comme pour me fermer tout à fait le chemin. Gigantesques comme étaient ces portes, je reconnus, à ma grande surprise, que la main d'un enfant aurait pu les ouvrir avec facilité, tant leurs immenses battants cédèrent promptement au moindre de mes efforts.

« Je n'eus pas plutôt passé ces portes, qu'elles firent, en retombant l'une sur l'autre, un bruit qui aurait éveillé la mort elle-même: il semblait que chaque écho, à travers cet immense monde souterrain, eût saisi et répété ce fracas de tonnerre.

« Etonné comme je l'étais par ce bruit surnaturel, mon attention fut néanmoins attirée par le subit éclat d'une lumière douce, réchauffante, et pour moi aussi bienvenue que le sont les étoiles du Sud au marin arrivant dans sa patrie, après avoir longtemps erré dans les mers du Nord ; regardant d'où venait cette lumière, je vis, au travers d'une arcade, une longue avenue illuminée, s'étendant à perte de vue, et d'un côté garnie d'arbustes odorants, tandis que de l'autre régnait un long portique en arcades élevées, d'où sortait la lumière qui remplissait tout l'espace, au retentissement produit par les échos succéda un chœur de musique qui paraissait venir de plusieurs vastes salles dans l'intérieur de ces brillantes arcades. Parmi les voix, j'en pouvais distinguer quelques-unes de femmes, dont les tons clairs et argentins dominaient tous les autres et formaient le principal agrément de cette harmonie.

« Je courus vers l'arcade, mais je la trouvai fermée par un treillis dont les barreaux, quoique non visibles à distance, résistèrent à tous les efforts que je fis pour les rompre. Pendant que je faisais ces inutiles tentatives, j'aperçus à gauche une ouverture sombre, caverneuse, et qui semblait conduire dans une direction parallèle à celle de la file d'arcades éclairées. Tout mon sang se glaça à l'aspect de ce passage que je ne pus regarder qu'en frissonnant. Ce n'était pas tant l'obscurité qu'une sorte de demi-clarté livide et effrayante, accompagnée d'une moiteur semblable à celle des cavernes de la mort, et à travers laquelle, si mes yeux ne me trompaient pas, je voyais passer de pâles et sinistres fantômes.

« Regardant avec inquiétude autour de moi pour découvrir quelque issue moins redoutable, je vis sur les vastes battants de la porte, par laquelle j'avais passé, courir une flamme bleuâtre et tremblotante, qui, après avoir erré quelques secondes sur le sol obscur, se rassembla successivement en caractères de feu et forma ces mots :

« L'instant où tu lis est le seul qui t'appartienne..... Songe toujours au principe créateur à qui tu dois ce que tu es.

« Quelque fragile que soit l'homme, il

porte au dedans de lui quelque chose d'infini qui ne doit périr jamais...

« L'homme est né pour souffrir, c'est la loi de son être ; sous quelque signe heureux que le sort l'ait fait naître, il doit connaître le malheur...

« Si tu veux tenter ce passage terrible, c'est la vie ou la mort, mais ne regarde pas en arrière ;

« Si tu affrontes les dangers, les peines et la mort, tu recevras la véritable lumière avec ce divin secret, maintenant dérobé à ta vue par les voiles de l'erreur.

« Mais si... »

Ici les lettres se fondirent en une surface lumieuse plus terriblement intelligible que les mots les plus expressifs.

« — Suis-je donc, m'écriai-je, dans la voie de cette mystérieuse promesse, et le grand secret de la vie éternelle sera-t-il en ma puissance ?

« — Oui, sembla me répondre dans les airs une voix céleste, que j'entendais dominant les chants du chœur par la suavité de ses accents.

« Je me plongeai dans l'abîme ; au lieu de ce demi-jour vague et ami des fantômes, qui d'abord avait frappé mes yeux, je me trouvais dans une obscurité épaisse beaucoup moins horrible ; mais à ce moment bien plus fâcheux, ma lampe, qui, pendant quelque temps, ne m'avait été d'aucun usage, étant près d'expirer, je résolus néanmoins de m'aider de sa dernière lueur ; je traversai d'un pas rapide cette ténébreuse région qui semblait moins resserrée et plus ouverte à l'air que tout ce que j'avais parcouru. Peu à peu, l'éclat d'un grand feu m'annonça qu'une sérieuse épreuve allait commencer ; à mon approche, des tourbillons de flammes s'élevèrent de tous côtés, déployant une furie capable d'effrayer des courages bien plus familiarisés que le mien avec les dangers.

« En face de moi et tout à fait sur ma route, était un bosquet des arbres les plus combustibles de l'Egypte : le tamarisque, le pin, le baumier d'Arabie ; autour de ces arbres étaient entortillés des serpents de feu, qui, s'élançant avec rapidité de branche en branche, éparpillaient la flamme de tous côtés, et de tous ces arbres ne faisaient qu'un brasier immense. L'incendie fut aussi subit que celui des plaines de roseaux en Ethiopie, dont la lumière s'étend jusqu'à la distance éloignée des cataractes du Nil.

« Ma seule issue était au milieu de cette forêt enflammée ; je la voyais et pas un instant à perdre ; l'embrasement s'étendait de toutes parts avec rapidité ; déjà l'étroit sentier était environné de flammes ; jetant ma lampe, désormais inutile, et couvrant ma tête d'un pan de ma robe, je m'aventurai dans ce feu, tremblant de tous mes membres.

« Aussitôt, comme si ma présence eût donné une nouvelle activité à l'incendie, de tous côtés la conflagration devint générale.

« Les arbres faisaient un immense bouquet de feu au-dessus de ma tête ; les serpents, suspendus aux branches enflammées, me lançaient une pluie d'étincelles. Jamais l'activité et la présence d'esprit ne furent plus nécessaires, une minute plus tard et je périssais. L'étroite ouverture, par laquelle j'étais si promptement entré, se ferma aussitôt derrière moi, et comme je regardais en arrière pour considérer l'épreuve que j'avais subie, je vis que tout le bois n'était plus qu'une masse de feu.

« Ayant enfin échappé à ce premier danger, j'arrachai d'un des pins une branche enflammée, et avec ce seul guide, presque sans pouvoir respirer, je m'avançai en grande hâte. A peine avais-je fait quelques pas que le chemin changea brusquement de direction et s'inclina en une pente assez rapide, ainsi que j'en pus juger à la lueur de ma branche de pin ; il devint plus étroit et je sentis sur mon front un air froid et humide comme celui du voisinage des eaux. Bientôt mon oreille fut frappée du bruit des torrents mêlés à des cris de détresse, comme ceux de personnes en danger de périr ; à chaque pas, s'augmentait le bruit de la chute des eaux, et enfin j'aperçus que j'étais entré dans une immense caverne, du milieu de laquelle, aussi impétueuses qu'un torrent d'hiver, se précipitaient les eaux dont j'avais entendu le fracas. Sur leur surface flottaient d'étranges figures. Semblables à des spectres et jetant ces cris aigus que leur inspirait l'effroi des précipices où elles couraient s'abîmer. Ma course ne pouvait se diriger qu'à travers le torrent, il y avait de quoi être épouvanté ; mais mon courage était ma seule ressource. J'ignorais ce qui m'attendait sur la rive opposée, car tout était enveloppé dans une obscurité impénétrable, et la faible lumière que je tenais à la main ne pouvait arriver jusque-là. Ecartant toute pensée autre que celle d'aller en avant, du rocher où j'étais je m'élançais dans les flots, espérant qu'avec ma main droite je pourrais résister au courant, tandis que de l'autre je tâcherais de tenir au-dessus de ma tête ce reste de branche allumée pour me diriger vers l'autre bord.

« Mes efforts devaient être longs et pénibles. Plus d'une fois, emporté par l'impétuosité des eaux, je me laissais aller comme destiné à suivre ces apparitions qui ne cessaient de passer auprès de moi, courant s'abîmer dans quelque gouffre invisible.

« A la fin, comme mes forces étaient pres-

que entièrement épuisées et au moment où les derniers débris du rameau allumé s'échappaient de mes mains, j'aperçois dans l'eau une double balustrade bordant une suite de degrés qui s'élevaient perpendiculairement au-dessus des flots et dont le sommet paraissait perdu dans d'épais nuages, je n'avais fait qu'entrevoir, car ma lumière expirante ne m'avait pas permis d'en discerner davantage ; mais ce fut assez pour ranimer mon courage et mes forces. Ayant alors les deux mains en liberté, je fis des efforts si désespérés, qu'au bout de quelques minutes je sentis que mon front heurtait la balustrade, et un instant après mes pieds furent sur les degrés.

« Quoique ne sachant pas où me conduisait cet escalier, j'en montai les degrés, mais je n'étais pas encore arrivé bien haut, lorsque je vis avec un horrible effroi que chacun de ces degrés, à mesure que mon pied s'abandonnait, se brisait sous moi, me laissant au milieu des airs sans autre alternative que de continuer à monter sans savoir s'il pourrait me supporter.

« Pendant quelques secondes, je continuai à monter sans avoir au-dessous de moi rien que cette effrayante rivière où j'entendais tomber les fragments de l'escalier, à mesure que chaque degré s'écroulait sous mes pas. C'était un moment de rude épreuve. Cette balustrade, sur laquelle je m'étais appuyé en montant, devint tremblante sous ma main, à cet instant mon œil fut frappé d'une lueur momentanée, comme serait celle d'un éclair, et je vis suspendu à ma portée un grand anneau de bronze ; par instinct, je le saisis ; au même moment, l'escalier et la balustrade s'abîmèrent sous moi, me laissant suspendu par la main dans le vague de l'air, et, comme si par quelque magique pouvoir cette énorme bague eût été en association avec tous les vents, je ne l'eus pas plus tôt touchée, qu'elle sembla avoir mis en mouvement la plus terrible tempête. Chaque nouvelle bouffée de sa furie menaçait de me réduire en cendres.

« Je fus enlevé, et, au milieu de cet assourdissant chaos, je me sentis tourner en l'air comme une pierre dans une fronde, ma tête finit par se troubler, mes idées se brouillèrent, et je me crus presque sur cette roue du monde infernal dont l'éternité seule peut compter les rotations.

« Aucune force humaine n'aurait pu tenir à une si rude épreuve. J'étais à la fin sur le point de lâcher prise, lorsque tout à coup, la violence de la tempête se calma, je cessai par degré d'être tourbillonné dans les airs, et je sentis l'anneau descendre doucement avec moi, je me retrouvai encore une fois sur un terrain solide.

« Au même moment, l'air fut rempli d'une douce lumière, une musique comme celle dont on est bercé dans les songes se faisait entendre dans le lointain, et mes yeux, recouvrant la faculté de voir, il se déploya devant eux un spectacle des plus brillants. J'allais courir, le ceryce m'arrête et me dit : « Tous ces voyages sont autant d'emblèmes qui te seront expliqués par la suite, lorsque la lumière aura brillé à tes yeux et qu'il te sera permis de comprendre le langage de la sagesse et de la philosophie antique... Suis moi... (1). Il m'a conduit ici. »

« Après ce récit, continue le F∴ Marconis, le dadougue lui fait subir un examen sur ses opinions relatives à la divinité, sur les principes de la morale individuelle, sur la mission que la société humaine est appelée à remplir, sur les caractères distinctifs de l'héroïsme de la vertu, sur les devoirs du citoyen envers sa patrie, envers ses semblables, et lui expose les règles générales des mœurs dont il fait l'application à des exemples convenables à la condition de l'aspirant.

« Après cet examen, le dadougue orne l'initié d'une Etangi (tunique blanche) et lui présente une coupe : « C'est le breuvage du Lotus, lui dit-il, bois l'oubli des sentences mondaines. » Il boit, ensuite deux jeunes prêtres vêtus de tuniques de lin brodées sur les épaules vinrent le prendre et l'aidèrent à gravir les sept marches du temple de la vérité, où l'attendait un spectacle imposant. Deux colonnes surmontées de sphères et couvertes d'hiéroglyphes s'élevaient à droite et à gauche de l'entrée d'une salle immense, disposée en parallélogramme, et resplendissante de mille feux. A travers les vapeurs de l'encens, dont les nuages légers allaient en ondulant se briser à la voûte symbolique du temple, on apercevait de chaque côté de l'édifice deux rangs pressés de guerriers armés de glaives et la tête couverte de la mitre égyptienne. Le grand hiérophante, assis sur un trône d'ivoire, au milieu d'une estrade couverte d'un dais aux couleurs éclatantes, attendait le récipiendaire. Arrivé sur la septième marche, le génie du bien lui présente la main droite et lui dit : — L'obstacle est l'épreuve où se gagne le triomphe, regarde. Le néophyte jette un regard sur un tableau placé au-dessus de la porte d'entrée, et lit ces mots : « L'entrée de ces lieux n'est permise qu'aux âmes pures. » La Maçonnerie, cette fille du ciel, lui dit-il, épure les mœurs, détruit les préjugés, efface les rivalités et jette avec amour, sur tous les hommes, le réseau sacré d'une fraternité générale... En ce moment, une douce harmonie se fait entendre, le feu sacré est allumé, les maillets, symbole de la force soumise à l'intelligence, ont retenti et

(1) D'après Thomas Moore. Voir aussi *La Franc-Maçonnerie rendue à sa véritable origine*, par A. Lenoir, p. 240 et suiv.

Salomon s'avance avec recueillement jusqu'au pied du trône pour y faire son serment. L'hiérophante lui dit : « Ne souffre pas que des préjugés et des affections antérieures t'enlèvent le bonheur que tu souhaites de puiser dans la connaissance des vérités mystérieuses, considère la nature divine, contemple-la sans cesse, règle ton esprit et ton cœur et marche dans une voie sûre... Ton cœur est-il assez purifié pour que la haine et les passions désavouées par l'honneur ne puissent jamais y pénétrer ?... Es-tu disposé à chérir, autant que toi-même, ceux qui veulent bien te reconnaître pour leur frère ?... — Oui, répond Salomon, je le jure... — Tu promets de te conformer au vœu de l'ordre en soumettant tes passions à l'empire de la raison, tu promets de considérer toujours la nature comme le temple sacré de l'Éternel, auquel tu prépareras un sanctuaire dans ton cœur ; tu chercheras à connaître tes faiblesses et leurs sources afin d'épurer de plus en plus ton âme et de la rapprocher de son Créateur en accomplissant ta mission ici-bas d'une manière plus conforme à ses volontés, et te rendre ainsi plus digne de ta céleste patrie ?... — Je le jure...

« — Tu promets, en conséquence, de t'armer constamment contre les passions et la sensualité, de faire ton possible pour t'élever au-dessus des choses terrestres, de veiller à l'accomplissement des devoirs qui te sont imposés par notre ordre ?... — Je le jure.

« — Tu promets de faire tous les sacrifices possibles pour concourir à l'édification du Sublime Architecte des mondes, à ton propre perfectionnement, à celui de tes semblables, et qu'à l'exemple de Dieu qui aime et bénit sans distinction toutes ses créatures, de chercher à répandre le bien autour de toi, et que jamais ton oreille ne sera fermée aux plaintes de tes semblables, afin que l'Eternel se souvienne de toi au jour de la détresse et du malheur ?... — Je le jure... Le G∴ Hiérophante lui pose la couronne d'*acacia* sur la tête, et lui dit : — Je te purifie à la lumière..., à la vérité... Je te purifie enfin à l'immortalité..., car ici-bas c'est le pays des erreurs, du doute et de la croyance ; mais au delà du tombeau commence notre propre activité, c'est là que règnent la certitude et la conviction, c'est là notre vraie patrie, si jamais tu pouvais douter de la nature immortelle de ton âme et de ta haute destinée, l'initiation serait sans fruit pour toi, tu cesserais d'être le fils adoptif de la sagesse et tu serais confondu dans la foule des êtres matériels et profanes. » Ici se terminèrent les épreuves que Salomon supportait avec un courage surhumain, il avait subi cette loi avec une si admirable constance que son triomphe fut éclatant et son initiation célébrée avec une pompe inaccoutumée dans le temple de la sagesse. Il quitta Memphis, émerveillé de l'ordre parfait des travaux, du caractère grave et majestueux de la liturgie de ce rit, ainsi que de l'attitude pleine de dignité et de recueillement des membres présents qui en faisaient partie.

« Après que Salomon fut initié, les Patriarches de l'ordre, instruits de son vaste projet et pleins de confiance dans la foi du néophyte, lui remirent, d'une voix unanime, le symbole sacré du patriarche *Enos ;* les livres prophétiques d'Hermès leur en faisaient un devoir.

« Bientôt plus de cent mille ouvriers sont réunis dans Jérusalem et forment des ateliers pour travailler à la gloire du Sublime Architecte des mondes.

« Les travaux du temple furent poussés avec tant d'ordre et de vigueur, que, la septième année la dédicace en fut célébrée avec une pompe vraiment royale. Salomon déposa luimême le Delta (lire Triangle) dans le sanctuaire, et pendant sept fois neuf jours mille cris joyeux célébrèrent l'inauguration du monument nouveau, le plus magnifique chef-d'œuvre d'architecture qu'eussent encore construit les hommes. Le peuple fut admis à visiter le saint lieu, où la majesté du Sublime Architecte des mondes brillait avec tant d'éclat, et les voûtes sonores retentirent de mille acclamations ; par trois fois, mille maillets battirent.

« Le temple célèbre de Jérusalem offrait l'image symbolique de l'Univers, et ressemblait, dans ses dispositions, aux anciens temples mystérieux de la Grèce.

« Le lieu très saint formait un cube correspondant au nombre de quatre, nombre par lequel les anciens représentaient la nature.

« La longueur de l'édifice avait trois unités, ainsi que sa largeur, et représentait la trinité simple ; en doublant les unités, la trinité double, et en multipliant les nombres par euxmêmes, la trinité triple.

« Toutes les dispositions de l'intérieur du temple se rattachaient symboliquement au même système, la voûte, étoilée comme le firmament, était soutenue par douze colonnes qui figuraient les douze mois de l'année, la plate-bande qui les couronnait s'appelait Zodiaque, et les douze signes étaient représentés par des figures allégoriques, si bien faites, que l'on était tenté de les croire animées, enfin, toutes les parties du temple correspondaient à celles de la nature, ces différents emblèmes retraçant l'harmonie du monde.

« Le trône était placé à l'orient, on y arrivait par sept marches représentant figurativement les sept vertus indispensables à l'homme pour obtenir la science et la connaissance de toutes choses.

« Ce trône était d'or pur, ses pieds d'éme-

raude et de rubis mélangés de perles de la grosseur d'un œuf d'autruche, à droite était la statue du grand Jéhovah, ayant quarante pieds de haut et pesant mille talents d'or, elle tenait d'une main un sceptre d'or enrichi de diamants ; à gauche du trône était la statue d'Isis, de même grandeur et pesant mille talents d'argent. La déesse était représentée tenant dans la main droite un serpent, l'allusion s'appliquait à Proserpine, enlevée sur la terre par Pluton. De chaque côté du trône étaient dessinés des vergers remplis d'arbres dont les branches, composées de pierres précieuses, représentaient des fruits mûrs et des fruits verts ; au sommet de ces arbres on remarquait des oiseaux au riche plumage ; ils étaient creux et arrangés de manière à faire entendre artificiellement les notes les plus harmonieuses ; ces fruits, allégorie du merveilleux, signifiaient que le travail, guidé par la sagesse, est toujours couronné d'un plein succès.

« La première marche du trône représentait des vignes chargées de raisins ; le tout composé de pierres précieuses taillées de manière à imiter et à faire ressortir les nuances délicates de ces différents fruits.

« Sur la deuxième, de chaque côté du trône, étaient deux lions de grandeur naturelle et à l'aspect terrible ; ils étaient d'or fondu. Le trône du grand Salomon se distinguait encore par un mécanisme tel, que sitôt que le roi plaçait son pied sur la première marche, les oiseaux étendaient leurs ailes et voltigeaient en faisant entendre un léger gazouillement. Sur la deuxième, les deux lions allongeaient leurs griffes. Sur la troisième, une harmonie céleste se faisait entendre et remplissait l'âme des assistants d'une douce émotion, d'un amour divin pour le G.·. Architecte des mondes. Arrivé à la quatrième, les sons devenaient plus graves et plus solennels. A la cinquième, des voix harmonieuses interpellaient Salomon en ces termes : « Fils de David, G.·. maître de la Lumière, sache reconnaître les bienfaits que le grand Jéhovah a répandus sur toi ; éclaire les hommes, tes FF.·., afin qu'obéissant aux lois de la raison, ils ne sacrifient plus à l'erreur, au mensonge et aux préjugés. L'ignorance engendre la dissension ; l'instruction rapproche les hommes... » Arrivé à la sixième, tous les patriarches se réunissaient et formaient un triangle au milieu du temple ; le plus ancien faisait face au trône et adressait sa prière au divin Créateur.

« Très grand Jéhovah ! allume dans nos cœurs l'amour de nos semblables et inspire aux enfants de la vraie lumière l'ardent désir de travailler sans relâche au bien général de l'humanité, but constant de notre institution ; conserve à nos consciences la pureté que tu nous a communiquée et préserve-nous de toute action dont l'effet pourrait être nuisible, soit à nous, soit à nos semblables. »

« A la septième, les oiseaux et les animaux ne cessaient de s'agiter que lorsque Salomon s'était assis sur son trône ; alors, par des ressorts secrets et mécaniques, ils répandaient des parfums suaves sur la robe du grand Maître, et deux colombes ceignaient son front d'une double couronne de roses surmontées de pierres précieuses ; devant le trône se trouvait une double colonne d'hiéroglyphes avec ces deux lettres J.·. B.·., entourées d'une couronne d'or ; au sommet, un pélican tenait dans son bec un livre relié en argent, il renfermait les lois sacrées, nos sublimes mystères écrits en langue amounique, et les symboles ; après l'ouverture des travaux, le G.·. Maître instruisait les adeptes, tandis qu'au pied des deux colonnes J.·. et B.·. brûlaient sur un trépied des parfums odoriférants.

« Et maintenant de ce sublime temple, enfanté par un génie divin, que reste-t-il aujourd'hui ? rien que le souvenir historique ; mais Dieu qui gouverne toute chose a voulu que les principes de ce vaste monument, érigé à sa mémoire, se perpétuassent dans les œuvres des enfants de la lumière.

« Depuis le jour où Salomon, initié aux mystères, avait bâti le temple, du Nil au Jourdain la science mécanique étendait ses bienfaisants rayons ; les peuples unis jouissaient des douceurs de la fraternité la plus cordiale ; le feu sacré brillait dans la Chaldée ; son flambeau pacifique éclairait toute la Judée ; enfin, la paix régnait dans tout l'Orient, lorsque l'infâme Cambyse, déjà souillé de crimes, porta dans l'Egypte le fer et le feu, et en fit un théâtre de mort et de dévastation.

« Dans cet affreux bouleversement, dont les écrivains du ve siècle nous ont transmis le lugubre tableau, la civilisation s'arrêta tout à coup. La Franc-Maçonnerie sommeilla à son tour ; mais les Sarrasins, après les premières brutalités de la conquête, adoucissent leurs mœurs, se livrent à l'étude et rendent leur domination moins dure aux pays asservis ; ils fondent des écoles célèbres, cultivent avec ardeur les sciences et les arts et font faire d'admirables progrès à l'astronomie, à la médecine et à la chimie ; plusieurs califes accordent une éclatante protection aux savants, et emploient leur immense pouvoir à répandre partout le flambeau de la civilisation ; la maçonnerie est par eux sinon protégée, du moins tolérée ; ils souffrent que les hiérophantes aillent cacher le dépôt de nos doctrines sur les bords du Nil ou dansles rochers de la Palestine.....

« Ne perdons pas de vue que c'est aux croisades que l'on doit l'introduction de nos rites dans l'Europe... Cinq fois, dans l'espace de

deux siècles, l'Occident se rue sur l'Asie musulmane, et cette lutte gigantesque, qui coûte à l'humanité des flots de sang, est féconde en résultats dont un des plus précieux est l'introduction de notre ordre en Europe. C'est par les vaillants guerriers qui revenaient de la Terre-Sainte que furent apportés dans nos climats les drapeaux de la fraternité maçonnique; c'est du fleuve célèbre qui avait vu sur ses bords le divin Osiris, l'harmonieux Orphée et le grand Sésostris; c'est de ce point sacré, de ce centre pur de la voûte étoilée; c'est du Pronaos du temple de David que nos preux du moyen-âge avaient entrevu nos mystères jusqu'à la porte du milieu, cette porte d'airain conduisait au sanctuaire où se trouve l'arbuste fleuri de la rose croissante..... »

A la lecture de ce qui précède, il est fort juste de remarquer que Salomon, s'il a réellement subi toutes les épreuves rapportées par le F.·. Marconis, d'après Thomas Moore, a dû être singulièrement froissé de ces mystifications indispensables pour l'obtention d'une lumière qui éclaira son cœur et son intelligence moins encore que le plus simple article du Décalogue. D'autre part, nous avons voulu établir que les Francs-Maçons avaient la prétention d'inscrire sur leur Livre d'Or les noms de David, de Salomon et de chercher à faire croire que le Temple de Jérusalem avait été la première Grande Loge consacrée au Sublime Architecte des mondes. Ajoutons encore que dans le Rite Ecossais, fondé sur des mythes d'origine juive, admettant la construction du Temple de Salomon comme le point de départ de cette institution, on a adopté le calendrier hébreu, dont l'année commence avec la lune de *nisan*, qui tombe au mois de mars et l'on suit les mois lunaires 5895.

Ouvrons ici une parenthèse :

Au commencement de 1880, le *New-York Herald* publiait une lettre d'Alexandrie (Egypte), datée du 30 janvier, qui lui avait été envoyée télégraphiquement et qui était inspirée par les découvertes importantes du lieutenant commandant Gorringe dans les fouilles des fondations de l'aiguille de Cléopâtre, découvertes devant jeter une vive lumière non seulement sur l'origine de la Franc-Maçonnerie, mais aussi sur les anciens mystères d'Hiram, Osiris et Isis. Le lieutenant commandant Gorringe étant franc-maçon, son attention fut attirée sur les emblèmes qu'il remarqua.

Il en résultait que « *la version d'Hiram et du Temple de Salomon doit être révoquée en doute*. La Franc-Maçonnerie serait beaucoup plus ancienne que le roi juif. Les Juifs ont emporté avec eux des matériaux de la Maçonnerie, lorsqu'ils ont fui hors de l'Egypte...

« Les Francs-Maçons phéniciens ont eu aussi, au temps de Salomon, leurs Temples Maçonniques. En effet, Salomon, ayant envoyé une médaille Maçonnique au roi de Tyr, celui-ci la lui renvoya avec du bois du Mont Liban, exprimant ainsi le désir de contribuer à la construction d'un Temple dédié au Gr.·. A.·. D.·. L'UN.·., — Yod, God, Gott., etc., l'Unité, la divinité.

« C'est en vain qu'au temps de Salomon, la légende d'Hiram a été inventée et que ce personnage a été représenté comme étant un architecte qui, d'après les traditions, avait atteint le grade de Maître-Maçon. Hiram n'était autre que l'Egyptien Osiris, mari et frère d'Isis. Il ne faut pas perdre de vue qu'avant l'époque de Salomon et, conséquemment avant l'ère chrétienne, la Maçonnerie était connue et pratiquée par les peuples qui habitaient le littoral de la Méditerranée et qui faisaient le commerce avec les Egyptiens et les Phéniciens..... Salomon était si bien initié aux mystères d'Isis, que c'est le Temple du Soleil, à Memphis, qu'il a pris pour modèle de son Temple. » Cette lettre a été reproduite dans la *Chaîne d'Union*, mars-avril 1880, pages 105-106.

En 1885, *The International Masonic Review*, de Détroit, traitait longuement cette question : « *Salomon était-il Franc-Maçon ?* » L'un des collaborateurs de la *Chaîne d'Union* répondait ainsi : « J'avoue que, pour élucider un point aussi obscur, il faut recourir à une imagination bien riche. Sans vouloir formuler aucune critique désobligeante à l'adresse de notre savant confrère, je dois déclarer que, pour ma part, je préférerais arrêter ma pensée sur tout autre sujet de dissertation du domaine de la morale pratique ou de l'histoire.

« A ces études fantastiques, je préfère les romans de la *Voice of Masonry*, de Chicago, ses poésies charmantes, sonnets, idylles, etc. Le Symbolisme est une admirable chose, mais ne croyez-vous pas que c'est mal servir cette cause sublime que de tomber dans l'exagération ? » (*Chaîne d'Union*, Janvier 1886, p. 29).

N'oublions pas que sur la Table des douze pains de proposition, placée au nord du Tabernacle, table qui était le type de la terre, trois des pains étaient déposés à chacun des angles. Suivant Cosmas Indicopleustes (Voyageur égyptien, VIe siècle après Jésus-Christ), ces douze pains figuraient les douze mois de l'année et leur division par trois indiquait les quatre saisons. En effet, représentons le cycle des douze mois de l'année et les fruits de chacun :

Printemps.

Pharmouthi (avril).	de l'ail.
Pachon (mai). . . .	de la cannelle ?
Payni (juin). . . .	des noix arméniennes.

Été.

Epiphi (juillet). . .	du blé ?
Mésori (août). . . .	des figues ou du raisin?
Thoth (septembre) .	des olives.

Automne.

Phaophi (octobre) .	des dattes.
Athyr (novembre) .	des asperges.
Choiac (décembre) . .	de la mauve.

Hiver.

Tybi (janvier). . .	de la chicorée.
Méchir (février) . .	sorte d'ail ?
Phaménoth (mars) .	citronnier ?

David dit au Seigneur : *Tu béniras la couronne de l'année*, exprimant par là le cercle des douze mois. C'est ce cercle que les anciens appelaient Zodiaque :

Avril *(pharmouthi)*.	le Bélier.
Mai *(pachon)*.	le Taureau.
Juin *(payni)*.	les Gémeaux.
Juillet *(épiphi)*.	l'Ecrevisse.
Août *(mésori)*.	le Lion.
Septembre *(thoth)*.	la Vierge.
Octobre *(phaophi)*.	la Balance.
Novembre *(athyr)*.	le Scorpion.
Décembre *(choiac)*.	le Sagittaire.
Janvier *(tybi)*.	le Capricorne.
Février *(méchir)*.	le Verseau.
Mars *(phaménoth)*.	les Poissons.

Ce calendrier a été adopté par les Palladistes ou Lucifériens. Il provient des Egyptiens qui nommaient ainsi les jours de la semaine :

1er *Zarkiel*	Dimanche.
2e *Tsephiel*	Lundi
3e *Ouriel*	Mardi.
4e *Réphael*	Mercredi
5e *Gabril*.	Jeudi.
6e *Khœmliel*	Vendredi.
7e *Mikhaël*	Samedi

* * *

Salomon, roi très juste, ayant voulu bâtir
Un temple à l'Eternel, architecte des mondes,
Avait fait appeler le maître Hiram de Tyr,
Habile aux grands secrets des sciences profondes.
Or, Hiram en sept ans,
Pour le saint Sacrifice,
Instaura l'Edifice
En marbres éclatants.

* * *

Portant l'airain, le cèdre, et la pierre et les toiles,
Les ouvriers aux bras de fer,
Aussi nombreux que les étoiles
Et que les sables de la mer,
Travaillent gravement loin du profane bruit,
Depuis midi jusqu'à minuit.
Chacun selon son grade est payé par le Maître,
A la porte du Temple, et par les mots sacrés
Hiram fait reconnaître
Les travailleurs des trois degrés.

Légende d'Hiram. Symphonie Mac.·. — Paroles du F.·. A. C. — Musique de Ch. de Sivry. Exécutée pour la première fois, le 24 octobre 1878, à la Solennité Maçonnique du Trocadéro, présidée par le Fr.·. Adolphe Crémieux, sénateur, Gr.·. Comm.·. Gr.·. M.·. du Rite Ecossais Ancien et Accepté.

Sous ce titre : *Temple de Salomon*, le F.·. Albert G. Mackey écrivait dans son **Lexicon :**

« Le Temple de Dieu (1) à Jérusalem fut commencé par Salomon, roi d'Israël, en l'an du monde 2992 et ayant été terminé dans l'espace de sept années et six mois, il fut consacré au service du Très-Haut en 3000. Il était placé sur le Mont-Moriah, l'une des éminences de la chaîne appelée dans l'Ecriture Mont de Sion et qui fut primitivement la propriété d'Ornan le Jébuséen, qui s'en servait comme d'une aire et dont il fut chassé par le roi David pour y élever un autel (2). Il conserva sa splendeur primitive seulement durant trente-trois ans ; puis, Shishak, roi d'Egypte, lui enleva ses plus riches trésors (3) ; ensuite, la onzième année du règne de Sédécias, il fut pillé et incendié par les Chaldéens, sous Nabuchodonosor (4). Après la captivité, le Temple fut reconstruit par Zorobabel, avec une plus grande étendue, mais une beauté moindre.

« Le Temple fut premièrement construit sur un rocher très dur, entouré de précipices épouvantables. Ses fondations, très-profondes, exigèrent d'immenses travaux et dépenses. Il fut ceint d'une muraille très haute, excédant, dans la partie la plus basse, quatre cent cinquante pieds, construite entièrement en marbre blanc.

« Le Temple lui-même, comprenant le Portique, le Sanctuaire et le Saint des Saints, n'était qu'une petite partie de l'édifice du Mont Moriah. Il était environné de cours spacieuses, et toute la construction occupait au moins une circonférence d'un demi-mille. Après avoir traversé la muraille extérieure, on arrivait dans la première cour, appelée la Cour des Gentils, parce que les Gentils y étaient admis ; il leur était interdit de pénétrer plus loin. Cette cour était entourée par

(1) Il est appelé dans l'Ecriture *hekal Adonaï*, « le Palais de Jéhovah, » pour faire comprendre que sa splendeur et sa magnificence ne tendent pas à rejaillir à l'honneur de ceux qui l'ont construit, mais qu'elles n'avaient pour objet que de contribuer à en faire une habitation convenable pour Celui qui est le « Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs. » (Note du *Lexicon*.)

(2) Voir 2 Sam. xxiv, 23, 24 ; — 1 Chron. xxi, 25.

(3) 2 Chron., xii, 9.

(4) Voir Captivité.

une rangée de portiques ou cloîtres, au-dessus desquels se trouvaient des galeries ou appartements, supportés par des piliers de marbre blanc.

« En dépassant la Cour des Gentils, on entrait dans la Cour des Enfants d'Israël, séparée en deux divisions par un petit mur en pierres et une rampe de cinquante marches. L'extérieur était occupé par les femmes et l'intérieur par les hommes. Les Juifs avaient l'habitude de se rendre journellement là pour faire leurs prières.

« Dans la Cour des Israélites et séparée d'elle par un mur d'une seule coudée de hauteur, était la Cour des Prêtres. Au centre de cette cour s'élevait l'Autel des Holocaustes, sur lequel le peuple faisait ses offrandes et ses sacrifices ; il n'était permis qu'aux Prêtres d'y entrer.

« De cette cour douze marches conduisaient au Temple proprement dit, qui, comme je l'ai déjà consigné, était divisé en trois parties : le Portique, le Sanctuaire et le Saint des Saints.

« Le Portique du Temple avait vingt coudées de hauteur et la même dimension en largeur. A son entrée, était une porte faite entièrement en airain corinthien, — le plus précieux métal connu des anciens. A côté de cette porte étaient les deux piliers *Jachin* et *Boaz*, qui avaient été construits par l'architecte que le roi de Tyr envoya à Salomon et dont Josèphe parle en ces termes :

« En outre Hiram fit deux piliers creux, dont l'extérieur était d'airain et l'épaisseur de cet airain était de quatre doigts et la hauteur de ces piliers était de dix-huit coudées et leur circonférence de douze coudées ; sur chacun de leurs chapiteaux, ornés de lys, élevés de cinq coudées, était un réseau, entremêlé de petites palmes d'airain et enveloppant les lys. Au-dessus, il y avait deux cents grenades sur deux rangées (1). »

« Du Portique, on entrait dans le sanctuaire par un porche, qui, au lieu de portes à deux battants, était pourvu d'un superbe voile de plusieurs couleurs, représentant mystiquement l'univers. La largeur du Sanctuaire était de vingt coudées et sa longueur de quarante coudées, ou exactement deux fois le portail du Saint des Saints. Il occupait, par conséquent, la moitié de l'édifice principal du Temple. Dans le Sanctuaire, étaient déposés les divers ustensiles nécessaires au culte quotidien du Temple, tels que l'autel à encens, sur lequel l'encens était brûlé tous les jours par le prêtre officiant; les dix chandeliers d'or et les six tables sur lesquelles les offrandes étaient d'abord déposées pour le sacrifice.

(1) *Antiq.*, lib. VIII, c. III.

« Le Saint des Saints ou Appartement le plus intérieur était séparé du Sanctuaire par des portes en olivier, richement sculptées, incrustées d'or, et couvert de voiles bleus, pourpres, écarlates, et du lin le plus fin. Les dimensions du Saint des Saints étaient les mêmes que celles du Portique, savoir : vingt coudées carrées. Il renfermait l'Arche d'Alliance, qui y avait été transférée du Tabernacle, avec ses Chérubins protecteurs et ses propitiatoires. Le Grand-Prêtre seul pouvait entrer dans la place la plus sacrée du Saint des Saints et seulement une fois par an, le Jour des Expiations.

« Le Temple, ainsi construit, doit avoir été le plus superbe édifice de l'antiquité. Pour son érection, David employa plus de quatre mille millions de dollars et cent quatre-vingt-quatre mille six cents hommes furent engagés pour sa construction pendant plus de sept ans. Après son achèvement, il fut consacré par Salomon, à l'aide de prières solennelles et *sept jours* de fêtes, pendant lesquels un sacrifice propitiatoire de vingt mille bœufs et de dix fois ce nombre de moutons, fut offert, pour la consumation desquels le feu sacré descendit des cieux.

« Trente-trois ans après son achèvement, ce bel édifice fut pillé, sous le règne de Jéroboam, par Shishak, roi d'Egypte, et finalement fut ruiné et brûlé par Nabuchodonosor, roi de Babylone, et les habitants de Jérusalem furent conduits en captivité dans cette ville en l'an 588, durant le règne de Sédécias (1).

Classification des ouvriers du Temple. Dans la II[e] Chronique, chap. II, versets 17 et 18, nous lisons ce qui suit :

« Et Salomon fit faire le dénombrement de tous les étrangers qui étaient sur la terre d'Israël, après le dénombrement que David son père avait ordonné, et on trouva que ces étrangers étaient au nombre de cent cinquante mille, et trois mille et six cents.

« Et il employa soixante-dix mille d'entre eux comme manœuvres, et quatre-vingt mille dans la montagne, et trois mille six cents comme surveillants les travaux.

« Ces mêmes détails numériques sont donnés dans le second verset du même chapitre. Il est encore dit aux Rois, III, chap. V, versets 13 et 14 :

« Et le roi Salomon fit une levée d'ouvriers dans tout Israël, et cette levée fut de trente mille hommes.

« Et il les envoya au Liban, dix mille par mois et successivement : ils étaient au Liban un mois et deux mois chez eux : et Adoniram fut leur chef. »

(1) Nos lecteurs trouveront dans la *Rivista della Massoneria Italiana*, numéro de juin 1893, la traduction italienne d'un article sur le Temple de Salomon, publié par la ervue maçonnique de la Grande Loge de Cuba.

« Les versets suivants font la même énumération des artisans que celle qui est consignée dans les Chroniques citées ci-dessus, avec cette différence que, par l'omission des trois cents Harodim ou Présidents sur tous, le nombre des Gouverneurs est donné dans le livre des Rois pour avoir été seulement de trois mille trois cents.

« D'après ces autorités et à l'aide des traditions maçonniques, Anderson a dressé la liste suivante des ouvriers du Temple :

Harodim, Présidents, Gouverneurs ou Prévôts		300
Menatzchim, Préfets ou Maîtres Maçons		3.300
Ghiblim, tailleurs de pierres	tous Compagnons.	80.000
Ischotzeb, bûcherons.		
Benaï, constructeurs.		

« Tous les Francs-Maçons employés aux travaux du Temple, excepté les deux Grands Surveillants. 113.600

« En outre, les *Ish Sabbal,* ou manœuvres, restes des anciens Chananéens, s'élevant à 70.000, et qui n'étaient pas comptés parmi les Maçons.

« D'après l'exposé de ce classement d'ouvriers, Anderson dit : « Salomon répartit les Compagnons dans certaines loges, avec Maître et Surveillants pour chacune, afin que ces autorités leur donnent des ordres d'une façon régulière, prennent soin de leurs outils et ornements, veillent à ce qu'ils soient exactement payés chaque semaine, convenablement nourris et vêtus, et que leur succession soit assurée par l'instruction des Apprentis admis (1). »

« Josèphe fit une estimation différente. Il comprit les 3.300 préfets dans les 80.000 compagnons, et il fixa le nombre des Maçons (à l'exclusion des 70.000 ouvriers) seulement à 110.000.

« Un travail publié en 1764, intitulé le *Portefeuille Maçonnique,* donna encore une autre classification différente. Le nombre, d'après ce travail, fut comme suit :

Harodim.	300	
Menatzchim	3.300	
Ghiblim.	83.000	
Adoniram	30.000	
Total . . .	116.000	Maçons.

qui, avec les 70.000 Ish Sabbal, ou manœuvres, devait faire un grand total de 186.600 ouvriers.

« Conformément à l'autorité de Webb, il y avait 3 Grands Maîtres, 3.300 Préfets, 80.000 Compagnons et 70.000 Apprentis Admis. Dans ce compte, il n'est fait aucune allusion aux 300 Harodim, ni à la levée de 30.000 hommes. C'est pourquoi il est manifestement inexact. Vraiment, je crains bien de ne jamais rencontrer une autorité certaine pour la classification complète des ouvriers, puisque ni la Bible, ni Josèphe, ne donnent d'explication sur le nombre des Tyriens employés. Olivier (1), cependant, a recueilli des traditions maçonniques un compte de classement de ces ouvriers que je vais insérer avec plusieurs faits additionnels, pris dans des autorités en ma possession.

« Selon ces traditions, la classification suivante est celle des Maçons qui travaillaient dans les ateliers de Tyr.

6	Très Excellents Maçons,
48	Excellents Maçons,
8	Grands Architectes,
16	Architectes,
2.376	Maîtres Maçons,
700	Maîtres de Marque,
1.400	Hommes de Marque,
53.900	Compagnons,
58.454	Total.

« Ils étaient organisés ainsi :

« Les Très Excellents Maçons étaient divisés en deux Grandes Loges, avec trois frères dans chacune pour surveiller les travaux. Les Excellents Maçons étaient divisés en six loges de neuf membres chacune, y compris un des Très Excellents Maçons, qui agissait comme Maître. Les huit Grands Architectes constituaient une Loge et les seize Architectes une autre. Les Grands Architectes étaient les Maîtres et les Architectes les Surveillants des loges des Maîtres Maçons, qui étaient au nombre de huit et se composaient, avec leurs officiers, de trois cents membres chacune. Les Maîtres Parfaits étaient divisés en quatorze Loges, de cent membres chacune. Les Maîtres de Marque étaient les Maîtres et les Hommes de Marque les Surveillants des Loges de Compagnons, qui étaient au nombre de sept cents, et, avec leurs officiers, elles se composaient chacune de huit membres.

« Le classement dans les forêts du Liban était comme suit :

3	Très Excellents Maçons,
24	Excellents Maçons,
4	Grands Architectes,
8	Architectes,
1.188	Maîtres Maçons,
300	Maîtres de Marque,
600	Hommes de Marque,
23.100	Compagnons,
10.000	Apprentis Admis,
35.227	Total.

(1) *Constitutions, p. 22, éd. 1769.*

(1) Voir tout ce sujet traité à la fin de la quinzième lecture de ses *Limites historiques.*

« Ils étaient organisés comme suit :

« Les trois Très Excellents Maçons formaient une Loge. Les Excellents Maçons étaient divisés en trois loges de neuf membres, y compris l'un des Très Excellents Maçons comme Maître. Les quatre Grands Architectes constituaient une loge et les huit Architectes une autre. Les premiers agissaient comme Maîtres et les seconds comme Surveillants des loges des Maîtres Maçons, qui étaient au nombre de quatre et comprenaient, avec leurs officiers, trois cents membres chacune. Les Maîtres de Marque étaient divisés en six loges de cinquante membres chacune et les Hommes de Marque en six loges de cent membres chacune. Les membres de ces deux classes présidaient ceux de la première comme Maîtres et ceux de la seconde comme Surveillants les loges de Compagnons, qui étaient au nombre de trois cents et comprenaient chacune quatre-vingts membres, en comptant les officiers.

« Après trois ans employés « à tailler, équarrir et numéroter » les pierres et « abattre et préparer » les bois de charpente, ces deux classes de maçons se réunirent pour arranger convenablement leurs matériaux et les conduisirent à Jérusalem. Là, toute la classe fut réunie sous la surveillance de *Hab*, et pour elle on créa quatre cent vingt loges de Compagnons Tyriens et Sydoniens, ayant quatre-vingts membres chacune, et les vingt mille Apprentis Admis de la levée d'Israël, qui avaient été pour cela en repos, furent ajoutés aux loges des Apprentis Admis, faisant trois cents dans chacune ; ainsi, le nombre total des engagés à Jérusalem s'éleva à 217.281, répartis de la sorte :

« Neuf loges d'Excellents Maçons, neuf dans chacune, font.	81
« Douze loges de Maîtres Maçons, trois cents dans chacune, font . . .	3.600
« Mille loges de Compagnons, quatre-vingts dans chacune, font. .	80.000
« Quatre cent vingt loges de Compagnons Tyriens, quatre-vingts dans chacune, font.	33.600
« Cent loges d'Apprentis Admis, trois cents dans chacune, font . . .	30.000
« Soixante-dix mille Ish Sabbal, ou manœuvres, font	70.000
Total.	217.281

« Tel est le système adopté par nos frères d'Angleterre ; le rituel américain a grandement simplifié cet arrangement. Conformément au système généralement suivi maintenant, les artisans de la construction du Temple furent classés ainsi :

« Trois Grands Maîtres.

« Trois cents Harodim, ou chefs Surveillants, que l'on peut appeler Maîtres Passés (1).

« Trois mille trois cents Maîtres Maçons, divisés en loges de trois chacune.

« Quatre-vingt mille Compagnons, qui furent aussi divisés en loges de cinq chacune.

« Soixante-dix mille Apprentis Admis, divisés en loges de six chacune.

« Conformément à ce compte, il dut y avoir :

« 1.100 loges de Maîtres Maçons.

« 16.000 loges de Compagnons,

« 10.000 loges d'Apprentis Admis.

« On ne compte pas les hommes de la levée de trente mille, qui sont supposés ne pas avoir été maçons, ni les constructeurs d'Hiram, que le rituel anglais évalue à trente-trois mille six cents, et dont la plupart, comme je le suppose, étaient membres de la Confrérie Dyonisiate. En somme, le système américain paraît trop défectueux pour faire face à toutes les investigations du savant, — objection à laquelle le système anglais n'est pas aussi exposé. Je me réjouirais de voir ce dernier système, avec quelques modifications, adopté par nos Grands Lecteurs. »

Aux pages 318-320, Albert G. Mackey affirme que Salomon fut le *Premier Grand Maître de la Franc-maçonnerie*, eut pour *Député* Hiram et *Deuxième Grand Surveillant* Adoniram. Il fait observer que Salomon, représenté par le premier officier, préside encore les Loges de *Compagnons* de *Maîtres*, de *Maîtres de Marque*, de *Maîtres Passés*, de *Très Excellents Maçons*, les Conseils de *Maîtres choisis* et plusieurs ateliers des *degrés Inéfables*.

Nous extrayons du *Bulletin Mensuel du Rite Ecossais Ancien et Accepté* les passages suivants de la relation de voyage du F∴ Raymond, Grand Chancelier, Grand Secrétaire Général, etc., délégué en 1893, au Convent de Chicago et adressée au Fr∴ Gonnard, Lieutenant Grand Commandeur :

« Le 12 (septembre), j'ai assisté avec le F∴ Wallgren à la collation des grades (du 4e au 14e) et au travail à ce dernier degré, dans le magnifique temple du Consistoire, ayant tribune, loges, scène, orgue, etc., et éclairé par plus de 200 lampes électriques.

« Tous les officiers et membres jouant un rôle dans la réception étaient vêtus des costumes orientaux les plus magnifiques. Les rois Salomon et Hiram (de Tyr) robes de brocart d'or, manteau d'hermine, sceptre en main et couronne royale sur la tête, présidaient et dirigeaient la cérémonie. — Le reste à l'avenant.

« Les décors étaient merveilleux ; j'ai admiré surtout le tombeau d'Hiram au clair de lune ; puis éclatant de lumière en plein soleil,

(1) Ils ne pouvaient pas, d'après notre rituel, être Très Excellents Maçons, parce que, selon la légende de ce degré, ce dernier n'était pas établi lorsque le Temple fut construit.

la crypte souterraine d'un temple, le buisson ardent. -- Les changements se font à vue, comme sur nos scènes parisiennes. C'est féerique.

« Le général Smith, obligé de rendre les derniers devoirs à un ami défunt, s'était excusé de ne pouvoir nous tenir compagnie ; mais, le lendemain 13, il prenait place entre le F∴ Wallgren et moi à la tribune d'honneur, et nous assistions aux tenues des 15e, 16e, 17e et 18e degrés. C'était plus somptueux et plus merveilleux encore.

« Le roi Cyrus et sa cour, avec les esclaves agitant d'immenses éventails ; puis le roi Darius recevant les délégués des Maçons lui demandant aide et protection pour reconstruire le temple détruit ; les ruines du temple, sa reconstitution... »

(Vrais disciples de Satan, les FF∴ achèvent cette comédie en se jouant du Divin Sauveur :)

« ...Puis, enfin, le Golgotha, la mort du Christ, au milieu du déchaînement de tous les éléments et surtout la Résurrection et l'Ascension, où l'on voit Jésus sortir lentement du tombeau les anges descendre du ciel et se placer à ses côtés pour lui faire cortège et monter avec lui dans le firmament bleu.

« *Je n'ai jamais rien vu de plus beau, même à notre grand Opéra de Paris.*

« Et les rôles sont tenus par des hommes qui sont de vrais artistes, qui ont tout appris par cœur et ne se servent d'aucun livre...

« Je ne vous parlerai pas de la splendeur des cérémonies ; toute l'histoire de Zorobabel s'y déroule avec un luxe inouï de costumes et de décors. »

Le récit du F∴ Raymond nous rappelle cette plaisante fantaisie d'un Président de Loge à Détroit qui, voulant figurer très fidèlement le roi Salomon, avait aussi jugé à propos de charger sa tête d'un diadème royal. Le *Freemason*, de Londres, fit observer, à l'époque (1886), que cet amour du panache était fort répandu dans le Royaume-Uni et qu'il avait fallu récemment rappeler très sévèrement à l'ordre bon nombre de membres de diverses Loges qui s'affublaient d'insignes hétéroclites et qui arboraient des décorations de fantaisie.

Faisons une rapide excursion dans les Rituels maçonniques :

RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

Le second officier du Collège de Royal-Arche, représente *Hiram*.

Le F∴ Royal-Arche, ou 13e degré, auquel le Tuileur demande qui l'a reçu à ce grade, répond : « *Salomon et le roi de Tyr.* »

D'après les Questions d'Ordre du 15e degré, le Chevalier d'Orient s'appelle *Zorobabel*, que le récipiendaire représente.

Le premier appartement de la Loge des Princes de Jérusalem, ou 16es degrés est celui de la *Cour de Zorobabel.*

Au grade de Vénérable Grand Maître de toutes les Loges régulières, ou 20e degré, le récipiendaire représente encore *Zorobabel.*

Le premier appartement du Collège de Royal-Hache, ou 22e degré, est censé être l'*Atelier du Mont Liban.* Sur les côtés de la hache des Chevaliers Princes du Liban sont gravées entre autres les lettres L∴ S∴ A∴, qui signifient *Liban, Salomon* et *Adon-Hiram.* L'un des trois mots de passe de ce degré est : *Liban.*

Le mot de passe du 27e degré, ou Grand Commandeur du Temple, est *Salomon.*

Dans le Camp des Sublimes Princes du Royal Secret, ou 32es degrés, la tente A est nommée *Zorobabel.*

Enfin, le second mot de passe (réponse) du Souverain Grand Inspecteur Général, ou 33e et dernier degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté, est *Hiram Abi.*

RITE DE MISRAÏM

Zorobabel est le second mot de passe (réponse) du 46e degré ou Chevalier Rose-Croix de Kilwinning et d'Hérodom. — Neuvième classe (1).

Hiram est le premier mot de passe du 52e degré ou Suprême Commandeur des Astres. — Dixième classe.

Le mot sacré du 63e degré, ou Chevalier de la Palestine, dixième classe, est *Sion.*

Moriah est le mot sacré du 64e degré, ou Grand Chevalier de l'Aigle Blanc et Noir. — Dixième classe.

Melech-Salomo (Roi Salomon) est le mot sacré du 68e degré, ou Chevalier de l'Arc-en-Ciel. — Onzième classe.

(1) Nous lisons, à la page 8 des *Recherches sur le Rite Ecossais Ancien et Accepté*, par le Fr∴ J. Emile Daruty, Souverain Grand Inspecteur Général ou 33e degré, Vénérable de la Loge Ecoss∴ *l'Amitié*, no 245, à l'Ile Maurice (Edition de 1879. — Ouvrage dédié aux FF∴ Albert Pike et Adolphe Crémieux) :

« ...Au milieu du XIIe siècle, les guerres qui agitent l'Europe obligent les architectes et les maçons à chercher asile dans un pays paisible ; l'Ecosse est le lieu de leur rendez-vous.

« C'est ainsi que s'y réfugient des maçons de la Lombardie, possesseurs d'une charte... dans laquelle il était dit que les règlements de leur corporation avaient été rédigés d'après ceux établis par Hiram, roi de Tyr, lorsqu'il envoya des ouvriers au roi Salomon pour la construction du Temple de Jérusalem.

....

« Vers la fin de ce même siècle, trois chevaliers croisés, revenus d'Orient en Europe après la peste de la Palestine, fondent en Ecosse *l'Ordre des Maçons d'Orient,* dont le baron de Westerode affirme l'existence en 1196.

« Un siècle après la fondation de *l'Ordre des Maçons d'Orient,* à la suite de la dernière croisade, à laquelle prit part, d'avril 1271 à juillet 1272, le prince Edouard (fils aîné du roi d'Angleterre Henri III), les seigneurs écossais qui l'avaient accompagné, et qui, en Palestine, s'étaient trouvés en contact avec les initiés d'un Ordre établi sur le mont Moria, fondent, dès leur retour en Ecosse, un chapitre du même Ordre, dans lequel ils emploient les formules traditionnelles de la confrérie. »

(Le siége de cet Ordre, dit Ordre de Hérodom, fixé d'abord dans l'île de I-Cohn-Kill (Iona), au sud des Hébrides, fut ensuite transféré, d'après le Fr∴ Daruty à Kilwinning.)

RITE SUÉDOIS

Le système Suédois, composé de douze degrés divisés en quatre classes, comprend :

C. — 7e degré. *Les Frères favoris de Salomon* (correspondant à celui de *Chevalier d'Occident*).

D. — ...Troisième classe. Le Maître régnant (c'est le Roi de Suède lui-même) ; son titre est : *Salomonis sanctificatus, Illuminatus Magnus Jehova.*

L'auteur du *Lexicon* a perdu de vue un document découvert par Halliwel, dans l'ancienne bibliothèque royale au Musée Britannique (*British Museum*), publié vers 1840, il reproduit en partie aux pages 40-41 et tome Ier de l'*Histoire de la Franc-Maçonnerie* de Findel (Traduction de E. Tandel), 1866. Voici les passages relatifs au sujet qui nous intéresse :

«... Après la mort de David, Salomon acheva la construction du Temple ; il envoya encore des maçons dans divers pays, il rassembla 40.000 ouvriers en pierres, qui tous furent appelés maçons, Parmi eux, il en choisit trois mille qui furent nommés maîtres et directeurs des travaux.

« Il y avait encore, dans un autre pays, un roi que son peuple appelait Iram (Hiram), lequel fournit à Salomon le bois de construction pour le Temple. Salomon confirma les règlements et coutumes que son père avait introduits parmi les maçons. De sorte que l'art de la maçonnerie était affermi dans le pays, à Jérusalem et dans beaucoup d'autre royaumes. Des membres intelligents de ces associations voyageaient à l'étranger tant pour s'instruire que pour enseigner, et c'est ainsi qu'un excellent maçon, Ninus (Mannon) Grâcus, vint en France et y établit la maçonnerie. »

Ce document tend faire croire que David avait été initié par Euclides, élève d'Abraham et de Sara, durant leur séjour en Egypte, qui tenaient la science maçonnique des descendants de Lamech, d'Hermès, etc. Nos lecteurs feront eux-mêmes justice de ces vaniteux racontars appuyés, au moins en ce qui concerne David, sur des anachronismes indiscutables.

Salomon, lors de l'érection du Temple de Jérusalem, fut en rapport avec deux Hiram.

« 1° *Hiram, roi de Tyr.* — Il était, dit le *Lexicon* (1), contemporain de Salomon et l'aida dans la construction du Temple, en lui fournissant des bois de charpente, des pierres, des artisans et en lui prêtant cent vingts talents d'or, somme équivalant, au cours fédéral, à environ deux millions et demi de dollars. A l'accession de Salomon sur le trône d'Israël, Hiram lui envoya des ambassadeurs pour le féliciter de cet événement. En les remerciant, Salomon leur dit de faire connaître à Hiram l'intention qu'il avait d'exécuter le projet de son père David, en construisant le temple de Jéhovah, et il demande l'assistance du Roi de Tyr. Hiram, dans sa réponse, exprima son empressement à prêter le concours, il dit : « Je satisferai à tous ses désirs concernant les bois de cèdres et les bois de sapins. Mes serviteurs les conduiront du Liban jusqu'à la mer et je les ferai diriger par mer en radeaux jusqu'au port qu'il me désignera ; ils y seront débarqués et il les recevra et il exaucera mes vœux en donnant des vivres à mes confrères. » Les bois coupés dans le Liban furent, en conséquence, envoyés par radeaux jusqu'à Joppée, le port de mer de Jérusalem, et de là, convoyés par terre pour cette ville.

« En retour de ce service, Salomon donna au roi Hiram, annuellement, vingt mille mesures de froment et vingt mille mesures d'huile pure ; en outre, il entretint largement les artisans et les ouvriers que le roi de Tyr lui procura. Salomon lui offrit aussi en présent, vingt cités de Galilée. Malgré cela, Hiram ne fut point satisfait ; la tradition maçonnique rapporte qu'il rendit visite au roi d'Israël, pour lui reprocher son injustice. Dius et Ménandre, deux historiens païens, nous affirment qu'Hiram et Salomon correspondaient fréquemment et essayaient de s'embarrasser mutuellement par de subtiles questions.

« 2° *Hiram le Constructeur.* — Parmi les artisans envoyés par Hiram, roi de Tyr, à Salomon, il s'en trouvait un qui est appelé « un homme rusé doué d'intelligence (1) » et, à un autre endroit il est dit être « fils d'une veuve de la tribu de Nephtali ; son père était un homme de Tyr, un ouvrier en airain ; et il était rempli de sagesse et habile pour travailler dans tous les ouvrages concernant l'airain (2). » C'est à cet artisan que Salomon fut redevable de tous les ornements du Temple. Le roi Hiram l'appelait *Hiram abi*, c'est-à-dire, Hiram mon père ; ce qui est une preuve de la haute situation qu'il occupait à la cour de Tyr ; le titre de *ab* ou père, était chez les Juifs fréquemment employé comme un titre d'honneur et une dignité de premier conseiller et intime ami du roi. Ainsi Joseph, selon plusieurs commentateurs, est appelé *Abrech*, ou le « père du roi » et, au sujet de ce même Hiram, il a été dit, dans les Chroniques (3), les paroles suivantes : *Gnasah Hiram Abif l'melech Shlomo*, ce qui équivaut à « il fit Hiram son père, il l'envoya vers le Roi Salomon ». Le nom donné à cet architecte, dans les loges, provient de ce

(1) Pages 136-137.

(1) 2 Chron. II, 13.

(2) Rois. III, chap. VII, 14.

(3) Chroniques, IV, 16.

passage *Hiram Abif*, signifiant, en Hébreu Hiram son père.

(Note 2, page 60, de son *Tuileur Maçonnique*, édition de 1830, le F∴ Villaume fait cette remarque : « Plusieurs maçons disent *Hiram Abif*, c'est une faute ». — Continuons notre traduction du *Lexicon*.)

« Cet Hiram qui exerçait la profession d'architecte et était tyrien de naissance, fut, en toute probabilité affilié à la Confrérie Dionysienne, dont les ramifications s'étendaient à Tyr, et, s'il en fut ainsi, l'union dans sa personne des races Tyrienne et Israélite, dut lui avoir fourni l'occasion favorable, comme nous l'avons toujours pensé, de communiquer les mystères de cette Confrérie aux Juifs constructeurs du Temple. C'est de tradition maçonnique qu'il épousa la sœur d'Adoniram et que sa veuve lui survécut plusieurs années. » (Page 137.)

« *Hiramites.* — Nom employé par les Maçons pour indiquer qu'ils descendent d'Hiram..... Plus particulièrement, ce terme est employé au degré de Patriarche Noachite (21e degré du Rite Écossais), pour distinguer le Maître Maçon des frères de ce grade, qui professent descendre des fils de Noé immédiatement et sans connexion avec la Maçonnerie Templière. Plusieurs savants écrivains embrassent cependant tous les Maçons sous le terme général de Noachites.» (Page 136).

« Hiram est aussi le nom donné au maillet du Vénérable Maître, parce que, comme Salomon contrôlait et dirigeait les ouvriers du Temple avec le concours d'Hiram le Constructeur, de même le Maître doit maintenir l'ordre dans la loge avec l'aide du maillet. » (Page 136.)

« *Adoniram.* — Le principal receveur du tribut du roi Salomon et le Surveillant des 30.000 frères qui furent envoyés couper des bois de charpente pour le Temple, dans les forêts du Liban. Il a été introduit dans le grade de Maître Parfait et Secret et Intendant des Bâtiments, au Rite Ecossais, et dans le degré de Maître Royal. Il est dit avoir épousé la sœur d'Hiram le Constructeur. » (Page 6.)

Albert G. Mackey, parlant d'Hiram, mentionnait aussi la Confrérie Dionysienne. Nos lecteurs ne doivent pas perdre de vue que les prêtres de Dionysius ou Bacchus, « furent les premiers qui élevèrent les théâtres et qui instituèrent les représentations dramatiques, lesquelles, dans le principe, dit Clavel (*Hist. Pitt. de la Franc-Maçonnerie, édition de 1843, p. 78.*), étaient essentiellement liées au culte du dieu. Les architectes chargés de la construction de ces édifices tenaient au sacerdoce par l'initiation ; ils étaient appelés *ouvriers dionysiens*, ou *dionysiastes* (1). »

« Mille ans avant notre ère, les mystères de Bacchus furent établis dans l'Asie-Mineure par une colonie de Grecs. Là, les ouvriers dionysiens perfectionnèrent leur art et le portèrent à ce degré de sublimité dont témoignent les ruines encore existantes des monuments qu'ils y élevèrent. Ils avaient le privilège exclusif de construire les temples, les théâtres et les autres édifices publics dans toute la contrée. Ils y devinrent très nombreux, et on les retrouve, sous la même dénomination, dans la Syrie, dans la Perse et dans l'Inde.

« Leur organisation à Téos, que les rois de Pergame leur assignèrent pour demeure, environ trois cents avant Jésus-Christ, offre une ressemblance frappante avec celle des francs-maçons du XVIIe siècle..............................

« On a vu que cette corporation était principalement répandue en Égypte et en Syrie. Elle devait avoir aussi des établissements dans la Phénicie, pays limitrophe ; car à cette époque, tous les peuples se copiaient. Si elle était primitivement inconnue en Judée, ce qui n'est pas probable, puisque, selon la Bible, les Juifs, d'origine égyptienne, comme les Phéniciens, avaient fait en Egypte *le métier de maçon*, elle dût y être introduite lors de la construction du temple de Salomon. Seulement, elle eut un nom différent dans ce pays ; les mystères judaïques se rattachent à un autre dieu que Bacchus (1).

« Les maçons juifs étaient bien certainement liés à une organisation qui s'étendait hors de la Judée. La Bible les montre se confondant avec les maçons Tyriens, malgré la répugnance ordinaire des Israélites pour les étrangers ; et la tradition maçonnique, qu'il ne faut pas dédaigner, porte que les ouvriers qui contribuèrent à l'édification du temple se reconnaissaient entre eux au moyen de mots et de signes secrets, semblables à ceux qui étaient employés par les maçons des autres contrées. Il y avait, au surplus, entre les Juifs et les Tyriens, conformité de génie allégorique, notamment en ce qui touchait l'architecture sacrée. Suivant Josèphe, le temple de Jérusalem (2) fut construit sur le même plan, dans le même esprit et par le même architecte que le temple d'Hercule et d'Astarté, à Tyr. « Les proportions et les mesures du tabernacle, dit cet auteur, démontrent que c'était une *imitation*

(1) Chez les Grecs, au rapport de Plutarque, Osiris prit le nom de Bacchus ; Isis, de Cérès ; et la pamilia égyptienne devint la dionysia grecque. Il ne faut pas dès lors s'étonner que l'organisation des architectes sacrés fut semblable dans les deux pays.

(1) Clavel est en désaccord avec Plutarque qui prétend au contraire que le Dieu des Juifs devait être le même que Bacchus, fondant cette singulière opinion sur la fête des Tabernacles, sur celles des Cratérophories et Thyrsophories, sur le nom des lévites, le sabbat, le costume du Grand-Prêtre, les sculptures du temple, la défense d'employer le miel dans les sacrifices, l'abstinence du vin comme punition.

(2) Voyez pour ce qui concerne les dionysiastes, Strabon, l. IV ; Aulu-Gelle, l. VIII ; *Antiq. ioniennes*, de la Société des Dilettanti ; *Voyages* de Chamber ; Robinson, *Proofs of a conspiracy* ; Laurie, *History of masonry*.

Nous ajoutons : *Lexicon of Freemasonry*, by Albert G. Mackey, p. 73-74.

2

du système du MONDE. » Par les développements de cette assertion, on voit que, par exemple, les douze pains de proposition que renfermait le tabernacle faisaient allusion aux douze mois de l'année ; les soixante-dix pièces du chandelier, aux décans ou aux soixante-dix divisions des constellations ; les sept lampes du chandelier, aux sept planètes, etc. Et ce n'était pas là une opinion émise par Josèphe pour faire sa cour aux Romains, dont les temples offraient la même signification symbolique, puisqu'on lit dans les *Proverbes* de Salomon ce passage caractéristique déjà cité ailleurs, et qui s'accorde parfaitement avec ce qu'avance l'historien juif : « La souveraine sagesse a *bâti sa maison ;* elle a *taillé ses sept colonnes* ». Et, à ce propos, si l'on se rappelle les explications que renferme le discours de l'orateur de la loge de Maître, on remarquera que c'est absolument dans le même sens que les francs-maçons, *qui se prétendent issus des constructeurs juifs et tyriens*, interprètent les emblèmes de leurs temples.

« Au reste, il existait fort anciennement en Judée une association religieuse dont on faisait remonter l'origine à l'époque de la construction du temple de Salomon et dont les membres étaient appelés *Hhasidéens* ou *Kasidéens.* « Scaliger, dit Basnage, fait des Kasidéens une confrérie de dévots ou bien un ordre de *chevaliers du temple de Jérusalem*, parce qu'ils s'étaient associés publiquement pour entretenir ce bâtiment et pour en orner les portiques. » On s'accorde à reconnaître que c'est du sein de cette société qu'est sortie la célèbre secte des esséniens...

« Les esséniens se livraient à l'exercice des professions mécaniques ; ils construisaient eux-mêmes leurs habitations ; et il est probable qu'ils ne restreignaient pas à cet usage privé l'emploi de leurs connaissances architecturales. Ils avaient des mystères et une initiation : les aspirants étaient soumis à trois années d'épreuves, et, après leur réception, ils étaient décorés d'un *tablier blanc.* Philon d'Alexandrie, qui donne des détails sur les esséniens d'Egypte, ou thérapeutes, dit notamment que, lorsqu'ils étaient assemblés et qu'ils écoutaient les instructions de leur chef, ils portaient « *la main droite sur la poitrine un peu au-dessous du menton, et la gauche plus bas le long du côté* ». Cette particularité est précieuse à relever. Le signe qu'elle indique sera facilement reconnu par les francs-maçons. Il concorde également avec la pose attribuée par Macrobe à Vénus en pleurs, après la mort d'Adonis, dont les mystères, tout phéniciens, étaient célébrés à Tyr, ville d'où avait été envoyé Hiram, l'architecte du temple de Salomon. Ne se pourrait-il pas que Philon, qui écrivait en Egypte, où les dyonisiastes étaient établis, n'eut cité cette circonstance, qui, sans cela n'offrirait qu'une indication puérile, que pour donner à entendre à cette association que les esséniens étaient en communauté de mystères avec elle ? Basnage dit, en effet, que les esséniens professaient plusieurs mystères des Egyptiens ; et l'on a vu que ces mystères étaient, au fond, les mêmes que ceux des dyonisiastes (1).

« Il serait difficile de ne pas inférer des rapprochements que nous venons de faire que les maçons juifs et les dyonisiastes formaient une seule et même association sous des noms différents. Cependant ce ne serait là, il faut le reconnaître, qu'une simple conjecture, à laquelle manquerait toujours la sanction des documents positifs. On ne trouve, en effet, dans les auteurs aucun texte précis qui vienne l'appuyer formellement ; et ce point historique important est condamné à rester à jamais entouré d'incertitude et de doute. » (Page 78-81.)

« *Sceau de Salomon.* — Albert G. Mackey (*Lexicon*, page 311) dit que ce sceau a été ou un *pent-angle*, ou, comme le pensent généralement les archéologues, un triangle double. Richardson en son DICTIONNAIRE PERSAN ET ARABE, soutient que le *Muchra Salimani* ou sceau de Salomon était composé de deux triangles entrelacés. Les orientalistes attribuent plusieurs vertus à ce sceau et les Talmudistes disent qu'il fut gravé sur les fondations du Temple de Jérusalem. »

En Maçonnerie, le sceau de Salomon est l'*Etoile Flamboyante ;* les lecteurs du *Diable au XIXe Siècle* savent qu'en occultisme c'est un talisman de premier ordre.

« *Temple de Zorobabel.* — Cyrus, roi de Perse, ayant rendu la liberté aux Juifs, après soixante-dix ans de captivité, sous le règne de Joachim, trente-deux ans après la destruction du Temple, quarante-trois mille trois cent soixante captifs délivrés retournèrent à Jérusalem, sous la conduite du grand-prêtre Josué, du prince ou gouverneur Zorobabel et du scribe Haggaï ; deux ans plus tard, 535 de la Vraie Lumière, ils jetèrent les fondements d'un second temple. Toutefois, ils furent très dérangés dans leurs travaux par les Samaritains, dont l'offre de s'unir avec eux pour cette construction avait été rejetée. Artaxerxès, connu dans l'histoire profane sous le nom de Cambyses, ayant succédé à Cyrus sur le trône de Perse, défendit aux Juifs de continuer cette œuvre et le Temple resta inachevé jusqu'à la mort d'Artaxerxès et l'avènement de Darius. Comme dans leur jeunesse, une grande intimité avait régné entre ce souverain et Zorobabel, celui-ci se

(1) Voyez à l'appui de ce que nous disons sur les maçons juifs, sur les esséniens, etc., la Bible, *Exode, I ; Rois, I ; Chron, II ;* Josèphe, *Antiq. Jud.* c. VII et VIII ; Philon, *Quod omnis probus liber :* Hérodote, I, Macrobe, *Comment. sur le songe de Scipion :* Basnage, *Histoire des Juifs,* livre des Caraïtes ; Eusèbe. *Preparat, évangél.*, etc. — Ajoutons à la liste de Clavel : Tertullien ; *The Lexicon of Freemasonry,* by Albert G. Mackey, p. 96-97.

rendit à Babylone et obtint du monarque l'autorisation de reprendre les travaux. Zorobabel retourna à Jérusalem, et, nonobstant, plusieurs retards ultérieurs, engendrés par l'inimitié des nations voisines, le second Temple, ou comme on peut l'appeler afin de le distinguer du premier, le Temple de Zorobabel, fut achevé la sixième année du règne de Darius, en 515, exactement vingt ans après son commencement. Il fut alors consacré avec toutes les solennités qui avaient accompagné la dédicace du premier.

« Ce second temple n'égalait pas le premier par le merveilleux et la splendeur de ses décorations; l'Arche d'Alliance avait été perdue; mais, grâce à la précaution prise par nos anciens Grands Maîtres (*our ancient Grand Masters*), une copie fidèle avait été sauvée au milieu de la ruine et de la désolation de Jérusalem..... La pierre maçonnique de fondation (*corner-stone*), qui avait été déposée en sûreté par la prudence des premiers Maçons, fut retrouvée et devint la principale pierre angulaire; tous les vases sacrés furent renvoyés par ordre du roi de Perse. Les Tyriens fournirent de nouveau des bois de charpente des forêts du Liban et à la fin la *capestone*, sur laquelle sept yeux avaient été gravés par l'ordre formel de Dieu, fut célébrée avec sacrifices et réjouissances. » (*Lexicon of Freemasonry*, by Albert G.·. Mackey, p. 346-347.)

Benjamin de Tudèle, voyageur juif espagnol, qui visita la Palestine au XIIe siècle, écrit :

« Il y a à Jerusalem quatre portes : la porte d'Abraham, la porte de David, la porte de Sion et la porte de Josaphat, vis-à-vis de la maison du Sanctuaire, qui était là autrefois. C'est là qu'est le temple Domino, qui a été autrefois un lieu sacré sur lequel Omar, fils d'Alcata, avait bâti une grande et parfaitement belle voûte, où les Gentils n'osent point mettre d'images, ni aucune ressemblance, mais y viennent seulement pour y faire leurs prières.

« A l'opposite de cet endroit, à l'occident, est une muraille qui est un reste de celle du temple, et même du Saint des Saints; on l'appelle la porte de la Miséricorde. Tous les Juifs vont prier devant cette muraille, à l'endroit où était le parvis.

« Il y a encore à Jérusalem, dans cette maison qui a été autrefois à Salomon, *les écuries* que ce roi avait fait bâtir : c'est un bâtiment, tout de grandes pierres; on ne voit nulle part ailleurs un bâtiment semblable. »

Georges Robinson (*Voyage en Palestine et en Syrie*) s'exprime ainsi :

« Sur un point de l'enceinte extérieure du Haram qui a pris la place du Temple de Salomon, est un pan de muraille que les Juifs ont, de tout temps, considéré comme un débris du temple primitif. Le vendredi soir, les Juifs viennent s'y lamenter; on les voit enfoncer leur tête dans les trous de la sainte muraille que l'on appelle le *heit-el-morhaby* (le mur occidental).

« Je fus touché presque jusques aux larmes en voyant près du parvis de la grande mosquée (Mosquée d'Omar), située sur l'emplacement de l'ancien temple, quatre ou cinq Juifs qui me parurent être des rabbins, un livre à la main, la face tournée vers les murailles, et dans l'attitude d'hommes en prières. Je crus entendre ces paroles sortir de leur bouche : « Combien de temps encore, ô Seigneur! serons-nous les objets de ta juste colère? » Dans cette partie du mur, on remarque plusieurs grosses pierres évidemment taillées à une époque fort reculée, du moins à en juger par la forme particulière de leur coupe; quelques-unes ont 12 ou 15 pieds de longueur sur 5 ou 6 de hauteur. »

M. de Saulcy (*Voyage autour de la mer Morte*, t. II, p. 190) dit aussi :

« Sur une hauteur de plus de 12 mètres, la construction primitive est restée intacte; des assises régulières de belles pierres, parfaitement équarries, mais en bossage, c'est-à-dire offrant une bande lisse qui encadre les joints, sont superposées jusqu'à 2 ou 3 mètres du faîte de la muraille. Il suffit d'un seul coup d'œil pour reconnaître que la tradition juive est indubitablement vraie. Un mur semblable n'a été construit ni par des Grecs, ni par des Romains; c'est évidemment un échantillon d'architecture hébraïque... Le mur primitif est couronné, à son sommet, par quelques assises régulières, mais de petites pierres de taille, dont il ne faut faire remonter l'âge que jusqu'à l'époque musulmane. »

Un pèlerin de 1893, Mgr P. L. Péchenard, vicaire général de Son Eminence le cardinal Langénieux (*De Reims à Jérusalem*, pages 167-168), écrit :

« Donnons un simple coup d'œil au *Mont Moriah*, qui est le centre du quartier musulman. Je le parcours à part dans une autre sortie. Désireux d'étudier la grande *Mosquée d'Omar* qui en est la principale curiosité, il me faut, quoiqu'il m'en coûte, ôter mes souliers avant d'y pénétrer; la consigne est inflexible. Par compensation, on y peut rester couvert.

« Cette mosquée est une immense construction, avec coupole centrale. Elle occupe la partie de l'ancien Temple de Salomon où était le *Saint des Saints*. L'espace placé sous la coupole, entouré d'une belle grille en fer qui remonte aux Croisés, est rempli par un vaste rocher proéminent entièrement à nu. C'est là, suivant la tradition la plus accréditée, qu'aurait eu lieu le sacrifice d'Isaac.

« La décoration intérieure est fort remar-

quable. Elle consiste surtout en faïences émaillées d'un beau bleu clair, et en vitraux d'une merveilleuse transparence. Les colonnes monolithes, qui entourent le rocher et soutiennent la coupole, portent visiblement le caractère de l'art chrétien qui les avait produites pour la décoration d'une église.

. . . .

« Cette mosquée est entourée d'une cour immense, ou terrasse, ce qui en fait le monument le mieux dégagé de Jérusalem.

« Au sud de cette terrasse, à quelques centaines de mètres, s'élève une seconde mosquée nommée *El Aksa*, qui est l'ancienne église, à peine modifiée, de la *Présentation* de la Très Sainte Vierge. Elle est construite audessus de vastes galeries, qui servirent d'écuries à l'époque des Croisades, et qui se nomment encore aujourd'hui les *écuries de Salomon*. Ce lieu faisait autrefois partie des dépendances du Temple, et la Sainte Vierge y vécut de trois à quatorze ans. La basilique aurait été construite pour honorer ce grand souvenir. Elle était entourée de vastes bâtiments qui servirent de palais aux successeurs de Godefroy de Bouillon et aux *Chevaliers du Temple*.

« Derrière cette mosquée se trouvent encore les restes des *Constructions Salomoniennes*, qui soutenaient la terrasse du Temple et la séparaient de la profonde vallée de *Siloé*. C'est le lieu *des pleurs*, ainsi nommé parce que les Juifs y viennent pleurer le vendredi en redisant les lamentations de Jérémie. »

Mgr Péchenard signale les « vastes constructions, qui servirent de palais aux successeurs de Godefroy de Bouillon et aux Chevaliers du Temple ». Or, l'écossais Ramsay, qui fonda en 1728, l'un des grands rites de la Franc-Maçonnerie, n'a pas craint de pousser l'imposture jusqu'à prétendre que sa nouvelle maçonnerie, composée de trois grades : *l'écossais, le novice* et *le chevalier du Temple*, provenait des croisades. Il « *en attribuait l'invention à Godefroy de Bouillon*, il prétendait que la loge de *Saint-André*, à Edimbourg, était le chef-lieu du véritable ordre des Francs-Maçons, qu'il disait être les descendants des chevaliers des croisades. » (*Orthodoxie Maçonnique,* suivie de la Maçonnerie Occulte et de l'Initiation Hermétique, par J.-M. Ragon, etc., Paris. — Dentu, août 1853, p. 75.)

Malgré leur trop considérable envergure, ces préambules nous ont paru nécessaires pour l'intelligence du véritable sujet de notre article.

Vers le milieu du mois de février dernier, des bruits étranges coururent à Jérusalem :

« Un steamer, parti des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, cinglait vers la Syrie, ayant à bord, entre autres passagers, un certain nombre de ff.·. américains, qui devaient venir « travailler » dans l'ancienne capitale de la Judée. »

Cette importante nouvelle fut fortement commentée.

Que signifiait ce pèlerinage ?

A quoi serviraient ces assemblées projetées qui allaient se tenir en des lieux si remplis de souvenirs maçonniques ?

Les FF.·. Yankees étaient-ils à la recherche du sceau de Salomon ou de quelque autre talisman destiné à la maçonnerie occulte ?

Voulaient-ils retrouver une pierre plus ou moins cubique, ou la statue d'Isis ?

Désiraient-ils vénérer l'épée et les éperons de Godefroy de Bouillon, conservés dans la sacristie de l'église du Saint-Sépulcre ?

(Le Fr.·. Quantin, dans son *Dictionnaire Maçonnique*, page 60, dit :

« Godefroi de Bouillon. Célèbre chef des croisés, regardé comme instituteur de la maçonnerie. Cette opinion, que je sache, n'est appuyée par aucun titre écrit, si ce n'est par quelques cahiers de grades. »)

Le 3 mars, près de quatre cents voyageurs, débarqués à Jaffa, comme jadis les matériaux du Temple, arrivèrent à Jérusalem. Américains pour la plupart, ils appartenaient à toutes les confessions. Parmi eux se trouvaient deux cents ff.·. qui ne descendirent pas dans les hospices catholiques, mais se disséminèrent dans les hôtels et maisons particulières où leurs drogmans avaient retenu des appartements.

Ces ff.·. ne tardèrent point à parcourir les rues, à visiter les monuments et les églises (où ils se firent remarquer par leur mauvaise tenue), tantôt en bandes, tantôt par petits groupes, arborant sur leur poitrine, au cou, à la boutonnière, certains insignes parmi lesquels dominait le triangle. Ils étaient accompagnés par les dignitaires de la loge de Jérusalem, les ff.·. Hinzmann ; Joshoal Lion ; Villiam Rayat, chancelier du consulat d'Angleterre, secrétaire de l'At.·., syrien devenu protestant ; Alexandre Aouard, dit Howard, maître d'hôtel, libanais apostat ; Georges Cattan, grec non-uni ; Constantin Tadros, id. ; Ibrahim Mosalli, neveu d'Howard.

Ils ont tenu plusieurs réunions bien distinctes :

La première, qui n'était que préparatoire et légitimée par une agape, eut lieu, pendant la nuit du 7 au 8, à Howard's Hôtel. Tandis que le menu fretin « mastiquait et tirait force canonnées » à la mémoire de Séthos, d'Euclides, de David, de Salomon, d'Hiram, d'Adoniram, de Zorobabel, des ouvriers des deux Temples, de Jéhova (le Dieu androgyne, d'après le *Lexicon of Freemasonry*, d'Albert G. Mackey, p. 156), d'Osiris et d'Isis, des

Templiers et de leur Grand-Maître, Jacques de de Molay (dont le nom et celui d'Hiram servent encore de mot de passe au 33e degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté), de tous les maçons passés, présents et futurs, heureux ou malheureux, cannonaient en vrai disciples de Bacchus, les hauts chefs, retirés dans un appartement particulier, se livraient à des prestiges plus ou moins diaboliques.

Ils ont eu ensuite trois tenues dans les *Cavernes Royales* ou *Carrières Royales*, dont l'entrée se trouve sous la maison des *Millénaires*, en face de la grotte dite de *Jérémie*. Leurs costumes étaient des plus variés, ces jours-là : redingotes ou vestons noirs ou de couleur, chapeaux de feutre, affectant toutes les formes; casques de liège, casquettes blanches ou noires; chapeaux de paille. La plupart des ff.·., de Jérusalem avaient la chachia, redingote et pantalon noirs.

Ils s'assemblèrent, une fois, dans les souterrains du Temple, ou *Ecuries de Salomon*, ou *Caveaux de la Mosquée d'Omar*, mais de grand matin, en raison du Ramadam.

Ils auraient voulu élever dans ces *Ecuries* un petit monument composé de pierres extraites des *Cavernes Royales*; mais, nous savons, de source absolument authentique, que les cheikhs de la *Mosquée d'Omar* s'y opposèrent formellement malgré des offres très tentantes de « métaux » d'un certain poids, qui leur furent faites.

On constata avec surprise l'absence du Vénérable de la Loge de Jérusalem, Max Ungar, fils d'un juif passé au protestantisme, maître d'hôtel à Jéricho. Outre le Docteur Biege, chancelier du consulat d'Allemagne, Joseph Schor, juif devenu protestant, et les ff.·. que nous avons nommés, la Loge de Jérusalem est composée d'un f.·. latin, de ff.·. juifs et de quelques ff.·. musulmans.

Nous lisions déjà, au sujet de cet atelier, dans le *Masonic Record of Western India*, de 1875 :

« **Jérusalem**. — La première L.·. établie dans cet Or.·. est une belle illustration de la nature cosmopolite de fraternité mise en pratique. Le Vén.·. de cet atelier est américain; le M.·. Passé, anglais; le 1er Surveillant, allemand; le 2e Surveillant, un natif; le Trés.·., turc; le Secrét.·., français; le 1er Diac.·., persan; le 2e Diac.·., turc. La Loge est composée de chrétiens, de mahométans, de juifs. »

Comme on le voit, elle n'a pas dérogé.

La Grande-Maîtresse de la Loge de femmes est juive.

(Vers 1878, trois Loges fonctionnaient déjà en Palestine. Deux à Beyrouth et une à Jérusalem. L'un des Ateliers de Beyrouth employait la langue arabe, l'autre se servait du français. Ces deux loges complètaient 200 membres, parmi lesquels se trouvait l'Emir Abd-El-Kader, initié en France.)

La 64e Province Triangulaire de Jérusalem a pour Grand-Maître Provincial : Habib Shakal (383). Elle a dans sa juridiction toute la Turquie d'Asie, y compris l'Arabie, et dépend du Grand Directoire Central de Calcutta, dont le Souverain Directeur Grand-Maître Général est : Frederik Hobbs (*Djenbal-Kranor*-926), chargé spécialement de la Direction de l'Asie.

D'après le Docteur Bataille, nous avons désigné, en notre livre *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie Universelle*, p. 618, parmi les inspecteurs généraux et inspectrices générales du Palladisme :

Pour les relations spéciales de Syrie : *Mme veuve Selim Abdallah*, à Beyrouth; *Mlle Noémie Cohen*, à Jérusalem.

Terminons en faisant remarquer la pensée diabolique de ces Américains venant insulter Notre-Seigneur Jésus-Christ près du Calvaire et affirmant l'esprit de ténèbres en se réunissant dans ces légendaires souterrains (1).

A. De la Rive.

(1) Nous retrouvons les noms suivants qui servent de titres distinctifs à certains ateliers (loges et chapitres) de la Franc-Maçonnerie Universelle :

Capestone, à Welland.

Francs-Hiramites, à Valparaiso.

Hiram (le constructeur), à Bombay, Braïla, Burin, Goldenville, Hagersville, Hamilton, Kildonan, Melbourne, Otago, Rawal, Wolfe Island et Yarmouth. — *Hiram Abi*, à La Haye. — *Hirams (Arbeiter)*, à la Véra-Cruz. — *Hiram (Enfants d')*, à Melun. — *Hiram (Fils d')*, à Agen, Béjucal, Martos (Espagne). — *Hiram (Mont Franklin d')*, à Daylesford. — *Hiram* (Roi de Tyr), à Pt Colborne, Summerside et Tilsonburg. — *Jérusalem*, à Rowmanvolle, Bristol, Liverpool et Londres. — *Jérusalem (Saint Jean de)*, à Liverpool, Todmorden et Vepery (Madras).

Joppée, à Cap-Town et Londres.

Liban, à Beyrouth, Feltham, Glocester, Oshawa, Prescot, Sockville et Wingham. — *Liban aux deux Cèdres*, à Erlangen. — *Liban (Mont)*, à Bombay, Lahore, Londres, Saint-Jean (Antigua) et Summerside.

Mont Moriah, à Kurrachee, Londres, Montréal, Newport (Monmouth) et Sainte-Catherine (Niagara).

Pentalphe, à Bradfort et Oshawa.

Pentangle, à Chatham.

Salomon, à Fraserburgh, La Havane et Port Hawksburg. — *Salomon aux Trois Serrures*, à Goteborg. — *Salomon (Disciples de)*, à Cardenas. — *Salomon* (Roi), Aylmer, Digby, Londres, Melbourne, Montréal, Morris (Canada), Petersville, Thamesfort et Toronto.

Sion, à Brikenhead, Manchester, Shanghaï, Smyrne et Sussex (New-Brunswick). — *Sion (Mont de)*, à Benarés, Bombay, Brooklin, Kemptville, Kensington (Ile du Prince Edouard) et Londres. — *Sion (Sainte)*, à Calcutta.

Les Bal.·. (Balustres) du Suprême Conseil de Charleston, sous le Souverain Pontificat du feu Fr.·. Albert Pike, commençaient par cette formule :

DEUS MEUMQUE JUS. — In Deo fiducia nostra. — *Gr.·. Or.·. de Charlestown* (Etats-Unis d'Amérique).

Le Suprême Conseil (Conseil Mère de l'Univers) des Inspecteurs Généraux, *Chevaliers Commandeurs de la Maison du Temple de Salomon*, du 33e degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté de la Franc-Maçonnerie, pour la juridiction Sud des Etats-Unis.

. . . .

Les Chevaliers du Temple aux Etats-Unis ont même, croyons-nous, leur *Revue Mensuelle* spéciale, fondée par le Fr.·. W.-B. Melish, *chef de la Commanderie des Chevaliers du Temple de Cincinnati*, en 1884.

LES MIRACLES

Dieu en créant le monde ne s'est pas réservé le privilège de l'activité, mais Il a accordé à chaque créature une puissance d'action proportionnée à sa nature particulière. Ainsi Il a donné à la plante de croître et de se nourrir en suivant les lois naturelles de la végétation ; à l'animal de se mouvoir, à l'homme et à l'ange de penser et d'agir selon les lois propres à leurs natures respectives.

Bien plus, Dieu a donné à chaque créature le pouvoir de produire chez les êtres de nature inférieure des phénomènes qui surpassent la puissance naturelle de ces êtres. Ainsi l'homme et l'animal ont le pouvoir de remuer ou de transporter une pierre qui par elle-même ne saurait avoir aucun mouvement. Un ange peut suspendre un homme dans les airs, tandis que celui-ci ne peut s'y élever par ses propres forces. Ces phénomènes ne sont pas des miracles proprement dits, parce qu'ils restent dans les limites de la nature créée et sont en proportion avec les puissances naturelles des êtres supérieurs qui les accomplissent; ils ne paraissent miraculeux qu'aux êtres inférieurs qui les subissent sans pouvoir les produire. Si extraordinaires qu'ils soient, ces phénomènes n'étant pas divins, ne sauraient donc prouver par eux-mêmes la divinité d'une religion.

Le vrai miracle, le miracle divin est celui qui est produit dans la nature, mais en dehors de ses lois, et qui, soit par sa nature même, soit par la manière dont il s'opère, nécessite l'intervention d'une puissance supérieure à toute puissance créée ; par exemple, la résurrection d'un mort, l'arrêt du soleil, la prédiction de l'avenir libre, la guérison instantanée d'une maladie grave.

Ce miracle-là est-il possible ? J.-J. Rousseau répond : « Cette question sérieusement traitée serait impie si elle n'était absurde. Ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement, que de le punir ; il suffirait de l'enfermer. » De fait, pourquoi Dieu, maître de son œuvre, ne pourrait-il pas intervenir dans l'ordre naturel sans s'astreindre à en suivre les lois ? Il aurait pu les faire autres qu'elles ne sont ; Il peut partout les modifier momentanément ou les suspendre à son gré : « Je crois, disait il y a quelques années un des membres les plus distingués de l'Académie royale de médecine de Belgique, je crois à ces grandes manifestations de la puissance divine qu'on appelle les miracles. Et veuillez bien le remarquer, messieurs, ce n'est pas seulement ma foi de chrétien, c'est ma raison qui m'impose cette croyance. En me plaçant au point de vue historique, je suis forcé de reconnaître que les miracles admis par l'Eglise sont aussi bien prouvés que les faits historiques les mieux établis. Si j'examine la question au point de vue philosophique, ma raison se refuse à croire que Celui qui a créé les lois qui gouverne les mondes, ait voulu, au lendemain de la création, enchaîner sa puissance jusqu'à la consommation des siècles. » Inutile d'insister sur ce point.

Le tout est de savoir distinguer entre le vrai et le faux miracle, entre le miracle qui vient de Dieu et celui qui vient d'un esprit agissant *en son nom et par sa puissance naturelle.*

Ce discernement est facile à faire s'il s'agit de certains phénomènes qui, comme la résurrection d'un mort, nécessitent évidemment la toute-puissance du Créateur ; il suffit pour ne pas s'y tromper de constater le fait avec soin et de distinguer entre les contrefaçons possibles et la réalité. Mais dans les autres cas où le caractère divin est moins manifeste, ce discernement est d'autant plus difficile que personne ne sait à quel point précis s'arrête la puissance naturelle des esprits. On sait bien que les anges sont capables de guérir certaines maladies en purgeant les corps des éléments qui les causent ; on sait aussi qu'ils sont impuissants à donner la vue à un aveugle ou à reconstituer un membre perdu ; mais peuvent-ils guérir telle ou telle maladie grave, et la guérir instantanément ? Voilà ce que personne ne saurait dire.

Mais il y a encore autre chose qui favorise dans le miracle la confusion entre le divin et le créé : c'est que d'abord Dieu peut parfaitement faire opérer ses miracles par un de ses anges ou de ses saints, quitte à augmenter leur puissance naturelle si elle est insuffisante ; et que de plus on doit encore regarder comme miracles venant de Dieu les opérations miraculeuses accomplies par ses serviteurs, même lorsqu'elles ne supposent pas une puissance divine, parce qu'il est certain que ces saintes créatures n'agissent jamais que sous l'influence du Créateur et pour exécuter ces adorables volontés.

Tout ceci prouve qu'il est assez difficile, souvent même impossible de qualifier un fait qui semble miraculeux, si on veut n'examiner que la nature intime du phénomène. Ces données sont même sans aucune valeur pour certains esprits qui se sont fâchés avec le sens commun, et qui en dépit de la logique la plus élémentaire n'admettent pas l'existence d'un Etre infini, et ne reconnaissent entre sa puissance et celle des autres êtres qu'une question de degrés (Palladistes).

Mais fort heureusement nous avons une pierre de touche bien plus maniable pour

distinguer le vrai du faux, l'or du vil métal.

Voici :

Dieu, existant par lui-même, est la plénitude de tout bien, et tout ce qui vient de lui ne peut être que raisonnable, juste, utile, décent, beau, bon, et portant l'homme à la vérité et à la vertu. Par conséquent, si le phénomène à étudier possède ces qualités on peut dire qu'il vient de Dieu. Mais si le prétendu miracle présente, même *sur un seul point*, quelque chose de ridicule comme les transformations du F∴ Painblanc (*Diable au XIXe siècle*, II, p. 845), comme le tambour, les grelots et les cabrioles aériennes de Miss Diana (id., p. 861)... s'il a quelque chose de laid et de grossier comme presque toutes les apparitions diaboliques... s'il a pour but d'enseigner l'erreur ou simplement de faire douter d'une vérité certaine, s'il porte l'homme à l'injustice, à la cruauté, à la haine, à un mal quelconque enfin, et surtout à l'immoralité... ou s'il est simplement inutile, propre tout au plus à étonner ou à amuser... on peut dire sans crainte de se tromper que ce phénomène ne peut venir de Dieu, Etre parfait, mais qu'il est le fait d'un esprit pervers, c'est-à-dire d'un démon.

Or, ces marques d'infamie se présentent dans tous les miracles diaboliques qui se passent dans la franc-maçonnerie, le palladisme et autres sectes diabolisantes. Reconnaître que ces prestiges viennent de Lucifer, ce n'est pas confesser qu'il est Dieu, comme se le figurent les Palladistes et autres, c'est au contraire avouer qu'il est capable de choses ridicules, inutiles, grossières, obscènes et cruelles, c'est avouer qu'il est un monstre. Un Dieu-Bon qui fait de ces tours-là n'est qu'un effronté séducteur qui se moque des pauvres aveugles qu'il a gagnés par ses caresses.

Mais soyons généreux ; supposons que les miracles de cet être-là soient pour la plupart convenables, supposons même qu'ils le soient tous, *sauf un seul* ; cela suffit encore pour prouver rigoureusement qu'il n'est qu'un monstre doublé d'hypocrite, et non un Dieu, car un Dieu est parfait en tout et toujours. Aussi, dans la religion catholique, on ne trouvera pas un seul miracle qui n'ait toutes les qualités d'une décence et d'une sainteté parfaites.

Il est vrai que miss Diana Vaughan croit voir des marques de cruauté dans les révélations de la Salette (1), et, triomphante, elle dit aux catholiques : « Votre Vierge fait de cruelles menaces même à ses fidèles ; donc votre Dieu est un Dieu de sang. Je vous défie de répondre. » C'est qu'en effet l'argument ne vaut guère une réponse. Les catholiques offensent Dieu par une vie qui est en contradiction avec leur foi, et la Vierge miséricordieuse leur annonce en pleurant que s'ils ne font pas pénitence, la justice de Dieu sera obligée de les frapper comme ils le méritent. Qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve que Dieu est juste puisqu'il châtie le mal, mais qu'il est bon puisqu'il veut amener l'homme à la pénitence pour n'avoir pas à le frapper. Cela prouve qu'il est Dieu.

Pauvre Lucif, tu voudrais donner le change aux ignorants et faire oublier aux millions de chrétiens que tu as massacrés et hachés, tes millions d'adorateurs à toi que tu t'es fait offrir en sacrifice, tes ultionistes, tes menaces sanglantes contre tes ennemis. Tu n'y es pas !

Mais revenons aux miracles du diable. Veut-on savoir comment il manœuvre. Prenons en exemple les phénomènes de fluidification et de substitution que le Dr Bataille a observés en la personne de l'illustre Sophia Walder, et qu'il a racontés dans les dernières pages du *Diable au XIXe Siècle*.

Le phénomène de fluidification s'est passé à Paris, rue du Champ-d'Asile ; il est décrit à la page 838 et suivantes. La pauvre possédée *paraît*, en effet, se fluidifier par degrés sous les yeux des spectateurs ; son corps commence par pâlir, devient couleur de cadavre, puis prend un ton flou, se transforme petit à petit en fantôme, et, au signal donné, ce fantôme disparaît subitement et reparaît au même instant de l'autre côté de la muraille, pour passer par la même série de phénomènes, mais en sens inverse. Voilà le premier fait.

Le second s'est passé dans une villa du Mont-Caprino. Le corps de la possédée devient lumineux et disparaît subitement cette fois pour faire place au fantôme impalpable d'Alexandre le Grand ou autre, et reparaît ensuite tantôt instantanément, tantôt progressivement. De même une table disparaît subitement et est retrouvée le lendemain, oubliée dans les hautes branches d'un marronnier de la propriété. Tel est le second fait (p. 836 et suivantes).

Pour le phénomène de la fluidification, l'auteur se pose cette question : y a-t-il simplement un tour de passe-passe admirablement exécuté, ou bien vraiment un prestige diabolique de premier ordre ?

Quand on examine les circonstances, le caractère parfaitement immoral du phénomène et l'état non moins immoral de la personne, souveraine en Bitru, on ne peut croire à la supercherie.

Reste donc le prestige diabolique sur la nature duquel l'auteur n'a pas une opinion bien arrêtée.

Une fluidification véritable, c'est-à-dire la

(1) Supposons qu'elles soient authentiques.

transformation d'un corps réel en un fantôme, lui semble difficilement admissible, et avec raison. Ce serait le don de subtilité qui n'est pas contraire à l'essence des corps, mais qui est propre aux corps ressuscités et ne saurait s'accorder avec la condition humaine sur terre. Je sais bien que la Toute-puissance de Dieu pourrait, par exception, communiquer ce don à une créature terrestre : mais un ange a-t-il le même pouvoir? J'en doute fort, jusqu'à preuve du contraire.

Il faut donc voir dans ce phénomène une fluidification simulée, une de ces habiles contrefaçons que le singe de Dieu sait si bien fabriquer quand il s'agit de séduire les hommes et de se faire adorer.

Comment le démon a-t-il donc pu opérer cette merveille, ou plutôt ce prestige? Voici l'enseignement de la théologie sur ces matières :

Tout le monde sait à quelles conditions se produit le phénomène de la vue dans l'homme. Il faut : 1° qu'un objet soit en sa présence; 2° que des rayons visuels partent de cet objet et viennent frapper son œil ; 3° que l'impression produite sur la rétine de l'œil soit communiquée par le nerf optique à la partie correspondante du cerveau. Inutile d'entrer dans plus de détails.

Or, saint Grégoire et tous les docteurs modernes nous disent que les anges, tant mauvais que bons, usant du pouvoir naturel qu'ils ont sur la matière, peuvent, quand Dieu le permet, présenter à nos regards un objet quelconque, soit un *corps réel*, animé ou non, qu'ils vont chercher ailleurs et apportent subitement en notre présence, soit un *corps aérien* (fantôme) qu'ils forment dans l'air avec diverses particules élémentaires. Et comme les anges peuvent nous présenter subitement ces objets, ils peuvent aussi les soustraire subitement à nos yeux. Placés devant nous, ces corps provoquent tout naturellement le phénomène de la vue, qui s'opère comme à l'état normal. C'est d'après ce procédé qu'ont lieu ce qu'on appelle les *apparitions*.

Il faut remarquer que les anges ont également le pouvoir de communiquer à ces corps ou à ces fantômes tels mouvements qu'il leur plaît, et de leur faire prononcer des mots articulés ; mais, bien entendu, s'il s'agit de corps dépourvus de vie, c'est-à-dire de cadavres de personnes défuntes ou d'animaux morts, ces mouvements ne sauraient être des actes vitaux, mais seulement des mouvements mécaniques, puisque pour ressusciter un mort il faut une *toute-puissance* qui n'appartient qu'à Dieu et à ceux à qui Dieu la communique.

Les anges peuvent agir d'une autre manière. Sans mettre aucun objet ni aucun fantôme devant nos yeux, ils peuvent très facilement produire dans l'air des rayons visuels correspondant aux formes et aux couleurs des corps qu'ils veulent nous représenter, et, dirigeant ces rayons sur nos yeux, ils nous font voir comme présents des objets qui n'existent pas ou qui sont très éloignés. Ou bien, agissant en sens contraire, ils peuvent supprimer les rayons que projette un corps présent et le rendre ainsi invisible. Ou bien encore, sans se donner la peine d'assembler ou de supprimer les rayons visuels, les anges peuvent produire directement sur notre rétine l'impression qu'y produiraient ces rayons eux-mêmes, et le résultat est toujours le même. Ces deux manières de procéder produisent ce qu'on appelle des *visions*.

Enfin, les anges peuvent agir directement sur le cerveau sans se servir du nerf optique, et produire dans l'imagination l'image sensible qu'y produirait le nerf optique lui-même s'il était mis en mouvement par les rayons visuels. Il y a alors *vision d'imagination*.

(Lorsque ces visions de l'œil ou de l'imagination sont produites, non plus par l'action surnaturelle d'un esprit, mais par une cause interne, comme un trouble organique, il y a *hallucination*.)

Ces principes posés, rien de plus facile que d'expliquer les phénomènes de fluidification et de substitution dont il est question. Commençons par le second.

Le serpent favori de Sophia ouvre la séance, en saluant comme tous les clowns, et aussitôt, se hissant au-dessus des têtes, il se met à grossir et à s'allonger démesurément. Avec les données ci-dessus, on peut expliquer ce premier phénomène de trois manières : le démon fabrique à cet animal possédé un corps aérien à sa fantaisie, un fantôme de boa constrictor ; ou encore il se contente de former dans l'espace les rayons visuels qui représentent cette bête, où, plus simplement encore, il agit sur les yeux et les oreilles des spectateurs, de manière à faire voir un boa et à faire entendre ses sifflements.

Même comédie pour ces mains mystérieuses qui traversent l'air, et pour cette apparence lumineuse que prend tout à coup la malheureuse possédée.

Maintenant, chacun concentre son attention sur Sophia. Elle est bien là, en chair et en os. Elle parle. Cinq de ses frères en Bitru la touchent, la palpent..... mais attention!..... pssit!.., passez muscade!... et Sophia-Bitru a disparu!... Le démon l'a emportée avec une rapidité d'autant plus insaisissable à l'œil humain que, comme un vulgaire prestidigitateur, il a soufflé la chandelle (ce qui était, d'ailleurs superflu). Un instant après, la table suit le même chemin, et, le lendemain, on la

retrouve dans un arbre. Mais voilà qu'à la place de la muscade apparaissent Alexandre, Luther, Voltaire et Cie, tout autant de fantômes aériens que le démon façonne de manière à représenter les personnages voulus, fantômes impalpables, auxquels il communique un semblant de vie. Quand la comédie est finie, le démon ramène la Sophie à sa place.

Rien, dans tout ceci, de difficile pour un esprit, mais rien non plus de miraculeux.

Passons au phénomène de fluidification. Il est très simple à expliquer, et il se réduit, comme le précédent, à une substitution.

Le démon commence par donner au corps de sa victime la couleur d'un cadavre, pour faire croire qu'en réalité il commence à se transformer, et, pour cela, il lui suffit d'agir d'une certaine manière sur la circulation du sang. Mais bientôt, il supprime les rayons visuels naturels et les remplace progressivement par d'autres rayons visuels représentant un fantôme à l'image de Sophia Walder. Les spectateurs, ne recevant plus que ces derniers rayons, croient, en conséquence, que la possédée se volatilise réellement. (Mais, naïfs, donnez donc un bon coup de trique à cette bonne femme invisible, et vous verrez s'il n'y a pas là autre chose qu'un fantôme. Aussi, l'expérience est-elle soigneusement interdite.) Le reste se devine maintenant. Au coup de cloche, le diable transporte le tout de l'autre côté du mur, en faisant le tour bien entendu, mais avec une vitesse insaisissable à l'œil ; et là il reproduit le même phénomène en sens inverse.

Pour comble d'adresse, maître Bitru fait ressentir à la possédée une fatigue extrême, afin que personne ne puisse douter de la fluidification réelle de son corps, fluidification qui est le prétexte indispensable d'une exhibition obscène. En somme, c'est là le but visé. Ça coûte 5.000 francs ! ! !

C'est sur des faits extraordinaires ou miraculeux comme ceux-là que les Palladistes et autres s'appuient pour proclamer la prétendue divinité de Lucifer ! Pauvre esprit humain, comme tu t'aveugles facilement !

Abbé X***.

LE DIABLE DANS LES MISSIONS

Voici un extrait des *Annales de la Propagation de la Foi* (les feuillets coupés par notre abonné portent les nos 90 et 91 ; nous aimerions cependant pouvoir indiquer exactement dans quelle année de la collection notre abonné a fait sa coupure) :

Lettre de Mgr Delaplace, de la Congrégation des Lazaristes, vicaire apostolique du Pé-tché-ly septentrional, à MM. les membres des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« Péking, 18 octobre 1876.

« Là où la force ne lui réussit pas le démon essaie de la ruse. Jamais, depuis trente et un ans que je suis en Chine, je n'ai tant ouï parler de manifestations diaboliques. Un de nos missionnaires, M. Delemasure, directeur du district de Suen-hoa-fou, m'écrit : « Au dire des habitants de « Hoay-ngan, pays nouvellement ouvert à la foi, « jamais les opérations diaboliques n'ont été aussi « fréquentes que ces dernières années. Elles se « produisent sous deux formes spéciales : le *tchao-hou-tse* (possession du renard), et le *tiao-chin* « (esprit dansant). La première est ainsi appelée, « parce que le démon s'introduit sous la forme « d'un animal au poil long et assez semblable au « renard. Cette forme extérieure est celle qui se « montre aux yeux des profanes ; ceux qui se « trouvent sous l'influence diabolique ne voient « pas l'animal, mais un homme ou une femme, « selon leur sexe. Ces rapports entre le démon « et ses adeptes s'établissent parfois le jour, plus « souvent la nuit. La femme d'un néophyte est « possédée de cette manière. La seconde forme « de possession (le *tiao-chin*) ressemble un peu « au somnambulisme, et elle est particulière « aux femmes médecins. Quand une de ces « femmes est appelée auprès d'une malade, il faut « d'abord lui préparer quatre espèces de comestibles propres à être offerts au démon et un « bâtonnet d'encens. A son entrée dans la chambre « elle fait des oblations et invocations. Des con-« vulsions la saisissent ; elle tombe bientôt dans « une profonde léthargie, dont elle sort pour « décrire, en chantant et en dansant, le genre de « maladie, la gravité et les remèdes à employer. « Il est à remarquer que la voix n'est plus celle de « la personne qui parle. Tous ces faits sont « tellement fréquents et avérés qu'il est impossible « de les révoquer en doute. »

« Le district de Suen-hoa-fou n'est pas le seul à jouir de ces visites du démon. De toutes parts m'arrivent des récits à peu près semblables ; mais presque toujours un prêtre ou un simple chrétien

déjoue la sorcellerie, et l'obsédé ou quelque témoin se fait catéchumène, si bien qu'un prêtre indigène m'écrivait en toute vérité : « Voici que le « démon nous aide à convertir les païens. »

« A côté de ces commotions sataniques, Dieu souffle sa douce influence et attire les âmes. C'est pourquoi nos espérances s'accroissent. Nous compterons toujours, Messieurs, sur vos prières et sur vos aumônes, à l'aide desquelles nous tâcherons d'avancer et d'affermir le triomphe de Dieu dans les âmes.

« Daignez agréer l'hommage du profond respect et de la vive reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble et obéissant serviteur. »

LA CAMPAGNE MAÇONNIQUE

CONTRE JEANNE D'ARC

Il est facile de s'expliquer que la divulgation par miss Vaughan de la voûte de Lemmi (du 7 avril 1894) ait mis en fureur tous les hauts-maçons, même les anti-lemmistes. En effet, la production de ce document officiel a éclairé d'un jour complet le mouvement étrange qui s'est produit tout à coup dans les loges de France ; on constate qu'avant le 7 avril 1894 les francs-maçons de notre pays, voyant le mouvement populaire qui s'accentuait chaque jour en faveur de Jeanne d'Arc, avaient adopté une tactique : se mêler à ce mouvement et tenter de *laïciser* l'héroïne. Mais Lemmi prononça son *veto*, et dès lors on constate un brusque changement de front dans les loges. Rien n'est plus instructif que de lire les journaux officiels de la secte, à partir de mai 1894.

Dans le *Bulletin Maçonnique* d'août-septembre 1894, nous trouvons un compte-rendu très caractéristique ; nous le reproduisons en entier. On y verra également, à la fin, un petit acte de l'éternelle comédie des loges au sujet de l'existence des sœurs maçonnes :

R.·. L.·. l'*Equerre*. — Tenue du jeudi 14 juin 1894.

Les travaux sont ouverts à 8 h. 3/4, au Temple de la rue Payenne, n° 5, sous la présidence du Vén.·., le Fr.·. Friquet.

Un second tour de scrutin est accordé au prof.·. Serin, actuellement au service militaire, caporal dans l'infanterie, en garnison à Orléans.

Il est procédé à l'élection d'un député à la G.·. L.·. S.·. de France, en remplacement du F.·. Minot, nommé député de la R.·. L.·. *Les Amis de la Vérité*, à l'Orient de Lyon. Le F.·. Serin est élu.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur la question suivante :

« Des effets que peut produire au XIXe siècle « la fable ridicule du personnage légendaire « de Jeanne d'Arc. »

Le F.·. Minot a la parole.

Dans un exposé plein de faits et de déductions rigoureuses qui a duré 1 h. 1/2, sans que la moindre fatigue se fût manifestée chez les auditeurs, le F.·. Minot a renversé toute la légende bâtie sur le personnage de Jeanne d'Arc.

Il a exprimé l'opinion que si à notre époque, à la fin du XIXe siècle, un mouvement presque universel avait pu se dessiner en faveur de la restauration d'une histoire aussi naïve, cela tient au nervosisme maladif et à l'empire de l'imagination que fait régner, parmi les citoyens, une presse qui spécule sur la crédulité publique et une politique électorale qui fait tout glisser dans la puérilité.

Jeanne d'Arc n'a point commandé d'armée, n'a pas sauvé la France qui n'avait que faire de son concours, n'a pas été abandonnée par Charles VII qui ne la connaissait guère, et n'a pas été brûlée par l'Eglise.

Les armées des anciens traînaient après elles des cages à poulets consultés comme augures. Les armées du moyen-âge et celles de Charles VII, en particulier, étaient suivies de voyantes, d'illuminées, consultées au même titre, quand les capitaines étaient incertains du mérite de leurs desseins. Jeanne d'Arc avait été engagée comme voyante en 1429 parmi les troupes françaises qui devaient délivrer Orléans. Elle avait été amenée à l'armée par ses deux frères, qui prirent rang dans les combattants.

Elle était belle et forte, glorieuse de ses charmes, amoureuse des beaux atours, folle de l'usage du cheval, vaillante, téméraire et convaincue de sa théomanie. Le gros peuple avait foi dans sa vertu surnaturelle. Il la croyait en rapport constant avec les saints et saintes. Cette opinion s'était accréditée parce que Jeanne d'Arc, turbulente, faisait beaucoup parler d'elle et que des succès marqués avaient coïncidé avec son arrivée sous les murs d'Orléans. Ces croyances naïves se retrouvent fréquemment dans l'âme des peuples ignorants qui veulent absolument qu'il y ait quelqu'un qui *porte bonheur*. Elles revivent audacieusement de nos jours par le porte-veine dans la parure des femmes.

Faite prisonnière à Compiègne, où sa confiance dans son étoile lui avait inspiré un élan trop aventureux, Jeanne tomba dans les mains des Anglais qui la gardèrent, puisque le bruit

public la signalait comme une force. On a taxé Charles VII de lâcheté pour l'avoir laissée à ses ennemis. Mais c'est une opinion absolument ridicule. En admettant que le roi eût compté Jeanne d'Arc pour quelque chose et que sa personne occupât une place quelconque dans son esprit, il faut se demander de quelle manière il aurait pu la délivrer. Pour cela, il aurait fallu vaincre encore une fois l'ennemi dans le moment utile. On n'a pas comme cela des victoires à volonté. Que dirions-nous de nous-mêmes alors? On sait qu'après la guerre de 1870, nous avons laissé dans les forteresses de l'Allemagne des prisonniers qui ne sont revenus qu'après quinze et vingt ans. Il y en a peut-être encore au fond des casemates prussiennes!

Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée? C'est impossible à admettre. Avant la reprise de Rouen, en 1449, elle a reparu à Orléans avec ses frères, ainsi qu'en témoignent les livres de comptes municipaux de la ville d'Orléans. Un procès de condamnation a-t-il eu lieu et plus tard un procès de réhabilitation? C'est fort douteux. On n'a à cet égard que des documents absolument suspects qui sont certainement l'œuvre de ces chroniqueurs de métier dont l'espèce pullulait avant la propagation de l'imprimerie et qui écrivaient l'histoire comme un conte, selon le goût et l'usage de l'époque. Leur marchandise aurait été invendable à défaut de fantastique, de drame et de merveilleux.

En tout cas, Jeanne d'Arc est revendiquée, avec raison, par l'Eglise. Cette brillante et mystique virago, qui prétendait passer ses nuits avec les anges, saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, est née des superstitions de l'Eglise. Elle fut amenée sous les murs d'Orléans par le cordelier Richard et sans cesse accompagnée de l'aumônier Pasquerel qui lui soufflait ses inspirations.

Elle fut le produit de l'influence des moines et des prêtres. Si tant est qu'elle fut jugée à Rouen, comme imposteuse, à cause de son affirmation sur ses relations avec les personnages du ciel et comme inspirée du diable, il faut remarquer que le tribunal ecclésiastique de Rouen était composé de juges anglais, car alors Rouen et le Nord de la France étaient anglais. Les prêtres et prélats français tenaient, au contraire, pour Jeanne d'Arc l'inspirée de Dieu. Ce sont eux et le Pape, si on veut puiser honnêtement dans la légende, qui ont provoqué le procès de réhabilitation et ont fait de Jeanne le personnage fabuleux et patriotique que l'Université nous a pieusement transmis dans son *Histoire de France* à l'usage des lycées et des écoles primaires. On commet donc une erreur énorme en imputant à l'Eglise le prétendu martyre de Jeanne. Il faudrait tout au plus en rendre responsable le petit groupe de juges ecclésiastiques qui ont fonctionné sous la direction du pouvoir politique anglais, à l'encontre des vœux et de l'intérêt de toute l'Eglise française.

En résumé, Jeanne d'Arc, telle qu'on la représente actuellement, est un mythe. Pour l'Eglise, c'est une excellente corde à son arc. Mais les démocrates qui veulent la lui prendre sont dupes d'une illusion historique.

Cette vérité éclaterait à tous les yeux si le capitalisme le plus oppresseur ne détenait pas la librairie. Mais l'histoire exacte sur Jeanne d'Arc ne trouverait pas un seul éditeur, parce qu'elle dérangerait des idées faites, en possession de la conscience publique, qu'elle n'aurait pas de débit et qu'elle nuirait même à l'achalandage. Nous devons nous contenter du puissant sarcasme de Voltaire sur la pucelle, quoique à l'heure actuelle, tellement la raison publique paraît avoir fait de progrès, on n'ose plus citer cette crâne, juste et vibrante ironie. Cette conférence a été parsemée de citations extraites de Wallon, Monstrelet, Quicherat, Lesigne, Vallet de Viriville, Henri Martin, Michelet, Joseph Fabre, Béranger, Vincent, ordonnances enregistrées au Parlement, Fresne de Beaucourt, Brantôme, Bernard de Girard, Siméon Luce, Renzi, Villaume, etc.

Après l'ouverture du sac aux propositions qui contient une demande d'affiliation d'un docteur-médecin venant de quitter l'Or.·. de Lyon pour s'installer à Paris, les travaux sont levés à 11 heures.

Tenue du 12 juillet 1894.

Les travaux sont ouverts à 8 heures 45, sous la présidence du F.·. Friquet.

Après la lecture du procès-verbal, soit complété en ce qui concerne le travail du F.·. Minot sur Jeanne d'Arc. Il importe de ne pas tenir en dehors du résumé la citation des ordonnances de Charles VII, figurant dans les registres des Parlements, portant les dates des 16 janvier et février 1429 et 15 décembre 1437, rendues en présence et avec le concours de l'évêque d'Orléans, du Bastard d'Orléans et autres personnages ayant assisté à la délivrance de la ville, et ayant pour objet de récompenser le zèle des habitants d'Orléans et des pays voisins pendant la lutte. Ces seuls documents authentiques sont décisifs puisque, rappelant les faits de guerre et l'héroïsme déployé, ils ne disent absolument rien de Jeanne d'Arc, pas plus que si elle avait été inconnue. Il faut citer aussi l'ordonnce dans novembre 1449, au moment où Rouen vient d'être repris, et dans laquelle le roi, accordant l'amnistie aux prêtres et sujets infidèles de cette ville, ne fait aucune allusion au pré-

tendu procès et au prétendu martyre de Jeanne d'Arc. Les autres ordonnances imputées à Charles VII, par lesquelles il aurait accordé à une certaine époque des immunités aux habitants du lieu de naissance de Jeanne d'Arc et des lettres de noblesse à sa famille n'ont aucune authenticité parce qu'on ne les trouve pas dans les registres des Parlements, et fussent-elles vraies, elles ne témoigneraient nullement du rôle extraordinaire qu'une légende sans cesse amplifiée a prêté à l'idole de nos jours.

Une batterie de deuil est tirée à la mémoire du F.·. Fournier, membre de l'atelier, dont l'éloge funèbre est prononcé par le F.·. Juignet, à celle du F.·. Jochelson, dont le F.·. Minot retrace les dignes qualités, et enfin à la mémoire de l'enfant du F.·. Guerras, membre de la Loge, dont le Vén.·. affirme à cette occasion les sentiments de solidarité.

Il est procédé à l'initiation du prof.·. Serin Paul, caporal, qui avait d'avance les sympathies de l'atelier, comme fils de notre excellent F.·. Serin, second surveillant, mais qui se les est acquises plus solidement encore par le mérite intellectuel dont il a fait preuve au cours des épreuves. Le Vén.·. termine cette réception par une délicate allocution à laquelle le F.·. deuxième surveillant répond par d'excellentes paroles.

Est venue ensuite la question posée par le même F.·. second surveillant, député de l'atelier à la G.·. L.·. S.·. de France, sur l'attitude qu'il devrait observer dans cette haute assemblée, si la création de loges mixtes de femmes et d'hommes venait à y être discutée. Ce F.·., partisan de cet essai, regretterait qu'on lui donnât mission de le combattre. En face de l'Eglise qui gouverne la femme, on peut souhaiter une maçonnerie qui l'en détourne. On nous objecte que les devoirs qui les attachent au foyer ne permettent pas aux femmes de se consacrer à la fréquentation des Loges. Cependant elles trouvent le temps d'aller aux *Magasins du Louvre* et de courir dans les théâtres. Non seulement il faut attirer à nous la femme qui est encore sans idée sur les grandes questions intéressant l'humanité, mais il faut encore s'occuper de faire progresser celles qui se croient plus éclairées. L'affranchissement de ces dernières est encore très relatif, car dans l'atelier mixte de la rue des Ecouffes, les femmes se distinguent par un déisme qui appartient encore aux inspirations mystiques et procède d'un fond ou d'un besoin d'une sorte de fanatisme sentimental.

Le F.·. Gaston Andrieu, de la Loge *La Jérusalem Ecossaise*, dans un charmant discours, unanimement goûté par la grâce de la forme et l'abondance des idées, a développé les conditions des rapports qui devaient exister entre la loge mixte qui vient d'être créée et les puissances maçonniques depuis longtemps existantes. Il critique avec chaleur le mode d'hostilité qui paraît se manifester contre la nouvelle institution. Quant à lui, il est partisan « effréné » des Loges réunissant les hommes et les femmes, et il se propose, l'hiver prochain, de faire dans les Loges d'hommes une série de conférences en faveur de l'idée de l'émancipation de la femme par sa participation aux travaux maçonniques.

Le F.·. Friquet, Vén.·. et membre de la Commission exécutive de l'obédience de la G.·. L.·. S.·. de France, sans quitter le maillet pour ces simples explications, rectifie les erreurs de fait, involontaires d'ailleurs, qui lui paraissent contenues dans la plaidoirie, dit-il, du F.·. Andrieu. Ensuite, rendant compte des motifs de l'attitude défavorable de la G.·. L.·., Il a rappelé que la Fr.·. M.·. était une institution internationale dont on ne pouvait admettre que les bases fondamentales fussent changées par quelques innovateurs tourmentés d'une idée originale. Il s'est élevé contre la simulation de la Loge mixte *le Droit Humain* à être la doublure régulière de la Grande Loge Symb.·. de France, à paraître vivre sous sa protection et à être née de sa volonté. Il n'appartenait pas à quelques individualités isolées, à qui aucun courant d'opinion n'avait en fait conféré de mandat, de détourner de sa destination le dépôt des traditions maçonniques qui avait été confié à leur fidélité, et d'en vulgariser l'usage au mépris des engagements pris et reçus.

Le F.·. Minot prononce une harangue dirigée avec une grande intensité de verve contre le projet de faire entrer les femmes dans les loges. Quel besoin la maçonnerie aurait-elle de courir après le ridicule? Il y a déjà trop d'initiatives individuelles irréfléchies qui tendent à en dénaturer le caractère et à en compromettre la dignité. La Franc-Maçonnerie se propose de faire des caractères forts pour une lutte occulte contre les préjugés. Son tempérament est essentiellement militant. Elle requiert des virilités et ne supporte pas entre hommes et femmes un commerce aimable qui débiliterait. Ce n'est pas en ouvrant ses temples aux femmes que la Fr.·. Maç.·. les les émancipera. Elle ne recueillera dans la suite que celles qui sont toutes émancipées, et cela ne sera peut-être pas au profit de son prestige. Si la femme est en retard, c'est que l'homme est assez faible pour tolérer que l'Eglise exploite son âme peureuse ou son extrême sensibilité sentimentale. Appréciant l'effort qu'il appartient à la maçonnerie de faire, le F.·. Minot s'écrie : « Faites des hommes, vous aurez des femmes. »

Le Fr.·. André est pour que la maçonnerie

se charge de l'émancipation de la femme en l'associant à ses travaux. C'est un progrès à accomplir. On le combat comme tout progrès a été combattu. Il a fallu onze ans à Maria Deraismes pour faire triompher sa proposition de faire voter les femmes pour l'élection des juges au Tribunal de commerce.

Le Fr∴ Andrieu reprend la parole pour protester contre le pronostic du Fr∴ Minot d'après lequel ce serait les femmes émancipées socialement qui afflueraient à la porte des loges mixtes. Il combat la vieille idée que l'homme aurait une supériorité sur la femme. Il cite dans la société civile des associations de femmes qui donnent l'exemple d'une capacité administrative remarquable. Il invoque le témoignage même des congrégations religieuses de femmes.

Elles s'administrent, grandissent et prospèrent par elles-mêmes, montrant que la femme ne le cède en rien à l'homme en force intellectuelle et en puissance d'application et de persévérance. Relativement au transport dans un nouveau milieu du dépôt des traditions maçonniques, le Fr∴ Andrieu ne reconnaît pas le droit de propriété en vertu duquel les adversaires de la loge mixte voudraient se porter plaignants et exercer une revendication.

Les formes et les bases du travail maçonnique ne sont pas un privilège. Quelle serait la légitimité du monopole? Le mécanisme maçonnique n'a pas été donné à l'origine à tel comme une propriété privée.

Le Fr∴ Catalo demandant à exposer aussi son opinion sur la question, et l'heure étant avancée, la fin de la discussion est reportée à la prochaine tenue.

Il est donné toutefois connaissance d'une proposition d'ordre du jour déposée par le F∴ Minot, et ainsi conçue :

« Considérant que rien ne permet de supposer que la Gr∴ L∴ S∴ de F∴ ouvrira dans son sein une discussion sur la création de loges mixtes, réunissant les hommes et les femmes ;

« Considérant en outre qu'une pareille innovation serait la ruine de la société maçonnique, dont les traditions, le but, l'universalité d'établissement chez tous les peuples, la force d'unité et la pensée virile, dans l'ordre de l'idée et de l'action, sont incompatibles avec une modification fondamentale de cette nature.

« La Loge *l'Equerre* passe à l'ordre du jour. »

Les travaux sont clos à 11 heures 1/2.

SATAN CHEZ LES FRANCS-MAÇONS

Ce qui suit est extrait du *Pèlerin*, n° 272, coupure envoyée par un de nos abonnés :

On ne veut plus qu'on parle du diable ; mais nous avons mauvais caractère et nous continuons à signaler l'ennemi.

L'Évangile est rempli des récits relatifs à l'intervention du démon et aux combats que lui livre le Sauveur pour nous montrer comment il faut faire. Sur trois dimanches de carême, nous avons eu déjà deux fois, dans l'Évangile, à méditer spécialement sur le démon. (Premier et troisième dimanche.)

La forme que Satan prend le plus souvent aujourd'hui, c'est la franc-maçonnerie ; il faut le proclamer, puisque des naïfs se font francs-maçons uniquement afin de grossir leur bourse, en se faisant plus d'amis, et ils ne se doutent pas que c'est l'armée de Satan qu'ils grossissent.

Pauvres dupes, ils croient qu'ils ne croient pas au diable, et afin de gagner de l'argent, ils lui vendent leur âme, absolument comme on faisait autrefois par un pacte.

Avertissons sans relâche les francs-maçons naïfs qui ne savent pas ce qu'ils font.

Aujourd'hui, nous donnons le portrait de l'évêque le plus détesté de la secte : Mgr Fava, évêque de Grenoble.

Mgr Fava a fondé, en opposition aux francs-maçons, la ligue des francs-catholiques ; c'est une magnifique croisade contre Satan, on s'y enrôle en masse.

Mgr Fava, dans sa semaine religieuse, a fait imprimer plusieurs fois des histoires de diablerie franc-maçonnique pour éclairer les dupes. C'est le jour d'en citer quelques-unes.

I. — Un officier français jeune encore, affilié déjà à la franc-maçonnerie, allait prononcer ses derniers serments et recevoir la dernière initiation dans une arrière-loge. Les frères étaient réunis pour la lugubre cérémonie, lorsque tout à coup, sous la forme humaine, apparaît le démon, les portes et les fenêtres étant soigneusement fermées.

A cette vue, le jeune homme est bouleversé et il se dit que, puisque le démon existe, Dieu doit exister aussi. La pensée de la justice divine se présente en même temps à son esprit effrayé, et il n'ose aller plus loin : la miséricorde infinie l'attendait à ce moment et la grâce touchait son cœur.

Il se convertit, quitta l'armée et entra dans le noviciat d'un ordre religieux. Ordonné prêtre, il consacra de longues années aux travaux des missions étrangères. Il revint en France où il a été supérieur d'une communauté pendant

quelque temps. Il vit encore et a raconté lui-même le fait au R. P. Jourdan de la Passardière, supérieur des Oratoriens de saint Philippe de Néri.

Nous avons eu l'honneur de voir le R. P. Jourdan de la Passardière à l'occasion du troisième anniversaire de Notre-Dame de la Salette. L'éminent prédicateur nous a donné connaissance du fait, nous autorisant à le publier et à nous servir de son nom. Il nous a donné aussi le nom du religieux en question, mais nos lecteurs comprendront qu'il est prudent de le taire.

II. — M. Récamier, médecin très célèbre et en même temps très chrétien, désira un jour assister à une réunion d'une arrière-loge maçonnique, à Paris. Il pria un de ses amis qu'il savait franc-maçon et dignitaire, de l'y introduire. Toutes les difficultés ayant été surmontées, le célèbre docteur se trouve un soir dans la loge. Le fauteuil du président était vide et l'on n'attendait plus que celui qui devait l'occuper. Tout à coup, le démon apparaît sous la force humaine, et il commence un discours contre le Christ.

M. Récamier veut s'assurer alors s'il a réellement devant lui le prince des ténèbres, et, sans que personne puisse s'en apercevoir, il fait un signe de croix sur sa poitrine. Aussitôt le démon se lève furieux, s'écrie : Nous sommes trahis ! et disparaît pendant que les lumières s'éteignent d'elles-mêmes et que les assistants s'enfuient en répétant aussi : Nous sommes trahis ! Le R. P. Jourdan de la Passardière, qui nous a raconté ce fait, le tient du R. P. Carboy, confident intime du docteur Récamier.

III. — Un religieux de Rome, aumônier des troupes pontificales à la bataille de Mentana, allait au soir de cette sanglante journée, porter les consolations de son ministère aux mourants des deux armées en présence.

Apercevant des garibaldiens blessés et étendus sur le sol, et distinguant un scapulaire sur leur poitrine, le Père s'approchait, croyant trouver un reste de foi et de confiance en la Vierge Marie, qui lui permettrait de parler de leur salut à ces pauvres égarés.

Il se vit accueilli par des blasphèmes et put constater de ses propres yeux que ces victimes de l'engagement des sociétés secrètes portaient sur ces scapulaires, par une sacrilège parodie, l'*image du diable* au lieu de celle de la Sainte Vierge.

C'est le religieux lui-même qui a raconté le fait.

*
* *

Nous ne voulons pas, en racontant ces faits, faire croire que le démon préside toutes les réunions des loges. Ce n'est et ce ne peut être que le mystère de quelques arrière-loges où les initiés du premier degré ne peuvent être admis.

Que personne ne rejette ces faits par ce seul motif qu'il éprouve de la répugnance à y croire : ce sentiment demande à être combattu, car il est le fruit d'une éducation trop naturaliste.

L'histoire atteste que Satan s'est toujours mis en rapport avec ceux qui ont entrepris de faire la guerre à J.-C. et à son Eglise. On sait le témoignage que Luther s'est rendu à lui-même sous ce rapport. Saint Grégoire de Nazianze raconte l'anecdote suivante de Julien l'Apostat, le type de la franc-maçonnerie :

«... Voici un fait qui m'a été confirmé par une foule de témoignages. Dans un de ces souterrains où il se livrait, avec son Oronte, à des pratiques mystérieuses, Julien se vit subitement entouré d'apparitions fantastiques qui le pressaient de toutes parts, faisant entendre des bruits insolites, élevant une vapeur fétide, enfin tout le cortège habituel de ces évocations dont le récit tient du délire. Le César récemment initié n'était point encore aguerri contre de pareilles manifestations ; il eut peur, et, se rappelant la foi qu'il avait abandonnée, il traça sur lui le signe de la croix. Immédiatement la fantasmagorie disparut. Mais Julien voulut recommencer l'épreuve ; une nouvelle évocation eut lieu : les spectres reparurent. Un nouveau signe de croix les mit en fuite. Oronte s'approcha du prince et, lui saisissant le bras : Qu'avez-vous fait ? Ce n'est pas la terreur qui éloigne les dieux, c'est l'indignation que leur cause votre sacrilège. Cessez d'attirer sur vous leur juste colère, en leur opposant les pratiques d'un culte maudit. » (S. Grég. de Naz. cité par Darras, *Hist. de l'Eglise*, tome VIII, p. 70.)

Quant à ceux qui ont peine à croire non seulement aux apparitions du démon, mais même à leur existence, nous nous contentons de les renvoyer à Bayle, le patriarche de l'incrédulité moderne. Voici en quels termes il parle des bons et des mauvais anges :

« Il est très ridicule de nier qu'il y ait des êtres, dans l'air ou ailleurs, qui nous connaissent, qui nous font, tantôt du bien ou tantôt du mal, ou dont les uns ne sont enclins qu'à nous perdre et les autres ne sont enclins qu'à nous protéger. Il est très ridicule de nier cela... Le paganisme est l'infâme et abominable ouvrage des princes des ténèbres..... Le diable est le chef des créatures rebelles. (Pensées diverses, Tom. II. — Dict., articles : Xénophane, Mahomet.)

Si le diable est le chef des rebelles, autrement dit des révolutionnaires, quoi d'étonnant qu'il se concerte parfois avec ses sous-ordres ?

LE PÈRE DELAPORTE

Missionnaire du Sacré-Cœur.

On lit dans l'*Univers*, numéro du 25 juin :

Un des frères en religion du R. P. A. Delaporte, le P. Vaudon, nous adresse sur le pieux, docte et militant religieux qui, si longtemps, fût notre collaborateur, une vivante et touchante étude que nous sommes heureux de publier. Il ne suffit pas à l'*Univers* de s'associer à ces belles pages en les insérant; je tiens à dire qu'elles expriment sur l'homme et son œuvre nos sentiments et nos jugements.

Je joins à cette adhésion l'expression de ma reconnaissance personnelle pour le concours que le P. Delaporte a donné à l'*Univers* avec une sympathie qui s'adressait aux ouvriers comme à l'œuvre elle-même. Il était des nôtres par le cœur comme par les doctrines. Plusieurs fois il m'a dit : « J'ai trop aimé Louis Veuillot, je reste trop dévoué à sa mémoire et à « sa ligne » pour ne pas vous être fidèle. »

C'est la gloire de l'*Univers* d'avoir eu, à toutes les phases de son existence et dans toutes ses luttes, de tels prêtres pour amis et pour garants.

EUGÈNE VEUILLOT.

Ce n'est pas en deux ou trois coups de crayon que l'on peut esquisser la figure de ce prêtre éminent dont naguère, en quelques lignes émues, l'*Univers* annonçait la disparition soudaine. Le P. Delaporte a droit à un portrait. Espérons qu'un jour il sera fait et de main d'ouvrier. En attendant, voici les lignes maîtresses de cette belle et originale physionomie.

Avant tout et au pied de la lettre, le P. Delaporte fut homme d'église. Il le fut d'instinct. Il le fut de réflexion. Par sa naissance : — Albert Delaporte du Bois-Roussel, — par son grand air, son langage, ses manières, surtout par le don de conversation qu'il avait à un degré peu commun et par l'esprit qu'il avait étincelant, il aurait pu être homme du monde. Il n'a été que prêtre ; mais il l'a été pleinement.

Homme d'église, on peut dire aussi bien : homme du pape. Que le pape s'appelât Pie IX ou Léon XIII, quelqu'un l'a-t-il aimé davantage ? Le P. Delaporte était aux écoutes pour deviner jusqu'aux moindres sentiments, jusqu'aux moindres désirs du Souverain Pontife. Les récentes directions de Rome l'ont trouvé soumis dès le premier jour, en dépit de ses traditions de famille, en dépit de ses préférences et tendances personnelles. A l'un de ses confrères qui, dès la fin de février 1892, avait commenté, dans la chaire d'une métropole, l'Encyclique aux Français parue la veille, il écrivait : « Voilà qui est d'un grand exemple. En avant pour le Pape et pour la France ! » Des deux mains, en ce temps-là, il applaudit à la conduite résolue et tranquille du comte Albert de Mun : « Ceci, disait-il, s'appelle comprendre son devoir et le faire. »

Et quand il vit de ses yeux que des catholiques — romains jusque-là, — hélas, aussi des prêtres, hésiter à suivre le pilote de la barque de Pierre, louvoyer tout en criant qu'ils ramaient droit, semblant se donner puis se reprenant, il en souffrit comme d'un scandale et il disait : « Ce sont de pauvres aveugles qui, demain peut-être, seront des égarés ; prions pour eux. » En tout il regardait vers Rome. Il pensait comme le Pape. Il jugeait comme le Pape. Il parlait comme le Pape. Il aimait l'Église à plein cœur et de tout son esprit.

C'est justement pour sa docilité aussi empressée qu'affectueuse à obéir au Vicaire de Jésus-Christ que le P. Delaporte aimait l'*Univers* si tendrement et si profondément. Bien avant Léon XIII et comme lui il disait à qui voulait l'entendre : « Le bon journal, le grand journal catholique, le voilà ! » Non pas qu'il fût exclusif. Nous n'avons point connu d'intelligence plus hospitalière. Il aimait *le Monde* pour ses jeunes et belles ardeurs ; *la Croix* pour sa note populaire et sa vaillance. Il aimait l'*Univers* pour sa doctrine. D'en être, sous ses deux initiales : A. D., le collaborateur, ç'a été une des joies de sa vie.

Comment il écrivait au vol de sa pensée, nul de ses familiers ne l'ignore, et le lecteur devait bien un peu le soupçonner. Jamais sa main rapide ne raturait, ou presque jamais. Cette riche, cette exubérante nature avait un don merveilleux d'improvisation écrite et aussi d'improvisation parlée. De l'une et de l'autre il abusait quelquefois. Il avait trop d'esprit pour ne s'en apercevoir jamais. Sa rhétorique n'était point compliquée. Je crois bien qu'elle tenait toute dans ce mot du vieux Montaigne : « Tel sur le papier qu'à la bouche, et tel à la bouche qu'au cœur ».

Tout comme un autre, mieux que beaucoup d'autres, ce lettré (le P. Delaporte, à dix-huit ans, était licencié ès-lettres) eût pu faire ce qu'on appelle en un certain milieu « de l'écriture artiste » ; mais le combattant avait bien d'autres soucis. L'ennemi : radical, franc-maçon, socialiste ou sataniste, était là, en plaine ouverte ou derrière le talus. Le tirailleur faisait feu, sans se préoccuper du geste ou du bruit.

Au repos, il savourait les belles pages... des autres, dans son *Univers* d'abord, dans les livres ensuite. Ensemble, souventesfois, nous avons lu Berteaud, étrange, fulgurant, splendide ; Gerbet, lumineux et doux ; Baudry, le théologien-poète, dont il se glorifiait d'avoir

été l'élève et l'ami ; le P. Lacordaire, dont il prononçait le nom après le nom de Bossuet ; le P. Gratry, mélodieux penseur, maître-écrivain, auquel il ressemblait un peu par la candeur, et, pourquoi le tairai-je ? par le rêve. Volontiers il écoutait quelques strophes de Lamartine. Il est vrai qu'il lui arrivait de s'assoupir. On le réveillait au vacarme de bronze et d'or que font les rimes de Victor Hugo. Là où il ne s'endormait jamais, c'était aux livres de Louis Veuillot. Cette vigueur de pensée dans un continuel essor d'imagination le ravissait. Quel grand esprit ! disait-il, et plus encore quel grand cœur ! Il gardait avec un soin jaloux, lui qui donnait ses livres à tout venant, un exemplaire du *Parfum de Rome*, à cause d'un « hommage d'auteur » dont il était justement fier.

Le P. Delaporte admirait, disions-nous, les œuvres de ses contemporains. Ce n'est pas qu'il n'ait écrit lui-même en maints articles de journaux et de revues, en maints ouvrages, de très bonnes et de très belles pages, d'un style articulé, robuste, franc, populaire. On en trouvera de vives et d'alertes, d'humoristiques, dans les opuscules qui peuvent rivaliser avec les meilleurs de Mgr de Ségur : *Bataille au coin du feu ; Bataille au bord du chemin ; le Diable existe-t-il et que fait-il ; les Hommes noirs ; Jacques Bonhomme, grand électeur de la République. La vie du P. Rauzan*, si elle manque un peu de couleur, n'en a pas moins révélé, dans le P. Delaporte, un historien de quelque mérite, tout comme le *Problème économique* l'a mis en bon rang parmi les sociologues de notre siècle. Pieux sans mièvrerie dans l'*Imitation de saint Vincent de Paul*, il est hardi, ardent, éloquent dans le *Règne social de Jésus-Christ* (il s'en faut que nous ayons cité tous ses ouvrages), et il laisse, outre ses retraites ecclésiastiques, ses avents, ses carêmes, des manuscrits que ses frères en religion ne laisseront pas inédits, il faut du moins l'espérer ; mais il se pourrait faire que son chef-d'œuvre, comme au jugement de plus d'un celui de Louis Veuillot, fût sa correspondance. Nous n'en dirons pas davantage pour aujourd'hui.

Les questions ouvrières l'avaient préoccupé de bonne heure. On peut assurer qu'il avait étudié, sous toutes ses faces, le difficile et dangereux problème. Quand il succéda à son saint ami, Mgr de Ségur, à la présidence du Bureau de l'Union des Œuvres, il était prêt non pas seulement à rédiger le *Bulletin*, ce qu'il fit excellemment, mais à diriger les travaux d'ensemble, à préparer les congrès, à les présider avec une verve et un entrain sans pareil, à leur donner la note doctrinale, à les tenir en éveil, toujours du côté du Vatican. L'Encyclique *Rerum Novarum* le remua, si je puis parler de la sorte, jusqu'à fond d'âme, et par sa rigueur presque mathématique dans les notions de justice et de charité et par sa profonde sympathie pour les classes pauvres qui se trouvent en général dans une situation d'infortune et de misère imméritée. Le P. Delaporte vit du premier regard de quel côté le Pape orientait le monde. Plus que jamais, il se gara de la vieille école libérale et retardataire. De tout son pouvoir, il favorisa la marche en avant. Au reste, depuis longtemps, il admirait les grands initiateurs : Ketteler, Manning, Ireland, Gibbons, Decurtins, A. de Mun. Les « audaces » des jeunes : Garnier, Naudet, Lemire, n'étaient pas pour l'effrayer. Volontiers il eut pris rang dans l'avant-garde et préparé les triomphes du vingtième siècle ; mais l'âge était là et la mort le guettait.

La mort a été d'une soudaineté effrayante ; mais, certainement, pour le Père, elle n'a pas été imprévue. Il y songeait tous les jours ; il en parlait dans toutes ses lettres. On raconte même qu'il avait offert sa vie pour la conversion d'une luciférienne fameuse : l'américaine Diana Vaughan.

Quoiqu'il en soit, ce prêtre d'une piété tendre, ce religieux du Sacré-Cœur, est mort en parlant de la Sainte Eucharistie.

C'était le samedi 15, à la récréation du soir. Un peu fatigué, il avait demandé à s'asseoir sur un banc. Il rappelait avec une complaisance visible les souvenirs de sa première communion, quand, tout à coup, il se renverse et meurt.

Nous ne savons pas ce qui restera du P. Delaporte. On a déjà oublié qu'il a été professeur à la Faculté de théologie de Bordeaux, supérieur général d'une Congrégation religieuse et président de l'Union des Œuvres ouvrières de France. On gardera peut-être son nom dans le grand public catholique, le nom d'un bon ouvrier de la parole et de la plume, le nom d'un prêtre de forte et sûre doctrine, un prêtre « romain ». Dans sa famille religieuse, les jeunes se souviendront longtemps de ce beau vieillard qui les aimait d'un cœur perpétuellement rajeuni. Ils le reverront égrenant, sous les ombrages d'Issoudun, non pas seulement son chapelet, mais son rosaire. Ils le reverront quittant sa cellule avant l'heure, à cause de ses jambes un peu alourdies, pour arriver le premier aux exercices communs. Ils l'entendront parlant *con amore* de l'Ecole Apostolique, cette « Petite-Œuvre » dont il disait, de façon charmante, qu'elle est née d'un battement du Cœur de Jésus et d'un sourire de la Vierge. Ils l'entendront déroulant au scolasticat les splendeurs du plan divin, le *Cosmos* de sagesse, de puissance et d'amour. Ils l'entendront surtout leur révélant les intimes richesses du Cœur de l'Homme-Dieu et les

amabilités ravissantes de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Longtemps, ils l'appelèrent entre eux « le bon Père Delaporte », sans savoir peut-être d'où lui venait cette bonté vraiment exquise, toute faite de miséricorde, de pitié, d'indulgence, plus encore que de tendresse. Un jour ils apprendront qu'il avait souffert.

P. Jean Vaudon.

L'ARGENT DU DIABLE.

La lettre qu'on va lire nous est adressée par un vénérable ecclésiastique du Sud-Ouest, bien connu de nous. On comprendra sa réserve, quand nous aurons dit que des membres de la famille qui est en cause existent encore. Nous avons donc remplacé par X, Y et Z les noms de personnes et de localités figurant dans ce récit, dont l'authenticité est garantie par le caractère du narrateur :

Monsieur le Docteur,

Puisque vous invitez vos abonnés à vous raconter les diableries qu'ils savent, je prends la liberté de vous faire le récit suivant :

Il y a *environ* soixante-dix ans, l'on pouvait remarquer, près X*** (petite ville du Sud-Ouest), une entrée souterraine, dont la porte, disait la rumeur publique, s'ouvrait une fois l'an, pendant la grand'messe du jour de Pâques.

Pour vérifier le fait, une jeune mère, portant au cou son tout petit garçon, vint en ce lieu aux jour et moment marqués.

Quand elle approcha, la mystérieuse porte s'ouvrit et, sur le seuil apparut, un homme engageant notre curieuse à descendre.

Ce qu'ayant fait celle-ci, elle se trouva en une salle meublée, sur le sol de laquelle étaient amoncelées des pièces d'or.

Ce maître de la cave, la voyant littéralement fascinée par l'éclat des espèces sonnantes, lui permit d'en prendre librement, après avoir fait asseoir son bébé sur un siège.

La femme ne se fit pas réitérer l'autorisation.

Au contraire, ayant mis dans son tablier autant de pièces qu'elle en pouvait porter, elle ne s'en fut les déposer chez elle que pour revenir en hâte puiser derechef au trésor.

L'étrange individu, la jugeant par trop cupide, lui demanda alors :

— N'en as-tu donc pas assez ?

— Non répondit-elle...

L'autre la laissa faire ; mais lorsqu'elle ressortit, il lui rompit un talon, en fermant la porte plus tôt qu'il ne devait.

La malheureuse, domptant sa douleur, porta au logis cet or funeste, qui déjà lui coûtait si cher... puis revint demander son fils au méchant monsieur.

Mais ce dernier faisait obstinément le sourd-muet.

— Eh bien, dit la mère affolée, je vais requérir M. notre curé !

Aussitôt instruit du fait, le digne pasteur d'accourir : peine inutile.

Un autre prêtre ayant été appelé, essuya le même insuccès.

Alors, nos deux ecclésiastiques, avouant humblement leur impuissance, mandèrent leur voisin, le saint curé de Y***.

En les entendant prendre cette décision, le diable (car c'était lui), tremblant déjà dans ses culottes, leur cria sur un ton qu'il s'efforçait vainement de rendre moqueur : — Oui, c'est cela ! Allez, allez chercher votre vieux borgne ! Peut-être me dérangerai-je plus pour lui que pour vous ?

Le saint curé de Y*** ne se fit point attendre ; après avoir récité les exorcismes prescrits, il dit à Satan : — Veux-tu ouvrir ?...

— Non pas ! répondit l'autre.

— Ah ! tu refuses de t'exécuter ! Eh bien, je te l'ordonne de par Dieu !

Et à l'instant la porte s'ouvrit. Le vénérable prêtre, tenant un crucifix suspendu à une corde, descendit résolument, prit l'enfant et remonta, en laissant traîner derrière lui l'image du Rédempteur, pour protéger sa sortie.

A peine eut-il repassé le seuil, que la porte se referma violemment.

Personne n'en fut choqué !.. Que dis-je ? Afin de laisser messire Mammon compter à l'aise ses écus, l'on construisit devant sa porte une solide muraille, qui en rendait d'un seul coup l'accès impossible et l'ouverture inoffensive.

La bonne chrétienne qui m'a raconté la première cette histoire, n'ayant point osé m'en nommer les héros secondaires, je me permis, quelque temps après, de demander à une honnête marchande de légumes, appelée Mme Z***, s'il ne fallait point classer ce récit parmi les pures légendes.

— Monsieur l'abbé, me repartit cette brave personne, *je ne sais trop que vous en dire ;* car l'enfant en question est devenu mon mari ; à toutes mes interrogations sur ce chef, il a toujours répondu ne se souvenir de rien.

Cependant je puis vous affirmer :

1° Qu'on lui en a souvent parlé, et que ses compagnons de catéchisme ne se gênaient guère de l'appeler : *restant de cave.*

2° Que j'ai souvent, *de mes yeux, vu* le talon rompu de ma belle-mère, lequel, jusqu'à la mort de celle-ci, *n'a jamais cessé*, malgré tous les remèdes employés, *de fourmiller de vers.*

3° Que mon mari, pendant les premières années de son union avec moi, m'a souvent terrorisée par d'intempestives fureurs.

Entre cent faits que je pourrais vous citer

comme échantillons de ses violences, en voici deux :

Un jour, que je coulais paisiblement la lessive, il enleva, furibond, tout le linge mis dans la cuve et le jeta au milieu des cendres.

Une autre fois, il tenta de m'étouffer entre le matelas et la couette de mon lit.

Et lorsque le retrouvant calme, je lui demandais : « Pourquoi m'as-tu fais cela ? » il me répondait : « Je n'en sais rien ! »

Chose singulière : en dehors de ces transports furieux, mon mari était aussi convenable que tout autre homme honnête.

Enfin, grâce aux prières de messieurs les prêtres, j'ai vu finir ces maux.

— Madame, repartis-je à mon interlocutrice, selon mon humble avis, ces étranges fureurs de votre époux n'étaient que des manifestations de Satan présent en lui.

Sans doute, le démon s'en était emparé en vertu de quelque contrat au moins implicite, passé avec votre belle-mère ; car le malin ne fait ni ne donne rien pour rien.

Qui sait si ce pacte n'était pas inclus dans l'omission de l'assistance à la messe, en vue de visiter l'antre infernal ?

Mais s'il est vrai que votre belle-mère en ait emporté tout l'or et se soit servi de ces espèces pour acheter des terres assez considérables, comment vous, *sa bru*, n'êtes-vous pas riche ?

— Monsieur l'abbé, ma belle - mère a, j'ignore pourquoi, frustré le plus possible mon mari en faveur de ses autres enfants.

A la vérité, cette injustice ne nous a point éloignés d'elle ; mais ma fille encore enfant, ne s'est pas gênée de lui dire ce qu'elle en pensait. Comme étant au lit de mort elle invitait ma petite à l'embrasser.

— Je n'en ferai rien, lui dit celle-ci.

— Pourquoi ?...

— Parce que vous ne m'aimez pas !

— Comment je ne t'aime pas ?...

— Mais non, puisque vous avez en quelque sorte déshérité mon père !... Cependant, reprit l'enfant, soyez assurée que ce passe-droit ne nous contriste pas, car il faudra bien que *« la farine du diable tourne en son ! »*

Un prêtre présent à l'entretien en fut tellement étonné *et satisfait* qu'il me le rapporta presqu'aussitôt.

— Madame, ajoutai-je, tout s'est, je crois, terminé au mieux. Votre belle-mère, vraisemblablement avertie par son confesseur de ce qu'elle devait faire, n'a, il me semble, déshérité votre mari que dans son intérêt. Il le fallait probablement pour obliger à lâcher prise Satan qui le possédait.

Quelques mois après ma conversation avec Mme Z***, je fis en voiture avec deux autres prêtres une lointaine promenade, ayant pour but une roprpiété appartenant à un hôpital dont j'étais aumônier.

Après avoir pris à la ferme une collation, nous parlâmes surnaturel diabolique devant notre amphitryon.

Naturellement, je racontai l'histoire de la famille Y*** et Z**, tout en taisant comme de juste, leur nom et leurs anciennes scènes d'intérieur.

Et mon récit terminé je m'enquis de l'opinion de mes confrères.

Le plus âgé me répondit : — Ce fait peut être vrai !

A peine eut-il dit ces mots que le fermier ajouta vivement : — Oui, Monsieur l'aumônier, tout cela est véritable ! Je connais ceux dont vous parlez : ils demeurent actuellement à X**, sur la droite de la rivière et près du pont.

Ces détails exactement précis me stupéfièrent, tant j'étais éloigné de les attendre d'un homme demeurant à une aussi notable distance de l'endroit où les faits s'étaient accomplis, et vivant presque à l'écart avec sa petite famille, comme tous les *cabaniers* du pays, dont les maisons ne se touchent guère !

Maintenant, Monsieur le docteur, faites de mon récit ce que bon vous semblera, je vous en livre les pages à discrétion, ne vous demandant que de taire tous les noms de lieux et de personnes, y compris le mien.

Veuillez agréer, etc.

LUCIFER DÉMASQUÉ

Nous reproduisons bien volontiers l'article que la *Franc-Maçonnerie démasquée* vient de consacrer au remarquable ouvrage de Jean Kotska :

La *Franc-Maçonnerie démasquée* s'est fait un devoir d'annoncer l'apparition de ce remarquable volume, mais il mérite un compte rendu détaillé que nous allons essayer ici.

Disons, tout d'abord, afin d'éviter une confusion qui a été faite ailleurs, que l'auteur, franc-maçon du 18e degré (Rose-Croix), gnostique et occultiste, n'a jamais appartenu au palladisme. Il n'avait donc pas à en parler et, de fait, son livre n'y renferme aucune allusion. Ses récits et ses confidences complètent, sans les infirmer en rien, tout ce que nous savons du palladisme et montrent, une fois de plus, sous combien de formes diverses l'ennemi de tout bien cherche à surprendre les âmes, multipliant les systèmes et les associations, afin de répondre aux besoins variés des intelligences et des imaginations.

Cette remarque faite, nous pouvons aborder l'étude de ce volume, en nous réservant d'insister surtout sur le côté maçonnique qui fait l'objet spécial de notre revue.

L'ouvrage est divisé en deux parties : *La personne de Lucifer. — La Symbolique de Lucifer.*

La première partie se compose de récits et de souvenirs. L'auteur excelle dans les descriptions : son style simple et ondoyant donne à tout ce qu'il met en scène des couleurs harmonieuses et une teinte poétique qui n'est pas un des moindres charmes de l'ouvrage. Cette richesse de tons n'enlève rien, d'ailleurs, à la précision des renseignements et à la valeur des révélations.

Dès le premier chapitre, l'auteur nous présente le *séraphin* tombé. Après avoir rappelé ce qu'en dit la doctrine catholique, Jean Kotska raconte une manifestation spirite dans laquelle Lucifer se proclame celui que Simon le Mage appelait Hélène-Ennoïa. Opposant, dans le second chapitre, des souvenirs contraires, l'auteur, dans des tableaux peints de main de maître, indique comment, à plusieurs reprises, lui qui avait comme senti la présence réelle du Sauveur au Saint-Sacrement, eut plus tard en Loge et en Chapitre la sensation très vive de la *présence* de Satan.

Le troisième chapitre est consacré à *Isis* et à la Loge *Les Adeptes d'Isis*. Satan, en effet, se révèle à un petit nombre de maçons des grades inférieurs, sous le nom favori d'Isis, et l'auteur fait comprendre combien, sous ce nom, peuvent se cacher de tristes et honteux mystères.

Dans les chapitres IV, V et VI, Jean Kotska, sous le voile transparent du pseudonyme, rapporte les origines de la Gnose restaurée et expose les théories étranges de ce système raffiné sous ces divers titres : *Hélène, Ennoïa, Aphorismes*. Nous ne pouvons qu'y renvoyer ceux de nos lecteurs qu'intéressent spécialement ces questions.

Le chapitre VII est consacré à l'action juive dans les Loges ; nous nous contenterons d'en extraire ce passage qui en résume l'esprit :

« Avant la Révolution, la Franc-Maçonnerie fermait ses Loges aux juifs. On en voit peu ou on n'en voit point sur les anciennes listes. Aussi la Franc-Maçonnerie française n'avait-elle pas alors ce caractère d'hostilité forcenée qu'elle affiche de nos jours contre l'Eglise et contre le Pape. Par contre, les juifs remplissaient les Loges allemandes. Des Loges allemandes sortit ce mouvement de l'Illuminisme qui devait, pendant cent années, livrer l'Europe aux bouleversements. Mais, depuis la Révolution, les juifs ont envahi les Loges. L'envahissement a été progressif. Il est complet. La Kabbale a été reine dans les Loges secrètes. L'esprit juif a été roi dans les Ateliers symboliques. Aux savants, la Kabbale ; aux ignorants, l'esprit juif. La Kabbale dogmatise et fait de la métaphysique : la métaphysique de Lucifer. L'esprit juif dirige l'action. Et dogme juif comme esprit juif, théorie comme réalisation, tout cela est dirigé contre l'Église catholique apostolique et romaine, contre elle et seulement contre elle, et contre son chef visible, le Pape, et contre son chef invisible, le Christ (p. 71). »

Dans les chapitres suivants : *Noctium phantasmata, En arrière, Pénétration*, l'auteur, puisant dans sa mémoire, raconte les songes lucifériens qui travaillèrent son imagination ; il montre aussi les germes précieux déposés en son âme par la grâce pour neutraliser un jour l'action diabolique, et étudie, avec une fine psychologie, comment l'obsession du mauvais esprit parvient à envahir l'âme qui ne sait pas lui résister.

On lira également avec le plus vif intérêt les pages qui suivent avec ces différents titres qui nous dispensent de les analyser : *Chez les Spirites, Chez les Martinistes, Chez les Gnostiques*. Il y a là une série de renseignements extrêmement curieux et absolument inédits, auxquels on devra désormais se référer pour bien connaître ces associations si étranges dans leurs conceptions, si dangereuses parfois par leur organisation. Rien de plus formidable, en particulier, que l'organisation martiniste ; rien de plus curieux que le rituel en usage chez les gnostiques pour la fraction du pain, le consolamentum et l'appareillamentum.

Les deux derniers chapitres de la première partie nous jettent en plein extra-naturel diabolique. *Chez lady X...* nous transporte en un hôtel de Paris où l'occultisme est en grand honneur. Tous les lecteurs du *Diable au XIXe Siècle* n'auront pas de peine à mettre les noms sous les initiales données par Jean Kotska. Ils trouveront dans ce livre l'exposé des dangereuses rêveries de ces âmes sincères parfois et noblement douées. Dans *Chez lui*, nous assistons à une véritable apparition du démon.

La seconde partie du volume, ayant pour titre la *Symbolique de Lucifer*, nous fait entrer profondément dans le sens impie et satanique de la Franc-Maçonnerie dès ses premières initiations. Nous aurons certainement à revenir sur ces matières et à citer ces interprétations données par Satan lui-même.

Nous ne parlerons pas de l'*esquisse de la connaissance de Lucifer* qui ouvre cette seconde partie. Dès le second chapitre : *Revision de 1886*, l'auteur nous donne les intéressants résultats de la consultation faite pour savoir si les Loges du Grand Orient approuvaient ou désapprouvaient la revision des Rituels symboliques des trois premiers degrés. Il

y eut 87 réponses affirmatives, 12 négatives ; plus de 200 Loges ne répondirent pas. La conclusion tirée par l'auteur de cette étude est celle-ci : « Le Grand Collège avait, en somme, obtenu ce qu'il voulait, ce à quoi le poussait la majorité révolutionnaire et athée du Rite : le changement du rituel séculaire élaboré par les anciens maçons. Ce rituel a été bouleversé, en effet, et celui qu'emploient actuellement les Loges est un rituel matérialiste et aussi pauvre d'idée que de style. Cette revision était la conséquence du vote du fameux vœu n° 9, qui avait aboli la formule du **Grand Architecte.** Satan, du reste, n'y a rien perdu. Il laisse la masse hiramite française faire de la politique révolutionnaire, de la phraséologie athée. Cette masse fait son œuvre dans le sens qui lui est utile de nos jours. Elle prépare la nation aux bouleversements futurs (p. 198).

Dans une série de chapitres d'une importance capitale, le savant auteur explique ensuite le sens luciférien des divers grades maçonniques, depuis le simple apprenti jusqu'au 33e degré. *L'Apprenti, Compagnon, Maître, Chevalier Rose-Croix, Chevalier Kadosh, Les Loges blanches.* Cette dernière étude se termine par une page dictée par le démon à un médium, page qui fait frissonner d'épouvante par l'expression saisissante de cette haine, qui est la vie même de Satan.

Des révélations absolument inédites sont faites ensuite sous ce titre : la *Chevalerie luciférienne*. L'auteur donne l'histoire et le rituel complet de cet Ordre satanique des *Chevaliers du Parfait Silence de la Cité sainte du Saint-Sépulcre*. Nous ne pouvons malheureusement la reproduire ici, mais nous avons été frappé des points de ressemblance avec le rituel des *Chevalières du Saint-Sépulcre* que nous avons publié dernièrement dans cette revue même.

L'auteur donne ensuite l'interprétation luciférienne des rites martinistes ou des *Six Points*, la *Symbolique d'Hélène*, propre aux gnostiques ; il étudie rapidement la *Colombe du Paraclet*, et termine par quelques pages sur l'étrange *Mme Blawatsky*.

Nous devons aussi signaler les deux documents importants contenus dans l'appendice. Le premier résume les réponses faites en 1869 par les Loges à la circulaire du Grand Maître de l'Ordre du Grand Orient, proposant un Convent extraordinaire destiné à s'ouvrir en face du Concile œcuménique du Vatican. Le projet fut repoussé, mais les extraits de lettres des Loges sont pleins d'enseignements. Le second document, daté de 1777, est relatif à la délégation du Grand Orient de France au malheureux prince alors Grand Maître de l'Ordre. Quelques poésies de l'auteur indiquant la marche préliminaire de la grâce dans son âme et la lettre qu'il a reçue de S. Ém. le cardinal Parocchi à l'occasion de ce volume terminent l'ouvrage.

De ce livre, on peut dire qu'il est l'œuvre d'un fin littérateur, d'un érudit distingué, d'un converti plein de zèle. C'est ce dernier titre, nous en sommes convaincus, qui plaît davantage à l'auteur. Son unique ambition, nous le savons, a été de réparer le mal dont il avait pu être l'occasion ou l'instrument, d'éclairer les âmes égarées, de faire admirer la miséricorde divine dans ses desseins sur lui. Nous croyons qu'il peut être satisfait du résultat obtenu. Son livre a fait certainement du bien, il en fera encore, c'est notre vœu bien ardent pour l'auteur et pour ses lecteurs que nous souhaitons nombreux et sincères.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de remercier la Providence qui, depuis quelque temps, nous apporte de si vives lumières sur les desseins des ennemis de Dieu et nous aide à les démasquer. Après l'ouvrage du docteur Bataille, des conversions éclatantes se sont produites et nous ont valu des livres pleins de révélations. Hier, c'était le commandeur Margiotta et son livre sur *Lemmi* ; aujourd'hui, c'est Jean Kotska avec *Lucifer démasqué* ; demain, nous l'espérons, ce sera Miss Diana Vaughan, dont la conversion semble en si bonne voie et qui commence, au moment où nous écrivons ces lignes, les *Mémoires d'une Ex-Palladiste,* qui achèveront de porter la déroute dans le camp ennemi. Courage donc et confiance, le Seigneur bénira nos efforts !

Gabriel Soulacroix.

LES
MIRACLES DE CAMPOCAVALLO

Nos lecteurs ont eu, sans doute, l'occasion d'entendre parler d'un sanctuaire des Marches, en Italie, situé à Osimo, et possédant un tableau qui représente Notre-Dame des Sept douleurs : cette image, on le sait, est miraculeuse.

Voici, entre mille faits semblables, une grâce merveilleuse obtenue de la Madone de Campocavallo, après seize années de maladie :

Il s'agit d'une jeune fille atteinte depuis 16 ans d'une maladie aux poumons. Vomissements continuels de sang, ulcères, tumeur abdominale, et douleurs très aiguës, tout prouvait que la maladie était arrivée à sa dernière période. Les professeurs dans l'art médical avaient eux-mêmes déclaré que la guérison était impossible. Bien plus, ils s'étonnaient que cette jeune fille fût encore en vie, tandis que, d'après leur jugement, elle aurait dû être depuis longtemps dans la tombe. Dernièrement, la maladie s'était encore aggravée, en sorte qu'on n'avait plus aucun espoir de pouvoir guérir la jeune Marguerite (tel était le nom de la malade) qui n'était plus, dans le vrai sens du mot, qu'une moribonde. On lui administra les derniers sacrements, on la veillait, on ne quittait pas son chevet ; car la mort pouvait survenir à tout instant, et voilà qu'en un moment, après avoir prié devant la Vierge de Campocavallo, après qu'on eût donné à la moribonde une de ces petites images qui représentent cette Vierge, la jeune fille éprouve tout d'un coup une amélioration sensible dans son état, et le lendemain elle est COMPLÈTEMENT GUÉRIE ! La guérison était si réelle que la miraculée PUT SE LEVER, COURIR A LA CHAPELLE, RÉCITER LE SAINT OFFICE ET ASSISTER COMME LES AUTRES A TOUS LES EXERCICES DE LA COMMUNAUTÉ.

Le récit qu'on va lire est une traduction fidèle de la *Revue catholique* de Santiago, du Chili :

« Marguerite... jeune fille volontairement vouée à la pénitence, au monastère du Bon Pasteur de Valparaiso, âgée de 39 ans, était atteinte depuis 16 ans d'une maladie aux poumons. Elle vomissait continuellement une telle quantité de sang, que parfois elle semblait s'étouffer, surtout depuis ces 5 dernières années, pendant lesquelles le mal fit de rapides progrès. D'après le docteur, *le poumon gauche était complètement ulcéré*. Deux graves crises pulmonaires la conduisirent aux portes du tombeau. Elle souffrait encore d'un rhumatisme goutteux. Lorsque la phtisie des bronches vint assaillir la malade, les meilleurs docteurs de Valparaiso déclarèrent que la science était impuissante pour la guérir. Alors la malade perdit tout espoir de recouvrer la santé; et ne pouvant presque plus recevoir d'aliment, elle déclinait de jour en jour. Le docteur lui-même était étonné de la voir vivre, tant ce corps infirme était épuisé. Il attribuait cette prolongation de vie aux soins minutieux dont les religieuses entouraient la malade.

« Cette maladie si grave en engendra une autre dans l'intérieur du corps de la malade. Quant à cette dernière, le docteur déclara qu'il était impossible de la guérir sans faire une opération très difficile et d'un succès douteux à cause de la faiblesse extrême du sujet. La pauvre jeune fille frissonna à la seule idée d'une opération ; elle préféra se résigner aux plus atroces douleurs plutôt que de s'exposer à une cure si dangereuse. Peu après, une tumeur abdominale se produisit ; dès lors la malade fut obligée de ne plus quitter le lit, dans lequel elle ne put plus faire aucun mouvement, sauf celui des mains. Cependant, deux mois après, en faisant les plus grands efforts, elle voulut essayer de se lever, ce qu'elle fit avec la plus grande difficulté, et en ayant des précautions les plus minutieuses. Bien que son état fût toujours très grave, il semblait pourtant que la malade avait éprouvé une légère amélioration.

« Mais voilà que bientôt une rechute vint aggraver la maladie de Marguerite qui, cette fois, devait s'acheminer aux portes du tombeau. Le docteur Cannan vint alors lui donner ses soins. Voyant la malade sans forces et presque sans vie, il chercha à la soutenir pendant quelque temps, *à force de calmants*.

« Le 15 janvier de cette année, l'hémorrhagie se produisit en plus grande abondance, les vomissements de sang se multiplièrent, et le médecin déclara que les remèdes humains étaient épuisés ; le mal était à sa dernière période. La malade pouvant mourir d'un moment à l'autre, les derniers sacrements lui furent administrés. Pour la dernière fois, le 23 février, le docteur vint de nouveau la visiter, il dit alors très clairement : « Les « remèdes sont tout à fait inutiles pour cette fille ; « sa vie ne tient plus qu'à un fil. » On perdit alors l'espoir de prolonger la vie de la malade, même pour peu de temps ; sa mort était attendue à tout instant. Chaque matin, la Mère supérieure s'attendait à ce que quelque infirmière vint lui annoncer que pendant la nuit la malade avait passé à une vie meilleure.

« Le 26 du même mois, Marguerite était moribonde et endurait des souffrances indicibles, les

vomissements continuels menaçaient de l'étouffer. La quantité de sang qu'elle rejeta ce jour-là fut considérable. Le soir de ce jour, la R. Mère supérieure reçut une lettre inattendue. Une personne inconnue lui envoyait quelques images de la Très Sainte Vierge des Sept douleurs, de Campocavallo. Au nombre de ces images, il s'en trouvait quelques-unes de très petite dimension pour être données aux malades. *Toutes ces images avaient été mises en contact avec le tableau miraculeux de Campocavallo.* Naturellement, la première pensée de la R. Mère fut pour sa pauvre Marguerite, et à l'instant elle lui en envoya deux, une petite et l'autre grande, afin que la Très Sainte Vierge daignât assister la pauvre malade aux derniers moments de l'agonie.

« Assurément, la Rév. Mère ne prétendait pas demander à la Sainte Vierge la guérison de la pauvre malade; cette demande lui paraissait excessive; elle désirait seulement que la Sainte Vierge assistât la malade à la dernière heure et la conduisît en Paradis. La Vierge des Sept douleurs qui est honorée dans ce couvent d'une dévotion toute particulière, pleine de largesse envers ceux qui implorent son assistance, accorda bien plus que ce qu'avaient désiré la supérieure et les autres religieuses.

« Marguerite reçut avec reconnaissance les petites images; mais n'ayant pas compris qu'elle devait avaler comme si c'était un aliment la plus petite, elle la plaça dans un reliquaire suspendu à son cou afin de pouvoir ainsi mourir dans les bras de sa douce Mère. Quelques heures après, la supérieure vint la visiter, pensant que c'était pour la dernière fois. La malade exprima à la supérieure la plus vive reconnaissance pour les soins maternels qu'elle voulait bien lui prodiguer, et lui dit que la grâce qu'elle demandait à la Madone de Campocavallo était de lui donner les moyens de recevoir pour la dernière fois le Pain des forts, la divine Eucharistie, dès le lendemain, anniversaire de sa consécration à Notre-Dame, et de ne pas permettre que de continuels vomissements la privassent de ce bonheur.

« Marguerite prit alors avec une grande foi, comme nourriture, la toute petite image, et, ô prodige de la Sainte Madone! A L'INSTANT MÊME LES VOMISSEMENTS ET LA TOUX DISPARURENT et ils duraient depuis 16 ans. La malade passa la nuit suivante sans douleur, dans une sorte d'assoupissement, et comme plongée dans un profond sommeil, comme elle l'a plus tard expliqué. Au matin, on lui apporta le saint Viatique selon ses désirs.

« Elle passa toute cette journée assez bien. Les douleurs disparues la veille ne se firent plus sentir. La nuit suivante, la malade fut encore mieux; car elle s'endormit si profondément que l'infirmière dut l'éveiller à 7 heures du lendemain matin, craignant que ce sommeil ne fût léthargique: il y avait si longtemps qu'elle ne dormait plus.

« O bonté de la puissante Vierge des douleurs! MARGUERITE ÉTAIT COMPLÈTEMENT GUÉRIE!! LA TUMEUR QUI L'AVAIT TANT FAIT SOUFFRIR JUSQU'ALORS AVAIT DISPARU, ET AVEC ELLE TOUS LES AUTRES MAUX!! Et en preuve de son affirmation, la miraculée demandait qu'il lui fût permis de s'habiller et de sortir du lit!!

« La supérieure et les autres religieuses, stupéfaites à un pareil langage, ne voulaient point croire: mais sur les instances de la miraculée, à sa voix forte qui assurait par elle-même la cessation de tout mal, elles finirent par céder. Marguerite, qui rayonnait de joie, *revêtit elle-même ses propres vêtements, et courut à la chapelle pour remercier sa bienfaitrice.* Après être restée une bonne heure à genoux, entièrement absorbée en Dieu et sa divine Mère, elle récita l'office de la Vierge en compagnie des autres jeunes filles.

« Il est facile de comprendre quel fut l'étonnement mêlé d'admiration de toutes ces jeunes filles, quand elles virent arriver, marchant d'elle-même, sans aucun soutien, CETTE MORIBONDE, dont on craignait D'APPRENDRE LA MORT D'UN MOMENT A L'AUTRE, ET QUI PEU DE TEMPS AUPARAVANT NE POUVAIT FAIRE LE PLUS LÉGER MOUVEMENT. Quelques-unes regardaient attentivement pour voir si elle avait un soutien aux épaules: d'autres disaient en elles-mêmes: « *Peut-être Marguerite a-t-elle obtenu des* « *religieuses la permission de venir mourir au mi-* « *lieu de nous.* »

« Mais toutes virent qu'elles étaient dans l'illusion, quand elles eurent constaté que Marguerite ÉTAIT VRAIMENT GUÉRIE.

« Bientôt les larmes inondèrent leurs yeux, et une grande joie succéda à leur étonnement et, sous le coup de la plus vive émotion, elles s'écrièrent: « MIRACLE DE LA MADONE DES SEPT DOULEURS DE CAMPOCAVALLO!! » L'heureuse miraculée court ensuite de tous côtés pour annoncer à tous la grâce merveilleuse qu'elle vient de recevoir. Elle va dans les chambres et dans les jardins du couvent, et, ivre de joie, elle dit à toutes celles qu'elle rencontre, qu'elle est parfaitement guérie. Et pour donner des preuves incontestables de sa guérison miraculeuse, elle se livre aux travaux les plus fatigants; elle bêche la terre des jardins, et veille les malades pendant la nuit. La jeune miraculée était, bien par miracle, devenue la personne la plus robuste, n'éprouvant ni faiblesse, ni fatigue;

et en ce moment elle continue à jouir de la plus parfaite santé.

« Le docteur Cannan, qui l'a soignée pendant ces dernières années, a pu constater la réalité du miracle. Il appelle Marguerite **la Ressuscitée** et ajoute parfois : *Ce n'est point là l'œuvre de la Médecine, mais bien de la seule main de Dieu.* Voici d'ailleurs, traduit de l'anglais, le certificat du docteur Cannan :

« Monastère du Bon Pasteur,

« Valparaiso, 11 avril 1894.

« J'atteste que Marguerite, une des pénitentes de « ce couvent, souffrait depuis quelques années d'une « tumeur abdominale avec grandes déperditions de « sang qui avaient lieu par vomissements et par « d'autres voies. La malade était radicalement inca- « pable de marcher, de s'agenouiller, elle fut finale- « ment réduite à un tel état que sa mort était jour- « nellement attendue. Sur ces entrefaites, on lui « procura une image de Notre-Dame de Campoca- « vallo devant laquelle elle pria. Le lendemain matin, « elle était mieux, et le surlendemain elle put se lever, « courir, se mettre à genoux sans la moindre diffi- « culté, et jusqu'à ce jour, elle n'a pas cessé d'être « en parfaite santé. La science médicale ne peut « expliquer cette guérison. Je n'ai jamais vu pareil « événement, et je puis seulement dire, que, Dieu qui « guérit, quand il veut, nos infirmités, a mis en action « sa Providence d'une manière spéciale en faveur de « cette heureuse jeune fille.

« Je donne ce certificat sur la demande de la supé- « rieure.

« Docteur RICCARD CANNAN. »

Un de nos amis, M. le commandeur Léonz Niderberger, directeur des journaux *Die Katholische Welt*, *Der Rosenkrans*, *Gott Will es*, de Gladbach, dans la province Rhénane (Allemagne), nous a envoyé le 18 juin dernier un numéro de *l'Echo de la dévotion à la Très Sainte Vierge* (n° 27) qui contient son témoignage relatif au fait merveilleux de l'image vénérée de Campocavallo. M. Léonz Niderberger est une des personnes qui ont vu le tableau s'animer, la Madone le regarder en remuant les yeux.

Dans cet article que nous allons reproduire en entier, le narrateur est d'abord Don Giovanni Sorbellini, directeur du Sanctuaire de Campocavallo ; puis, ce respectable ecclésiastique donne la lettre qu'il a reçue de M. Léonz Niderberger :

J'ai déjà fait allusion, écrit Don Sorbellini, au témoignage de M. le commandeur Léonz Niderberger, de Munchen-Gladbach, attiré jusqu'ici par le bruit du prodige qu'opère encore en ce moment la Vierge des Sept douleurs. Nous n'étions pas entré dans beaucoup de détails, parce que nous attendions sa relation écrite qui nous est enfin arrivée.

M. Niderberger arriva à Campocavallo dans l'après-midi du 16 juin. Je ne connaissais pas personnellement ce Monsieur ; je possédais seulement une photographie représentant sa personne. Il me l'avait envoyée de Gladbach pour la déposer aux pieds de la Madone.

Comme je fus appelé dans l'église, je vis ce Monsieur tout attentif à observer l'image. Je ne fis guère attention à lui ; car il y avait d'autres personnes à la chapelle. Ce fut seulement après avoir passé deux ou trois fois près de lui, qu'il m'adressa ces paroles en italien :

— Dites donc, mon Révérend Père, la Madone remue-t-elle encore les yeux ?

— J'ai recueilli, lui répondis-je, des témoignages qui établissent qu'elle les remue encore. Peut-être me posez-vous cette question, parce que votre désir n'a pas été satisfait, n'est-ce pas ?

— En effet, je ne vois rien... Je pourrais contribuer beaucoup à la divulgation de l'événement ; mais si je n'en suis pas moi-même témoin, et, prenez bien garde, *de façon à pouvoir l'affirmer sous la foi du serment*, je me trouverais en face d'énormes difficultés ; et, pour dire toute la vérité, à cause de la position que j'ai dans le monde, je serai forcé de me taire. Notez bien cependant que, personnellement, je crois, même sans avoir vu.

— Allez encore voir le tableau. Peut-être étiez-vous trop éloigné de l'image.

— Oh ! je n'étais pas loin. D'ailleurs, j'ai un instrument qui me rapproche les objets et me les fait voir très clairement ; et ce disant, il me montre un gros binocle.

— Mais, répliquai-je, si vous vous approchiez un peu plus du tableau, ce serait peut-être mieux.

Et je lui conseillai d'entrer dans la petite enceinte, et de se placer bien devant la Vierge.

Il se rendit à mon conseil. Tant qu'il pria et regarda l'image, je demeurai à la sacristie. Pendant ce temps, il me vint à l'idée que cet étranger, dont j'ignorai le nom, pouvait être ce Monsieur qui en mars dernier m'avait envoyé son portrait photographié pour être placé aux pieds de la Madone. J'appelai le jeune sacristain et lui dis :

— Va à l'autel de la Madone et apporte-moi le paquet de papiers.

Mon intention était de revoir le portrait. A peine avais-je déplié le paquet que M. Niderberger revenait à la sacristie. En voyant sa photographie, il se mit à sourire, et dès lors nous fîmes mieux connaissance. Je le fis alors monter dans mon appartement, où nous pûmes parler de la Madone et de plusieurs autres choses.

Parlant du mouvement des yeux, il disait qu'il voulait, quant à cela, en être sûr, très sûr. Il avait bien vu quelque chose, mais il n'était pas pleinement satisfait. Il aurait désiré pouvoir dire : Je suis pleinement satisfait. Cela, ajoutait-il, aurait servi à dissiper les doutes de certaines personnes avec lesquelles il en avait conféré.

Désirant de mon côté que la Madone le satisfît entièrement, je lui dis :

— Demain, dimanche, ne comptez-vous pas demeurer à Lorette ? Eh bien, approchez-vous des sacrements en l'honneur de la Madone. Ce soir confessez-vous. Demain prenez vos mesures pour assister à la première messe ; faites la communion à Campocavallo ; puis, restez toute la journée avec moi.

Bien qu'il prévît que l'affluence des personnes serait considérable, il pensait bien qu'il aurait tout le temps nécessaire pour regarder à son aise l'image. Il accepta donc mon invitation.

Le lendemain, M. Niderberger ne paraissait pas. Pour être sincère, je dois avouer mes craintes. Je me disais que, n'ayant pu voir la veille ce qu'il désirait, il avait oublié la Vierge des Sept douleurs.

Voilà que vers les cinq heures du soir, je fus avisé que le Monsieur de la veille était arrivé de Lorette (distant de plusieurs kilomètres), qu'il avait fait son voyage pieds nus, et qu'il était tout couvert de poussière. Je n'en crus rien d'abord, d'autant plus que la journée avait été très chaude, que nous étions aux heures les plus chaudes du jour et que la route était couverte d'un tapis de poussière.

Je disais en moi-même : Un Allemand n'est nullement habitué à notre soleil d'été. Il ne peut pas avoir cette folie. Si cela était, j'admirerais sa foi ; mais je ne ferais pas l'éloge de sa prudence.

Enfin, l'heure sonna pour la récitation du chapelet et la bénédiction. Lorsque tout fut fini, je me frayai difficilement un chemin au milieu de la foule pour rentrer dans ma chambre. En passant, je m'avisai que la nouvelle qu'on m'avait annoncée était vraie. Dans un coin, au fond de l'église, se trouvait M. Niderberger qui me reconnut. Je le saluai et l'invitai à venir dans ma chambre. Il était encore nu-pieds et tout couvert de poussière. Je le priai de mettre ses souliers ; ce qu'il fit sans délai.

Je lui dis ensuite :

— Eh bien ! la Sainte Vierge vous a-t-elle satisfait aujourd'hui ?

— Oui, aujourd'hui j'ai vu quelque chose de plus qu'hier. Hier, je vis les saintes pupilles s'élever et s'abaisser. Aujourd'hui, pendant qu'on chantait le *Stabat*, j'ai observé le mouvement des pupilles de droite à gauche, comme si la Sainte Vierge regardait d'un côté et d'autre. Toutefois, j'avoue que je ne suis pas encore satisfait.

— J'espère, lui répondis-je, que la Madone achèvera son œuvre. Vous y retournerez sans doute, n'est-ce pas ?

Et comme il se trouvait alors dans ma chambre plusieurs autres Messieurs, je les invitai tous à venir visiter les travaux du nouveau sanctuaire. M. Niderberger nous suivait, et passant dans l'église, il me dit :

— Si vous me le permettez, je resterai encore quelque temps devant la Vierge.

Arrivé au nouveau sanctuaire, j'attendis un peu. Et comme M. Niderberger tardait d'arriver, et que d'un autre côté j'étais en compagnie d'autres Messieurs, je lui dépêchai un enfant pour le prier de se hâter, s'il était possible.

Peu de temps après, en effet, le voici qui nous arrive tout rayonnant de joie, et qui nous raconte qu'au moment même où nous l'attendions la Vierge avait dissipé tous ses doutes. Il s'était placé tout près du tableau béni, et avec la simplicité d'un enfant, il disait à la Sainte Vierge : « *Ma Madone, si vraiment vous remuez les yeux, ce n'est point pour ma satisfaction personnelle, mais pour avoir le moyen de l'affirmer aux personnes à qui j'en parlerai, abaissez-les.* » Et la Vierge pleine d'amour les abaissait. « *Maintenant, relevez-les.* » Et cela avait encore lieu. « *Abaissez-les de nouveau.* » Et les pupilles descendaient encore. Et cela s'est produit plusieurs fois. Alors, pleinement convaincu, il se jeta à genoux et remercia la Mère de Dieu.

En lui entendant raconter ce fait, nous étions émus jusqu'aux larmes. Après avoir visité les nouvelles constructions qui lui plurent énormément, il revint encore à l'église où il resta jusqu'à l'*Ave Maria*.

Il me dit qu'il retournerait le surlendemain. Il tint parole et put de nouveau constater le prodige. Ce jour-là, j'étais absent de Campocavallo.

Maintenant, voici que de München-Gladbach, il nous envoie, écrite de sa propre main une relation qu'il a lui-même *rédigée en français*, et que nous publions telle que nous l'avons reçue, priant le lecteur français d'excuser les quelques imperfections de style échappées à la plume d'un allemand :

« *Amour et reconnaissance à Marie, mère de Dieu !*

« Le pauvre pécheur qui écrit ces pages a les plus grandes raisons pour louer et remercier la Sainte Vierge pendant toute sa vie, ayant reçu d'Elle des grands bienfaits. Mais, pour le moment, il doit se borner à raconter tout simplement ce

qu'il a *vu* et *éprouvé* à *Campocavallo*, les 16, 17 et 18 juin de l'année 1894.

« Venant de *Rome*, j'arrivai à *Lorette* le 15 juin après minuit. J'étais logé à l'hôtel Ferri. Le lendemain, le 16 juin samedi, je fis ma dévotion dans la *Santa-Casa*. Après déjeuner, je partis en voiture pour Campocavallo : j'étais seul ; j'arrivais à la petite chapelle vers trois heures de l'après-midi. Je n'entrais pas tout de suite ; je voulais examiner d'abord l'endroit. Je ne sentis point de dévotion ; j'étais plutôt sceptique et de fort mauvaise humeur, ayant été agacé par les gens de Lorette, qui ne me plaisaient pas du tout. Après avoir examiné l'endroit et l'extérieur du bâtiment pendant une demi-heure, j'entrai dans la chapelle, mais non comme un pieux pèlerin, plutôt comme un juge qui veut découvrir quelque supercherie. Je ne regardai point l'image, mais seulement les murs et les nombreux ex-voto. Je ne fis pas même ma génuflexion au Très Saint-Sacrement, dont j'ignorais la présence dans le petit tabernacle. Après avoir tout vu, je sortis, sans éprouver la moindre dévotion. Entré de nouveau vers cinq heures, je me posais devant l'image à la balustrade et commençai à la regarder. Comme je suis myope, j'employais un binocle, qui me montrait la figure de la Madone en grandeur à peu près naturelle. Je voyais les *yeux* de la Sainte Vierge *grands ouverts*, *tournés vers le ciel*, de manière qu'il restait une *large raie blanche* au-dessous de la prunelle. Rien d'extraordinaire. Je me disais que le visage de l'Addolorata est très beau, très expressif ; mais je ne sentis pas la moindre émotion.

« En ce moment, une dame française, qui était à ma gauche, me dit :

« — *Mais*, *Monsieur*, *vous ne voyez donc pas* « *comme la Sainte Vierge vous regarde ? Elle vous* « *regarde toujours ?* »

« — Pardon, Madame, répondis-je, je ne vois rien. »

« Ensuite, je me retirai dans le fond de la chapelle et je commençais à réciter mon rosaire de 150 *Ave*, comme je le fais tous les jours.

« J'avais à peu près fini ma prière, quand il me vint l'idée de regarder encore une fois l'image. Je m'avançai vers la balustrade et braquai mon binocle vers la figure de la Madone. Aussitôt *je vis les yeux* de la Sainte Vierge *tournés en bas*, *vers moi*, de telle manière, que la large raie blanche au-dessous des prunelles avait *complètement disparu*, et je vis seulement les pupilles noires fixées sur moi. Je sentis une impression très douloureuse, un frisson ; je tremblais et me mis à genoux en priant.

« Ensuite, quand le monde fut sorti, j'entrai dans l'intérieur de la balustrade ; je montai sur un petit escabeau de deux marches, et je regardai la figure de l'Addolorata très près (sans le binocle, car j'étais si rapproché que je pouvais toucher l'image de mes mains).

« J'ai vu la même chose, *les yeux de la Madone tournés vers moi*, avec une expression douloureuse. Je sentis une angoisse indicible. Je commençai maintenant à prier pour les miens, et j'approchai de la Sainte image les portraits de ma jeune épouse, et de *ma petite fille Marie*, âgée de deux ans à peu près, *dont la guérison d'une maladie de cinq mois a été accordée par l'intercession de la Reine du Rosaire de Pompeij et de la Mère des Douleurs de Campocavallo*. Les portraits furent *regardés*, surtout celui de la petite, avec un air très doux et maternel.

« Vers huit heures du soir, je quittai Campocavallo après avoir fait la connaissance personnelle du Rév. Curé Giovanni Sorbellini, qui m'avait écrit déjà quelques fois depuis le 5 mars 1894, époque à laquelle je lui avais demandé des prières.

« Je retournai à Lorette, très triste et très inquiet ; bien que j'eusse vu, il m'était très difficile, presque impossible de le croire.

« Le lendemain 17 juin, dimanche, je me confessai et fis part de mes doutes et de mes inquiétudes à mon confesseur. Je restai toute la matinée dans la *Santa-Casa*, et j'étais résolu de ne plus retourner à Campocavallo, à cause de l'angoisse indicible que me causait lé regard de l'*Addolorata*.

« Après le déjeuner, je fis une promenade. Etant descendu de la colline de Lorette, je trouvai un paysan, qui allait à Castelfidardo avec son pauvre véhicule. Je montai chez lui et nous partîmes pour Castelfidardo. Chemin faisant, je le questionnai au sujet des événements merveilleux de Campocavallo. Il se montra croyant. Arrivé à Castelfidardo, j'allumai un gros et mauvais cigare et je descendai la colline *vers Campocavallo*. Une force mystérieuse m'entraînait. Il faisait une chaleur étouffante. Il me vint l'idée de réciter mon rosaire et de marcher à pieds nus ; ce que je fis. Les passants me regardaient comme un Anglais ayant le *spleen*, et quelques-uns se moquaient de moi ; ce qui m'était complètement égal. A leurs railleries j'opposais la fierté d'un homme qui connaît le monde et n'a pas honte de se déclarer ouvertement catholique et fils de Marie.

« J'arrivai à la petite chapelle vers cinq heures. Il y avait beaucoup de monde. On me regardait comme une bête noire : je me blottis dans le dernier coin de la chapelle, et je regardais l'image, mais sans rien voir. Peu de temps après mon

arrivée, on récita le chapelet des Sept douleurs, et on chanta le *Stabat Mater*. Pendant ce chant du peuple, il me semblait voir que la Madone *tournât ses yeux, mais pas comme hier de haut en bas, mais de gauche à droite, et vice versa*. La bénédiction du Très Saint-Sacrement détournait mon attention de l'image. Car je me disais : Voilà Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la petite hostie ; ceci est *un vrai miracle, que nous devons croire ;* — l'autre peut être vrai ou faux, ce n'est pas mon affaire de le juger ; c'est l'Église qui fera cela, et à son jugement je soumettrai toujours mon opinion.

« Après la bénédiction, je montai dans la petite chambre du Rév. Don Sorbellini pour remettre mes souliers. Il y avait là encore deux prêtres, professeurs d'Osimo. Ils me demandèrent si j'avais vu quelque chose. Je leur répondis que je croyais bien avoir vu ; mais je ne voulus pas donner par écrit mon témoignage, craignant la responsabilité terrible si je me trompais.

« — Je voudrais bien croire, ajoutai-je, *si la « Madone voulait me regarder à mes ordres, sur « commandement* ».

« Les prêtres alors se mirent à rire, en disant que cette demande était trop hardie ; la Mère de Dieu n'était pas là pour exécuter les ordres du premier venu, quoique commandeur. Je leur répondis que ce n'était point pour moi que je voulais demander cela : pour ma part, je n'avais besoin ni de ce miracle ni d'un autre pour croire tout ce qui tourne à l'honneur de ma chère Mère Marie ; mais, dans ma qualité de rédacteur et publiciste, il me *fallait être bien sûr,* avant d'écrire une ligne sur un sujet si délicat, surtout dans un pays, qui est pour la plus grande partie protestant (l'Allemagne).

« Cependant l'abbé Sorbellini nous invitait à visiter les nouvelles constructions de l'église que l'on bâtit en l'honneur de la Mère des Douleurs de Campocavallo. Nous descendîmes : en passant devant la chapelle, je me sentis entraîné par une force mystérieuse à passer encore une fois devant la balustrade et à regarder l'image. Je demandai pardon à mes compagnons, en leur disant que je les rejoindrais bientôt.

« Debout devant la balustrade, je braquai mon binocle sur l'image et *je répétai intérieurement* ce que je venais de dire tout à l'heure.

« Au même instant, *je vis les yeux de la Madone fixés sur moi,* avec une expression si fière, si triomphante et si majestueuse, que je pâlis, tremblai et me mis à genoux en pleurant. Les personnes qui étaient là me demandaient si j'avais vu quelque chose, mais je ne répondais pas ; je croyais, je priais et je pleurais à chaudes larmes. Je ne sais pas combien de temps je restai à prier ; cela doit avoir duré assez longtemps, car un petit garçon vint me chercher en disant que les autres m'attendaient.

« Les trois prêtres durent bien remarquer quelque changement sur ma figure ; car ils me demandèrent tous ensemble :

« — Vous l'avez vu ? »

« — Oui, leur répondis-je, cette fois-ci j'ai bien « vu, et j'en suis convaincu. »

« Je quittai mes compagnons, pour prier devant l'image bénie. Je ne voyais plus rien ; je ne voulais plus voir, je préférais prier et me repentir de tous mes péchés. C'était la même impression que je sentis en 1891 devant la Sainte tunique de Notre-Seigneur à Trèves, et en faisant à genoux la *Scala Santa* à Rome.

« Retourné à Lorette, je me trouvai dans un état lamentable : angoisse, repentir, peur et joie remplissaient mon âme et m'empêchèrent de dormir. Je luttai contre l'évidence des faits. Quoique j'eusse vu de mes yeux, je ne voulais pas croire, craignant quelque illusion naturelle ou démoniaque.

« Lundi 18 juin, je retournai pour la troisième fois à Campocavallo, accompagné de deux jeunes prêtres allemands. L'un d'eux ne voyait rien ; l'autre avait grande peine de quitter l'image de l'Addolorata, devant laquelle il pria tout le temps. Il me disait après, que son cœur était inondé de joie et de consolation, et qu'il avait éprouvé là quelque chose comme jamais dans sa vie.

« Moi, pour ma part, je regardai rarement l'image. La dame française dont j'ai parlé, qui se trouvait là de nouveau, me dit à plusieurs reprises :

« — *La Sainte Vierge vous regarde toujours ; « dès que vous êtes entré, Elle vous a regardé avec « un regard plein de tendresse.* »

« Je crois avoir vu encore quelquefois la Madone baisser ses yeux vers moi, quand je lui fis mes adieux ; je retournai à plusieurs reprises, après être déjà sorti de la chapelle, et chaque fois il me semblait que les yeux de l'Addolorata me suivaient avec une expression douloureuse, comme une mère qui voit partir son fils qui lui a causé beaucoup de chagrin, mais qui néanmoins reste toujours son fils.

« Dans la même nuit, je partis pour Venise et Padoue ; ensuite je retournai en Suisse, ma patrie, pour repartir dix-huit jours plus tard et rentrer à mon domicile.

« Partout les yeux de l'Addolorata me suivaient, avec cette expression douloureuse et cette angoisse indicible. La dévotion, que je ne sentais

pas à Campocavallo, me revint, quand je retournai chez moi et que je vis *ma pauvre petite enfant saine et sauve, pleine de vie et de joie.* L'image de l'Addolorata était entourée de fleurs, et une lampe y brûlait devant jour et nuit.

« J'attendis *un mois entier*, avant d'écrire ces lignes, afin que personne ne pût dire que j'ai agi dans le premier mouvement d'une surexcitation mystique. Je suis très calme maintenant, et *je crois* qu'il y a là-bas à Campocavallo une *intervention directe* de la miséricordieuse Mère de Dieu ; mais comme l'Église n'a pas encore prononcé son jugement sur ces faits merveilleux, je soumets tout ce que j'ai écrit, au jugement de la Sainte Église catholique romaine, dont je veux être toujours le fils dévoué et obéissant.

« A Notre-Dame des Sept douleurs de Campocavallo, mes hommages, mon amour et ma reconnaissance !

« M. — Gladbach, le 16 juillet 1884.

« Léonz Niderberger,
« Commandeur de l'Ordre Pontifical de St. Grégoire-le-Grand. »

Quant à nous, nous avons aussi un fait à faire connaître, un fait qui montre bien le caractère miraculeux de la conversion de miss Diana Vaughan.

Nous avons appris ce fait *le 1er juillet*, par un vénérable ecclésiastique de nos amis, qui nous énumérait, dans une lettre *datée du 30 juin*, les communautés religieuses d'Italie auxquelles il avait demandé des prières pour cette chère jeune femme, alors qu'elle était encore luciférienne.

De cette lettre nous extrairons seulement le passage suivant :

«... J'avais recommandé miss Diana Vaughan à un couvent de Lorette (sœurs de la Charité du Refuge) *et à Notre-Dame de Campocavallo, dont la Madone miraculeuse abaissa un regard BIENVEILLANT sur son nom que j'avais envoyé écrit sur une carte.* »

Ainsi, dans ce sanctuaire vénéré, proche de la Santa-Casa de Lorette, la divine Mère avait témoigné, par un miracle, sa bienveillance pour miss Vaughan, qui était alors en proie à la plus monstrueuse des erreurs !... Voilà un fait, et un fait absolument concluant, à notre humble avis. On plaça le nom devant la sainte image, ce nom qui était celui d'une adepte fanatique de Lucifer, *ce nom d'une grande-prêtresse du diable*, et la Madone, qui, dans le tableau où elle est représentée à Campocavallo, a les yeux levés au ciel, les abaissa, pleins de bonté, sur ce nom et lui donna *un regard bienveillant*. Oh ! quelle magnifique promesse que ce regard de la Très Sainte Vierge ! Marie savait donc que l'âme de miss Vaughan ne serait pas toujours le jouet des puissances infernales. Quoique muette, c'était là une prophétie bien éloquente.

Tout est merveilleux dans les circonstances qui ont précédé ou accompagné cette extraordinaire conversion.

Dans le miracle de Campocavallo relatif à l'ex-grande-maîtresse palladiste, nous trouvons encore d'autres coïncidences singulières.

C'est le 18 juin, avons-nous dit plus haut, que M. le commandeur Léonz Niderberger nous envoya le numéro de la pieuse revue qui contenait sa déposition de témoin oculaire ; c'est ce numéro qui nous a appris le nom et le titre du directeur du Vénéré Sanctuaire.

Don Giovanni Sorbellini est, à Osimo, le curé de l'église de la *Sainte-Trinité*, Or, c'est le matin de la fête de la *Sainte-Trinité* (9 juin) que miss Diana Vaughan se décidait à faire et faisait sa première démarche auprès d'un catholique pour lui apprendre qu'elle renonçait pour toujours à Satan et à son culte.

Cette brochure, *l'Echo de la dévotion à la Très Sainte Vierge*, qui s'imprime à Sienne et que nous avons vue pour la première fois ces jours-ci, nous a appris que la dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est unie à l'église de la Sainte-Trinité d'Osimo et au sanctuaire de Campocavallo, à la dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Voici ce qui est imprimé, avec la signature de Don Giovanni Sorbellini :

« En notre Sanctuaire, après la messe de neuf heures et demie, qui se célèbre tous les jours **à l'autel de Notre-Dame du Sacré Cœur,** nous recommandons à la Trésorière des grâces du Cœur de Jésus toutes les causes que l'on nous a indiquées, tant spirituelles que temporelles. A cet effet, outre le *Souvenez-vous* et autres prières, nous récitons avec le peuple les litanies laurétanes. Pour nous unir d'intention et afin que notre pauvre prière soit plus agréable au Seigneur, nous engageons toutes les personnes qui auront en main cet opuscule, ainsi que tous les associés, à vouloir bien réciter un *Ave* avec l'invocation : **Notre-Dame du Sacré-Cœur,** *priez pour nous* (100 jours d'indulgence).

« Les mêmes recommandations sont faites également au Sanctuaire de Campocavallo. Chaque jour, après la première messe, on y fait des prières à la Vierge des Douleurs, et, aux jours de fête, on y récite de plus, avant la bénédiction du soir, le chapelet de Notre-Dame des Sept-Douleurs...

« ...Remercions la Vierge invoquée sous les titres de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus et de Notre-Dame des Sept-Douleurs, pour toutes les faveurs qu'elle a accordées jusqu'à ce jour, et

prions-la pour qu'elle nous accorde celles qui sont déjà demandées et n'ont pas encore été obtenues. »

Or, pendant la première messe qu'elle entendit dans la chapelle d'un monastère, le jour de la Fête-Dieu (13 juin), miss Diana Vaughan, qui ignorait le miracle de Campocavallo en sa faveur, invoquait la divine Mère sous le nom de **Notre-Dame du Sacré-Cœur**, invocation spontanée et toute nouvelle pour elle ; et c'est **un missionnaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur**, le R. P. Albert Delaporte, qui, en état de santé des plus florissants, était tout à coup rappelé à Dieu, mourait subitement au moment même où miss Vaughan, pour la conversion de qui il avait offert sa vie, sortait du couvent transformée, se vouant à la lutte contre Lucifer et la haute-maçonnerie.

Quand il écrivait sa précieuse lettre du 18 juin et nous envoyait *l'Echo de la dévotion à la Très Sainte Vierge*, M. le Commandeur Léonz Niderberger ignorait la conversion de l'ex-grande-maîtresse palladiste et il nous parlait d'elle dans des termes sympathiques :

« Cher monsieur le directeur, nous écrivait-il, dans votre excellente *Revue Mensuelle*, vous priez souvent vos lecteurs de vous faire parvenir des relations ayant trait à des faits surnaturels. Je me permets de vous en envoyer une au sujet de Notre-Dame de Campocavallo, en vous donnant toute liberté de vous en servir comme bon vous semblera.

« Est-ce que vous pourriez me faire parvenir un exemplaire du *Palladium* et des autres publications de la déplorable propagande faite par l'infortunée miss Diana Vaughan ? (*Les nécessités de la guerre à la secte maçonnique légitiment cette demande de l'écrivain, directeur de trois importants journaux catholiques d'Allemagne*). A mon prochain voyage à Paris, je ne manquerai pas de venir vous rendre visite, si vous voulez bien me le permettre... »

On le voit, M. le Commandeur Niderberger était au nombre des personnes pieuses qui s'intéressaient à miss Vaughan, même au temps de son erreur ; il en suivait les manifestations en spectateur non indifférent ; il la plaignait de tout son cœur de chrétien fidèle, et sans aucun doute il a dû prier souvent pour sa conversion.

N'est-ce pas encore bien significatif que ce soit M. Niderberger, le témoin enthousiaste d'un des miracles de Campocavallo, qui nous ait spontanément écrit à son propre sujet et qui, sans autre but que celui de nous faire savoir ce qui le concernait, nous ait mis en mesure de constater les coïncidences singulières que nous venons de relever à propos de miss Diana Vaughan ? Car M. le Commandeur Niderberger ignorait absolument ce qui nous a été révélé par la lettre du 30 juin, d'un ecclésiastique, dont nous avons cité les lignes concernant le miracle en faveur de la chère jeune femme, appelée dès longtemps à se convertir par la grâce du Ciel.

La prédiction de la conversion de miss Diana Vaughan peut donc s'ajouter à la liste si importante des miracles de la Madone de Campocavallo.

Le Diable dans la Vie des Saints

Exorcisme d'une religieuse séduite par le démon.
(Vie de saint Jean de la Croix).

Dans le premier exorcisme, le Père Jean de la Croix connut qu'il y avait réellement de la possession, et que, depuis l'âge de six ans, le démon avait attaqué cette âme. Lui ayant ensuite demandé s'il y prétendait quelque chose, cet ennemi commun lui fit réponse qu'elle était en son pouvoir en vertu d'une cédule qu'elle lui avait donnée, et que, pour conserver cette conquête, il était soutenu de plusieurs légions de ses esprits infernaux. La religieuse n'était privée de ses sens que dans le temps des conjurations ; hors de cela, elle répondait librement à tout ce qu'on lui demandait.

Le Père Jean de la Croix ayant si heureusement commencé cette œuvre, jugea plus à propos d'agir avec douceur auprès d'une âme qui avait eu la faiblesse de se laisser ainsi tromper par cet esprit séducteur. Il lui représenta, le plus charitablement qu'il put, l'énormité de la faute qu'elle avait commise, le danger auquel elle s'était exposée, étant demeurée si longtemps dans ce malheureux état, et la reconnaissance qu'elle devait à Dieu de l'avoir soufferte avec tant de patience... les paroles du saint touchèrent le cœur de la jeune fille, et, commençant à reconnaître la grandeur de son mal, elle le pria de vouloir y remédier, ce que le saint lui promit, et, après l'avoir assurée qu'il reviendrait le lendemain, il se retira au monastère.

Quelques heures après cette entrevue, le démon voulant renverser ce que le Père Jean de la Croix avait déjà gagné sur l'esprit de cette personne séduite, usa de son artifice ordinaire ; il prit pour cet effet la figure du saint, retourna au couvent de cette religieuse, et demanda à lui parler... la religieuse se rendit sur le champ au parloir, croyant que celui qui paraissait devant ses yeux était le Père Jean de la Croix. Alors le diable dit à cette âme affligée qu'il venait de faire une sérieuse

réflexion sur sa malheureuse vie, et que ses crimes lui paraissaient si énormes, qu'il était impossible de la retirer de la puissance du démon, vu la promesse qu'elle lui avait donnée, parce que ce malin esprit saurait bien la lui faire exécuter malgré elle. Un discours si peu attendu étonna si fort cette religieuse, que, se fondant en larmes, elle était près de tomber dans le désespoir.

Le serviteur de Dieu était pour lors en prières dans sa chambre, et le Seigneur lui ayant révélé ce qui se passait à l'égard de la religieuse, il courut incontinent au monastère, et demanda à lui parler. La tourière, sans trop examiner la personne qui demandait cette religieuse, répondit assez brusquement qu'on ne pouvait lui parler alors, parce qu'elle était avec le Père Jean de la Croix. Le saint lui répliqua sur le champ qu'elle se trompait, puisque c'était lui-même qui la demandait, ce qui causa un si grand étonnement à la tourière, qu'elle ne put jamais s'imaginer comment cela s'était fait. — Le Père Jean de la Croix monta au parloir, et le diable disparaissant tout à coup, il trouva la religieuse dans un état déplorable. Alors, profitant de cette tromperie pour faire connaître à cette âme affligée la malice du démon, et le peu de pouvoir qu'il avait, puisqu'il était obligé de prendre la fuite devant un pauvre religieux comme lui, et la mit dans un état plus tranquille. Comme il craignait quelque nouveau stratagème de la part du démon, il voulut dans ce moment même achever de le terrasser; ainsi, il lui ordonna de nouveau de laisser la religieuse en repos, et de rendre la cédule qu'elle lui avait donnée. — Toutes les religieuses de la maison, averties par la tourière, accoururent aussitôt pour secourir leur sœur; il se trouva aussi plusieurs personnes de la ville qui étaient venues par occasion. On fut d'abord saisi d'une grande frayeur lorsqu'on entendit le bruit que faisaient les démons pour ne point abandonner leur conquête; mais enfin, après bien des contestations, la cédule fut rendue en présence de toute l'assemblée, qui était fort nombreuse, et la religieuse, entièrement délivrée par ce moyen, on en rendit de publiques actions de grâces. — J'ai rapporté ce fait si extraordinaire comme étant très certain, puisqu'il eut un si grand nombre de témoins qui en ont donné les déclarations les plus authentiques que l'on puisse désirer, et qu'il s'est passé à la vue de toute la ville d'Avila, qui conçut une grande vénération pour la sainteté du Père Jean de la Croix.

(Extrait de la *Vie de saint Jean de la Croix*, par le R. P. Dosithée de Saint-Alexis, Carme déchaussé. — Imprimée chez Poussielgue frères, 1872.)

Extraits des Petits Bollandistes de Mgr Guérin, faits par notre abonné M. Léger-Vauban.

SAINTE MARTINE, VIERGE ET MARTYRE EN L'AN 226.

Pendant son martyre, cette sainte fut, d'après l'ordre de l'empereur romain Alexandre Sévère, conduite de force dans le temple de Diane; aussitôt qu'elle y entra, le démon en sortit avec des hurlements épouvantables. Un feu tomba du ciel, parmi le tonnerre et les éclairs et brûla, avec une partie du temple, l'idole qui, dans sa chute, écrasa une foule de prêtres et de sectateurs des faux dieux. Ce fait confirme le verset 5 du psaume 95 : « Tous les dieux des nations sont des démons », et n'est qu'un exorcisme dans lequel la simple présence et la prière mentale ont suffi pour chasser l'Esprit impur.

S[t] ANDRÉ CORSINI, ÉVÊQUE DE FIÉSOLE, MORT EN 1373.

Saint André, étant encore novice dans un monastère d'Italie, avait des amis qui avaient cherché à l'empêcher d'entrer en religion. Un jour que, pendant le dîner des moines, André gardait la porte, quelqu'un vint y frapper avec grande instance. André, regardant par la petite fenêtre, vit un personnage bien vêtu, accompagné de plusieurs domestiques, qui lui dit d'une voix impérieuse : « Ouvre bien vite, car je suis de tes parents, et je n'entends pas que tu restes avec ces gueux; et c'est aussi la volonté de ton père et de ta mère, qui t'ont promis pour époux à une fille très belle. » André lui répondit : « Je n'entends pas ouvrir, parce qu'il m'a été ordonné par l'obéissance de n'ouvrir à personne sans permission; je ne crois pas que vous soyez de mes parents, car je ne vous ai jamais vu; et si je sers ici ces humbles frères, Jésus-Christ lui-même s'est fait homme pour nous servir; je ne crois pas non plus que ce soit la volonté de mon père et de ma mère que je sorte d'ici, car ce sont eux qui m'y ont voué à Dieu, à la Vierge, service dont je me réjouis souverainement; je crois, au contraire, que vous êtes des parents du diable. » Après une courte et inutile discussion dans laquelle l'étranger ne put persuader André, ce dernier fit le signe de la croix. Aussitôt le tentateur, qui n'était autre qu'un démon, disparut, laissant après lui une odeur fétide.

SAINT VAAST, ÉVÊQUE DE CAMBRAI ET D'ARRAS, MORT EN 540.

Sous le règne du roi de France Clotaire, les Francs s'initiant de plus en plus aux institutions et aux habitudes romaines perdaient de leur humeur guerrière et passaient de longues jour-

nées dans les orgies et la débauche. Un des principaux seigneurs du pays invita un jour à sa table le roi Clotaire et l'évêque Vaast pour lequel il avait beaucoup de respect. L'évêque, en entrant dans la salle du festin, fit le signe de la croix, et les coupes remplies de cervoise se rompirent. Effrayés de ce prodige, le roi et les seigneurs en demandèrent la cause à saint Vaast qui leur répondit que le démon, subtil à tromper les hommes s'était renfermé dans ces vases, et qu'il les avait brisés en s'enfuyant honteusement devant le signe de la croix. A cette époque, les habitants pratiquaient encore les cérémonies occultes de la magie, et croyaient aux charmes et aux enchantements. Ce miracle contribua à ouvrir les yeux de plusieurs et multiplia les conversions.

Saint Romuald, mort en 1027.

Il fut le fondateur de l'ordre religieux des Camaldules et, dans son monastère, il fut souvent attaqué par l'esprit de ténèbres, furieux de la perfection de la vie monastique de ce couvent. Après avoir essayé de troubler l'âme du saint, Satan tourna sa fureur contre le corps, jusqu'à battre cruellement ce saint religieux ; il l'épouvanta durant la nuit par des bruits et des sons de voix dont il remplissait sa cellule, lui apparut sous des figures effroyables, et troubla son imagination par une infinité de mauvaises pensées ; ce furieux combat dura cinq années entières.

Quelquefois, prenant la forme d'un homme hideux, il le jetait par terre, le foulait avec les genoux et les pieds et s'apesantissait sur lui pour l'étouffer. Le courageux Romuald méprisait ces assauts et se moquait du démon qui, vaincu par la constance et les prières du saint, s'enfuyait honteux.

On voit que, dès cette époque, Lucifer était tenace ; il est vrai que, s'il présidait aux Sabbats, il n'avait pas encore inventé les Triangles palladiques pour s'y faire adorer.

Saint Aventin de Troyes, ermite, mort en 538.

Saint Aventin, prêtre et ermite, habitait une île déserte de la Seine, non loin de Troyes, il ne mangeait que tous les trois jours en buvant de l'eau ; aussi ses austérités et ses prières lui valurent une grande autorité sur les démons, qui sortaient des possédés en publiant sa puissance. Un jour, en allant à Troyes, il aperçut un cavalier et, assis derrière lui, un démon qui menaçait de précipiter cet homme dans le fleuve. La prière du saint mit en fuite le démon, et le cavalier ne se douta pas de l'étrange camarade qu'il avait porté en croupe.

Sainte Galle, vierge a Valence (France) VIe siècle.

Cette pieuse vierge allant, suivie de ses servantes, dans une maison où l'appelait quelque bonne œuvre, fut injuriée dans la rue par un homme qui s'écria : « Où croyez-vous que va cette femme que l'on dit une sainte ? Ne pensez pas qu'elle soit sortie pour un motif de charité. Elle court au crime et est perdue de mœurs. » Galle endura cet affront sans répondre un mot, et son insulteur fut à l'instant possédé du démon et s'agita dans des convulsions horribles. La sainte retrouva son insulteur sur la route en rentrant chez elle et, le voyant, se mit à pleurer en disant : « Seigneur, ayez pitié de lui, car il a été créé à votre image et racheté de votre sang. » Puis, faisant le signe de la croix, elle s'approche du possédé et s'écrie : « Esprit immonde, au Nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je t'ordonne de sortir. » A ces mots, le démoniaque, qui se roulait dans la poussière, se calme tout à coup et se trouve entièrement délivré.

Saint Clair, abbé, mort auprès de Vienne (Isère), vers 660.

Ce saint homme n'était pas moins puissant pour dissiper les efforts de Satan que pour guérir les maladies. Une nuit qu'il se promenait autour du monastère de sainte Blandine, en priant, le monstre infernal vint au-devant de lui sous une forme humaine d'une grandeur prodigieuse et avec un regard effroyable. Le saint ne s'épouvanta pas à la vue de ce fantôme ; mais, plein de courage et de foi, lui demanda qui il était et ce qu'il prétendait : « Je suis venu, répondit le démon, pour te chasser de ce lieu ; car, sans toi, il y a longtemps que je m'en serais rendu le maître. » Le saint lui répliqua : « Va, Satan, c'est mon Seigneur Jésus-Christ à qui toute la terre appartient, et non pas moi qui t'empêche d'en avoir la jouissance. » En disant cela, il fit le signe de la croix contre lui et le fit s'évanouir. Satan se vengea en allant posséder une servante du dehors du monastère, mais il en fut chassé immédiatement par le serviteur de Dieu.

La Révérende Mère du Bourg.

Encore trop de notre époque pour être bientôt canonisée, la Rév. Mère Marie de Jésus (du Bourg) n'en a pas moins eu une vie dans laquelle le surnaturel a joué un grand rôle.

Morte en 1862, appartenant à une des familles les plus distinguées et les plus honorables du Midi (famille qui existe encore), fondatrice d'un Ordre florissant dans le centre de la France, dirigée par des

hommes éclairés, ayant donné enfin ces preuves de bon sens et d'esprit d'organisation sans lesquelles on ne fonde rien, la Mère du Bourg offre toutes les garanties possibles et doit, par conséquent, être crue quand elle raconte ses démêlés avec le *teigneux*.

Voici une de ses lettres, recopiée à notre intention par une de nos lectrices :

... Je vous dirai, parce que vous voulez plus de faits que de réflexions, quelques-unes de mes aventures. Le *teigneux* me tourmentait à un tel point que je n'avais pas un moment de repos, il me poussait dans le feu, me donnait des coups qui me laissaient dans un état d'épuisement et de fatigue, comme si on m'eût disloqué les os. Je passais des journées entières sans pouvoir presque me remuer, sans paroles, sans mouvement ; l'eau bénite me faisait sortir de cet état. Ce malheureux démon me tirait l'esprit, je ne pensais à rien ; d'autres fois, il me donnait des transports de fureur qui me faisaient me déchirer moi-même. Cela se calmait lorsqu'on me jetait de l'eau bénite ou qu'on mettait des reliques sur moi ; à l'approche de ces objets, il s'efforçait de m'étrangler ou de me casser la tête ; mais à peine les avais-je touchés qu'il prenait la fuite. Anne, une bonne fille qui est avec moi, n'osait s'éloigner de quelques pas de crainte d'accident, il n'y avait qu'elle et moi, dans le couvent, qui sussions cette étrange persécution ; elle était malade de chagrin de voir ce que je souffrais, et c'était peu de chose en comparaison des souffrances du dedans. Souvent, je ne pouvais m'empêcher de pousser des cris de toutes mes forces ; je disais : Mon Dieu, je veux souffrir, j'accepte tout ; puis, je m'écriais : Je souffre les tourments de l'enfer, je n'en puis plus !... d'autres fois : Non, je ne suis pas fatiguée de souffrir, frappez, Seigneur, me voici. Je défiais les démons ; aussi, revenaient-ils avec plus de fureur, et, souvent, brisée de fatigue durant le jour, j'espérais que la nuit me donnerait un peu de repos ; point du tout, il y avait autour de moi une légion de ces malheureux esprits. J'avais d'étranges frayeurs, et je ne pouvais me reposer ; mais je remerciais ces méchants de ce qu'ils me faisaient faire pénitence. La vie m'était à charge, car je ne pouvais faire quelques pas sans qu'ils me poursuivissent. Ils me poussaient contre la muraille et dans les escaliers. Un jour, ils me donnèrent des transports de fureur, de telle sorte que je me déchirais avec les dents sans pouvoir m'en empêcher, car ils semblaient s'être emparé de mon corps ; ils me poussaient avec violence contre les angles des murailles, d'une telle vitesse, que la personne témoin de cela se désolait de ne pouvoir m'assister ; enfin, ils me jetèrent par terre. Elle vint me relever, mais je faillis encore me casser la tête ; heureusement qu'elle trouva de l'eau bénite qu'elle jeta sur moi, dans le moment tout se calma. Je tombai sur une chaise, rompue de fatigue. Alors, cette personne vint m'accabler des plus cruels reproches, avec une colère et des expressions qui faillirent me désespérer. Je versai un torrent de larmes, et, prenant un crucifix, je dis : « Mon Dieu, que je suis malheureuse ; faut-il encore que je sois accablée de reproches ? N'ai-je pas assez de peines ? » Alors, elle s'approcha avec un air de compassion et me demanda de quels reproches je voulais parler. — Quoi ? lui dis-je, ne savez-vous pas ce que vous venez de me dire ? — Moi ! je n'ai pas dit un mot. Je lui rappelai ce que j'avais entendu, elle m'assura n'avoir rien dit ; comme elle ne ment jamais, je fus convaincue, aussi bien qu'elle, que c'était un tour du *teigneux*. (Lettre à M. l'abbé Labiche ; Toulouse, mai 1812. Extrait des lettres de la Révérende Mère Marie de Jésus du Bourg, fondatrice de la Congrégation du Sauveur et de la Très Sainte Vierge ; imprimé chez Barbou frères, à Limoges.)

* * *

Sainte Madeleine de Pazzi.

Lorsque le jour de la Sainte-Trinité fut écoulé, Jésus lui ôta le sentiment et le goût de sa grâce, et alors commencèrent les terribles combats qui lui avaient été annoncés. Elle se vit tout à coup environnée d'une multitude de démons à figures effroyables, qui ne la quittaient plus. Jour et nuit, elle n'avait sous les yeux que les images des crimes les plus honteux qui se commettent parmi les hommes, elle n'entendait que des hurlements et des blasphèmes affreux. Quelquefois, ils la saisissaient au haut des escaliers et la précipitaient en bas ; d'autres fois, métamorphosés en serpents, ils la mordaient, et leur morsure lui causait des douleurs intolérables. Cela dura pendant quatorze mois sans discontinuer.

. . . .

S'approchait-elle de la grille pour recevoir la Sainte Hostie, elle perdait aussitôt l'usage de ses sens, pensait au démon, au lieu de penser à Jésus-Christ, et croyait même apercevoir ce monstre sous une forme horrible, qui menaçait de lui ôter la vie... Souvent aussi, le démon la poussait à proférer des blasphèmes contre Dieu et les saints, et cela lui arrivait principalement quand elle était au chœur, occupée à chanter l'office. Alors, retentissaient à ses oreilles des paroles blasphématoires et des hurlements si forts, qu'elle ne pouvait plus entendre la voix de ses sœurs ni s'entendre elle-même . . . .

Cet esprit de mensonge eut encore recours à un stratagème perfide, pour la perdre de réputation dans l'esprit de ses sœurs. Pendant qu'elle se préparait à la communion, dans le chapitre, avec les autres religieuses, le démon prit sa figure, ses formes, ses vêtements, son allure d'une manière si frappante, qu'il y avait de quoi tromper les yeux les plus clairvoyants. Dans cet équipage, il se glisse dans la cuisine, au moment où il savait être aperçu, tout en ayant l'air de se cacher. Il découvre un plat, en tire un morceau de viande qu'il dévore sur le lieu même, et se sauve. Une religieuse qui voyait de loin ce qui se passait, croyant que ce personnage était Madeleine, fut d'autant plus scandalisée de sa gourmandise, que celle-ci ne mangeait que du pain et ne buvait que de l'eau. (Extrait de la vie de sainte Madeleine de Pazzi, par le Père Cepari, de la Compagnie de Jésus, imprimé chez Périsse frères.)

***

COLLECTION DE LA VIE DES SAINTS.
Publiée par la Croix, *de Paris.*

Bienheureux Guillaume de Toulouse,
Religieux de l'ordre de saint Augustin.
Fête le 18 mai. — N° 591 de la collection.

En récompense de ses victoires sur l'Enfer, sur le monde et ses passions, le saint reçut de Dieu le pouvoir de vaincre le démon. Pour preuve, nous n'avons qu'à citer le P. Simplicien, de Saint-Martin (1), célèbre hagiographe du XVII[e] siècle :

« L'histoire nous apprend, dit cet auteur, que du temps du Bienheureux, il y avait, dans Tolose, une jeune fille possédée qu'on conduisait souvent pour l'exorciser, à Saint-Antoine de Vienne, petite église proche de Saint-Georges ; mais, comme on n'avançait rien et que le diable ne voulait ni parler ni sortir de ce corps, on fut contraint d'avoir recours à Guillaume. Il se vit tant pressé, soit par l'obéissance ou par l'importunité des séculiers, qu'il s'y en alla ; mais ayant rencontré dans la rue quelques-uns de nos religieux qui, d'un mouvement de curiosité assez innocente, désiraient assister à cette action, luy qui ne voulait pas de tels témoins les reprit aigrement (sévèrement), protestant de ne passer point plus avant qu'ils ne fussent bien loin de là.

« S'en estant retournez au couvent, il entra dans l'Église ; et après avoir recommandé cette affaire à Dieu, et s'estre muni de l'oraison pour attaquer ce fort armé qui tenait bon là-dedans, il commença de l'interroger de plusieurs choses, auxquelles le démon satisfit, comme entre autres lui ayant demandé de quoi faisait-on ce jour-là l'office, il répondit comme il fallait et nomma le sainct qui tombait alors selon l'ordre du calendrier.

« Mais, pour montrer qu'il ne faut point jouer en de semblables occasions, un docteur de l'Université lui ayant voulu demander de quoy c'estait qu'il avait dit *Matines*, la nuict précédente, Dieu permit qu'il lui reprochât en face sa mauvaise vie et un crime qu'il avait commis cette nuit même.

« Cecy fut cause que personne ne l'osa plus interroger et que le sainct, lui ayant de la part de Dieu commandé le silence, fit sortir toute l'assemblée, se mit de nouveau en prières et chassa le malin esprit ; lequel ayant laissé demy morte cette misérable fille, il la remit en parfaite santé et la rendit à ses parents. »

(1) Le Père Simplicien, de Saint-Martin, religieux Augustin, provincial d'Aquitaine, professeur royal, doyen de la Faculté de théologie en l'Université de Tolose, *Vie des Saints de l'ordre*, in-folio, Tolose, chez Colomiez 1644, avec approbation des supérieurs.

Bienheureux Félix de Nicosie,
Frère convers capucin.
Fête le 31 mai. — N° 590 de la collection,

Il faut lire, dans son historien (1), comment le frère Félix chassa un démon qui s'était introduit dans une ferme sous la forme d'un domestique, pour faire perdre aux bergers l'amour de la prière et de la vertu.

Saint Arnoul,
Évêque de Soissons (XI[e] siècle).
Fête le 15 août. — N° 82 de la collection.

Non seulement Arnulphe ou Arnoul avait puissance sur les maladies et commandait à la nature ; mais à sa voix encore, comme autrefois à celle du Christ, Satan frémissait de rage et était contraint d'obéir.

Dieu avait permis au démon d'entrer dans le corps d'un jeune homme, en punition de vengeances cruelles qu'il méditait dans son cœur. Le malheureux, sous le coup de cette obsession, se tordait dans des convulsions horribles. Sa bouche écumait, et même on avait été contraint de l'enchaîner ; car, dans sa fureur, il se précipitait sur tous ceux qui se présentaient à lui et les lacérait de ses dents.

A cette nouvelle, Arnulphe commande qu'on lui emmène le jeune homme. D'aussi loin qu'il le voit venir, il fait le signe de la croix ; et lorsque les gens qui le conduisent sont proches, il leur ordonne de le délier ; immobilisés par la terreur, aucun ne pense à obéir.

Le saint renouvelle son ordre d'une voix plus forte ; et c'est en tremblant qu'ils ouvrent les

(1) *Vie du Bienheureux Félix de Nicosie*, par le R. P. Henri de Grèzes. Chez Delhomme et Briguet, 83, rue de Rennes.

anneaux qui retenaient les pieds et les mains du possédé. Mais à peine le jeune homme est-il libre qu'il se jette aux pieds d'Arnulphe, lui confesse ses fautes, et retourne chez lui, délivré du malin esprit, l'âme pure et réconciliée avec Dieu.

Sainte Hélène.

Fête le 18 août. — N° 339 de la collection.

Transportées à l'abbaye de Hautvilliers, les reliques de sainte Hélène furent l'objet d'un culte spécial de la part des populations rémoises et autres. Les miracles les plus remarquables, sinon les plus importants, sont ceux par lesquels la sainte manifesta son pouvoir sur les démons.

Un enfant de Reims, fils d'un nommé Périllon, fut ensorcelé par une vieille femme qui lui avait donné une pomme à manger. A peine avait-il fini de la manger qu'il fut possédé du démon et sentit de violentes douleurs dans les entrailles. Son corps s'enfle, ses bras s'étendent en proie à des contorsions nerveuses qui durent des heures entières, sa tête est agitée d'un tremblement convulsif sans qu'il puisse la calmer pendant l'espace de six semaines. A ces douleurs étranges, vient s'ajouter un phénomène qui attire l'attention des médecins : Une voix sonore et vibrante se fait entendre dans les entrailles de l'enfant. Les remèdes sont inutiles. Les parents sont dans une désolation extrême. Que faire ? Un médecin leur déclare enfin que l'enfant n'a pas de maladie, mais qu'il est ensorcelé. Aussitôt ils mènent François (c'est le nom de l'enfant) à Hautvilliers. Là ils commencent une neuvaine à sainte Hélène. Leur ferveur est grande, Dieu ne peut rester sourd à leurs prières, et le quatrième jour de la neuvaine l'enfant est complètement guéri.

Une jeune fille était grandement tourmentée par le démon qui la faisait grandement souffrir depuis dix-huit ans. Dès qu'elle eut entendu parler des merveilles qui se faisaient à Hautvilliers, elle s'empressa de s'y rendre. Elle s'appelait Jeanne Bloquet et habitait Bugny. Elle était connue dans tous les pays environnants. Aussi, quand on sut qu'elle se rendait à Hautvilliers, une foule de curieux la suivirent pour être témoins d'un miracle qu'ils réputaient comme certain, tant était grande la confiance qu'on avait en sainte Hélène. Arrivée à l'abbaye, la jeune fille entendit la Messe.

Elle alla prier ensuite au tombeau de la sainte. Tous les regards se portent sur elle. Beaucoup se disent les uns aux autres : « Nous allons voir le diable sortir. » D'autres, moins confiants, commencent à douter en disant : « Elle aurait dû être guérie pendant la Messe ; sainte Hélène n'a peut-être pas assez de pouvoir sur le démon qui la tourmente. » Soudain la jeune fille fait des contorsions effrayantes. Les yeux sortent de leur orbite. Elle vomit une grenouille, une pierre traversée de cinq grandes épingles, des os, une pièce de lanterne, une pêche, trois grands clous, trois morceaux de verre, une peau verte remplie d'aiguilles, des limaçons, etc., etc. Les vomissements durent plus d'un quart d'heure. Les assistants sont remplis de stupeur. Jeanne cesse enfin de vomir ; elle était guérie. Ce prodige extraordinaire se répandit à plus de vingt lieues à la ronde, et de toutes parts on accourut pour obtenir de semblables guérisons !

Une autre jeune fille était également ensorcelée. Des cris de grenouille se faisaient entendre dans ses entrailles. Elle va à Hautvilliers, elle est pareillement guérie après avoir vomi plusieurs grands lézards vivants, sous la forme desquels les démons s'échappèrent de son corps.

Saint Gall.

Fête le 16 octobre. — N° 70 de la collection.

Un jour que notre saint se trouvait chez le prêtre Willimar, ce dernier reçut une lettre de Gunzon lui demandant de se rendre au château d'Oberling et d'amener avec lui le saint abbé Gall. Le duc avait une fille unique, appelée Frideburge, et promise au roi Sigebert ; mais depuis quelque temps elle était possédée d'un démon qui la tourmentait cruellement. Deux évêques l'avaient exorcisée sans pouvoir la guérir. Willimar conduisit donc saint Gall au château du duc.

Lorsque le serviteur de Dieu entra, la jeune fille n'avait pris aucune nourriture depuis trois jours. Elle était, les yeux fermés et comme morte, sur les genoux de sa mère éplorée. A cette vue, le saint ne put retenir ses larmes, et, se jetant à genoux : « Seigneur Jésus, dit-il, qui avez daigné naître d'une vierge, qui avez commandé aux vents et à la mer et chassé les démons, ayez pitié de cette pauvre enfant et délivrez-la du joug de Satan. »

S'étant relevé, il prit la main droite de la jeune fille, et, lui touchant la tête, il dit tout haut :

« Esprit immonde, je t'ordonne, au Nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sortir de cette créature de Dieu !

— Est-ce toi, Gall ? s'écria le démon. Tu m'as expulsé de mes temples ; c'est pour me venger que je suis entré dans cette fille, parce que son père t'a chassé toi-même. Où donc irai-je si je pars d'ici ?

— Là où le Seigneur t'a précipité, dans l'abîme ! » répondit l'homme de Dieu.

A ces mots, on vit sortir de la bouche de la possédée un oiseau noir et hideux. La jeune fille

se leva guérie, et saint Gall la rendit à sa mère comme autrefois le Sauveur Jésus rendait à la veuve de Naïm son fils ressuscité.

Bienheureuse Hélène de Valentini, Veuve.

Tertiaire de l'ordre de Saint Augustin.

Fête le 27 octobre. — N° 599 de la collection.

Le démon, si souvent vaincu par cette courageuse fille de saint Augustin, finit par la persécuter ouvertement. Elle était en prière dans sa chambre quand il se fit un grand fracas, comme si toute la maison s'écroulait depuis le toit jusqu'aux fondements. Plusieurs fois, le même vacarme recommença. La Bienheureuse fut d'abord seule à l'entendre, puis tous les gens de la maison en furent effrayés. La sœur d'Hélène et les domestiques cherchèrent partout sans trouver aucune cause à un pareil bruit, ni aucune trace de chute. Pendant ce temps, Hélène continuait tranquillement sa prière.

Furieux, le démon entra dans sa chambre sous une forme effroyable et l'accabla de coups : « O doux Jésus, mon amour, s'écria Hélène, venez à mon secours. » A ces mots, l'ange des ténèbres disparut.

Une autre fois, il se montra déguisé en ange de lumière, et, d'une voix douce : O mon Hélène, dit-il, allez au milieu du monde, faites connaître à tous la vie pénitente que vous menez, vous qui avez toujours été si chrétienne, afin qu'à ce spectacle les mondains se convertissent. N'est-ce pas la parole du Maître : « Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père céleste. » — Le Maître a dit aussi, répondit Hélène : « Que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite ». Le démon, reconnu, s'enfuit aussitôt.

La sainte veuve se rendait de grand matin à l'église de Sainte-Lucie, lorsqu'au moment de franchir le pont de la Roia, le démon la saisit et la jeta dans la rivière. Toute mouillée mais sans blessure, Hélène s'écria : « Tu ne vaincras pas, méchant, et tu ne m'empêcheras pas d'aller à la messe aujourd'hui. » Sans revenir chez elle changer d'habits, elle alla droit à l'église et ne revint qu'après ses exercices ordinaires.

Lorsqu'elle craignait davantage les attaques de l'ennemi, Hélène priait quelquefois une autre tertiaire, la pieuse Dominica Spilimbergia, sa compagne habituelle, de rester auprès d'elle.

En présence de ce témoin, Satan différait parfois ses visites, mais pas toujours. Dans un moment de rage, il battit si cruellement Hélène que Dominica dut relever son amie toute blessée et l'aider à s'étendre sur son lit.

Un jour, il lui cassa une jambe. On appela le chirurgien pour la soigner, mais la nuit suivante le démon la démit de nouveau ; Hélène ne voulut plus rappeler un médecin et se contenta de recourir à Dieu. Et, grâce à sa patience, la cruauté de l'ennemi ne servit qu'à lui donner l'occasion de nouvelles victoires.

Saint Noamas de Rodez,

Diacre et confesseur.

Fête le 3 novembre. — N° 557 de la collection.

Un jour, qu'on amenait un démoniaque à saint Amans (évêque de Rodez) pour qu'il le guérît, le prélat renvoya les solliciteurs à son diacre, bien certain qu'aucune puissance de l'enfer ne pouvait lui résister. Noamas, pour obéir à son évêque, prononça sur le possédé les exorcismes accoutumés, ordonnant, au nom de Jésus-Christ, à l'esprit des ténèbres, de quitter sa victime. Le démon, obligé de céder à la puissance divine, sortit plein de rage, annonçant au saint qu'il se vengerait en le forçant à faire un long voyage.

L'esprit malin se jeta sur une jeune nièce de l'empereur (Valentinien III), et il la tourmentait si cruellement qu'elle ne pouvait se tenir ni droite ni couchée. Le prince appela les plus habiles médecins pour guérir ce mal singulier, mais aucun ne put réussir à la soulager ; ils s'aperçurent bien vite que cette maladie venait d'un agent étranger à la nature et contre lequel la médecine corporelle n'a pas de remède. L'empereur demanda donc des exorcistes pour chasser le démon qui tourmentait la jeune fille. Le mauvais esprit finit par répliquer aux exorcistes qu'il ne sortirait que sur l'ordre de Noamas, diacre de Rodez. On ne savait s'il fallait le croire. Cependant l'empereur, désireux de sauver sa nièce, envoya aussitôt des messagers à Rodez chercher ce personnage.

Dès que le saint diacre fut en route pour l'Italie, le démon se mit à tourmenter la possédée avec une telle fureur, qu'on craignait à chaque instant de la voir mourir. Des cavaliers furent envoyés en toute hâte au-devant de l'homme de Dieu, pour le supplier d'accélérer sa marche le plus possible. Noamas leur donna son manteau : « Retournez promptement, leur dit-il, et enveloppez la malheureuse enfant dans ce manteau pour la calmer. » A peine ce manteau fut-il posé sur la possédée que le démon la laissa en criant : « Noamas de Rodez m'a chassé d'ici. » L'enfant était délivrée.

Pour éviter tout double emploi dans les travaux de recherches auxquels nos abonnés veulent bien se livrer, nous devons dire qu'un ecclésiastique de Ribérac nous fait le dépouil-

lement des deux premières années de la *Vie des Saints* publiée par la *Croix de Paris*.

D'autre part, notre abonné M. Léger Vauban se propose de dépouiller les six premiers tomes des *Petits Bollandistes*, de Mgr Guérin.

Nous recommandons à tous ceux de nos abonnés qui veulent bien coopérer à notre œuvre d'avoir soin de n'écrire qu'au recto de leurs feuillets destinés à l'imprimerie.

TRIBUNE DES ABONNÉS

Sous cette rubrique, nous avons créé, depuis le numéro de janvier 1895, une sorte de concours permanent d'érudition, entre nos abonnés, uniquement, bien entendu, sur les questions spéciales qui font l'objet de cette revue : surnaturel diabolique, occultisme, franc-maçonnerie et sociétés secrètes antichrétiennes, spiritisme examiné à la lumière de la science catholique ; en un mot, toutes les questions diverses les plus discutées se rattachant à notre programme.

L'idée de créer cette tribune nous a été suggérée par la lecture de diverses communications fort intéressantes, mais dont nous ne pouvons prendre la responsabilité personnelle quant aux doctrines émises ; d'autre part, on nous adresse souvent des questions, pour la réponse desquelles nous manquons d'éléments certains, et qui ne nous paraissent pas cependant devoir être éliminées.

Nos abonnés peuvent donc exposer leurs arguments dans notre revue, poser des questions, se répondre les uns aux autres, rectifier les erreurs échappées à nos collaborateurs occasionnels et à nous-mêmes ; et ainsi la lumière se fera de plus en plus vive.

Notre désir est d'obtenir, sur le terrain réservé de l'étude du satanisme contemporain, de ses manifestations et de ses manœuvres de toute sorte, des résultats analogues à ceux qu'obtient la revue bien connue *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* sur le terrain littéraire, historique et artistique. En citant cet exemple, notre but sera parfaitement compris de tous nos lecteurs.

Le Diable en Afrique

Maisons-Alfort, le 1er juin 1895.

Monsieur,

Je trouve, dans un livre intitulé : « Voyage à la côte orientale d'Afrique », par le R. P. Horner, missionnaire apostolique de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, supérieur de la mission de Zanzibar, les détails suivants, sur la pratique d'un culte satanique dans cette partie de l'Afrique. Je crois vous être utile en vous envoyant cet extrait qui rentre dans le programme que vous vous êtes tracé. Je cite textuellement le Père Horner, toutefois, les notes sont de moi, car ce religieux, écrivant avant les révélations parues dans ces dernières années, sur l'occultisme et le satanisme contemporain, n'a pu, par conséquent, faire remarquer la corrélation entre les pratiques démoniaques des peuplades africaines et celles en usage dans les autres contrées :

« Comme toute croyance religieuse conduit « à des actes extérieurs, les mauvais esprits, « toujours jaloux des honneurs divins, se font « invoquer et honorer par des sacrifices.

« Afin de les obtenir plus sûrement, ils ont « recours aux obsessions et aux possessions. « Les scènes que je vais décrire en sont la « preuve :

« Un Pépo s'introduit dans le corps humain et lui cause des douleurs si étranges « que les remèdes ordinaires sont impuissants « à les soulager. Le Mganga, consulté, déclare « que le Pépo exige une danse ou un sacrifice. « Il faut savoir que, suivant les traditions, « chaque homme et chaque femme a son esprit « particulier. Les esprits des hommes s'appellent Mahaila et ceux des femmes Kitimiri. Qui ne verrait là une contrefaçon « satanique de l'ange gardien ? »

Ici, je dois donner quelques explications. Ces malheureux nègres sont nettement satanistes. Ils croient à l'existence d'un Dieu, infiniment bon, créateur de l'univers, mais ne s'occupent pas de lui. C'est à peine si, dans les cérémonies religieuses, on chante parfois : « Ombé Monggou », Priez Dieu. Par contre, les Péponi, ou esprits, sont fort en faveur chez eux. Si les démons qui se manifestent leur causent du dommage, ou leur font du mal dans le cas des possédés passifs, par exemple, on les regarde comme des mauvais esprits, les palladistes diraient des maléachs, et on les fait « exorciser ? » par le Mganga, ou le prêtre destiné à cet effet.

Quant au Mganga, que le Père Horner qualifie, dans quelques passages de son livre, de fléau de ces contrées, il accumule les fonctions de sorcier ou magicien, de médecin, de prêtre, de sacrificateur et de devin. En ces qualités, il pratique la divination, prédit (?) l'avenir, au moyen de petites baguettes magiques, ou par le cri des bêtes sauvages, ou par le vol des oiseaux. Mais, cet imitateur des aruspices de l'antiquité (Satan est le même en tous temps et en tous lieux) a d'autres cordes à son arc. Il guérit les malades, accompagne les caravanes, porteur du plus léger fardeau, etc. En temps de guerre, il aide sa tribu de toute la force de sa puissance magique. Il prend une abeille sur laquelle il prononce certaines incantations et la laisse envoler. Comme les ruches sauvages sont nombreuses, il arrive parfois que les guerriers non vêtus sont dispersés par les abeilles. Ce fait est naturellement attribué au magicien qui, on le voit, peut marcher de pair avec son confrère en satanisme, le lama thibétain.

Je reprends le récit du R. P. Horner :

« Pour donner une idée des cérémonies dia-« boliques exigées par les Péponi, je vais « décrire la cérémonie de Mana-Va-Mana en « l'honneur du Kitimiri. Après avoir examiné « le malade, le Mganga lui administre des re-« mèdes qui restent sans effet. Alors, il prend « du sable, le jette sur une planche, y trace « quelques figures, qu'il étudie soigneusement « et déclare que le malade est possédé d'un « Pépo.

« Mais comme il existe plusieurs espèces de « démons, dont chacune a ses prêtres ou sa-« crificateurs particuliers, le Mganga, pour sa-« voir à quel prêtre il faut s'adresser, examine « de nouveau les figures tracées sur la plan-« che. Bientôt il nomme le Foundi, ou prêtre « qui doit chasser le Pépo. On se rend alors « solennellement auprès du Foundi pour lui « faire part de la consultation appelée Téza-« mia. Le Foundi répond : Je vais invoquer « ce Pépo et lui demander quel sacrifice il « désire.

« En attendant la réponse de l'esprit, le sa-« crificateur se rend auprès du malade et lui « donne à boire, pendant sept jours, une infu-« sion de plantes aromatiques. Pendant sept « autres jours, il lui fait prendre des bains « de vapeur qui, renfermant certain narco-« tique, finissent par donner au patient tous « les symptômes de l'ivresse.

« C'est alors que le sacrificateur annonce « l'arrivée de l'esprit. Aussitôt il commence à « l'interroger et à marchander avec lui :

« — Pourquoi tourmentes-tu ce malade?

« — Parce que je veux un sacrifice.

« — Quel sacrifice veux-tu ?

« — Celui d'un bœuf.

« — Mais tu ne sais donc pas que ce malade « est pauvre et que tu le ferais plutôt mourir « que de lui faire donner un bœuf ?

« — Eh bien ! puisqu'il est pauvre, je me « contenterai d'une chèvre.

« Mais il ne peut même pas te donner une « chèvre. Patiente jusqu'à la récolte du riz, « alors le malade fera de la poterie et des « nattes pour ramasser un peu d'argent, et tu « seras honoré d'un sacrifice, d'une danse et « d'un turban.

« — Cela suffit, répond le Pépo. Et il s'en va « ainsi que le sacrificateur. Le malade se réta-« blit généralement peu après.

« A l'époque fixée, le malade apporte au « sacrificateur son salaire consistant en deux « piastres d'argent. Il y joint, pour le sacrifice, « une chèvre, trois morceaux de toile blan-« che, dont l'un pour le turban, les deux « autres pour le Foundi, trois mesures de fa-« rine pour le gâteau sacré, sept petites tasses, « un bol en faïence, sept morceaux de cannes « à sucre, sept œufs, sept fleurs de nymphéa « blanc, un peu de miel, une natte blanche, « deux mesures de riz pour la table du Foundi, « et quatre mesures pour celle des personnes « invitées. »

La contrefaçon d'exorcisme ci-dessus mentionnée rappelle la délivrance opérée par l'effet de la médaille de saint Benoît à Trichinopoly (*Revue Mensuelle*, nº 14, pages 95-96). Dans l'Inde, comme en Afrique, le démon voulait avoir un sacrifice ; mais comme il avait affaire à des chrétiens il n'eut rien du tout. D'autre part, une note du Père Horner constate que l'emploi si fréquent du nombre sept est la caricature satanique de ce nombre sacré si usité dans l'Ecriture.

Rien n'est plus juste, et les abonnés du docteur Bataille savent jusqu'à quel point est poussée cette imitation dans les sectes et sociétés secrètes anti-chrétiennes depuis les sept ans du Maître maçon, les sept grandes vérités du Chevalier du Soleil, les sept colonnes et les sept lumières qui ornent le grand conseil (17e degré du Rite Ecossais), les sept petits du pélican, les sept officiers du Suprême Conseil, les sept degrés de l'échelle mystérieuse et, dans la maçonnerie ordinaire, les sept échelons de l'échelle palladique, les sept sacrements lucifériens, jusqu'aux sept grands Directoires de la Franc-Maçonnerie Luciférienne Universelle, et tous les symboles plus ou moins abracadabrants en usage chez les occultistes de tout acabit.

« Aussitôt, continue le Père Horner, le Foundi « invite les Varis et les Foundi de Kitimiri du « voisinage, c'est-à-dire les initiés et les prê-« tres de ce Pépo. Le mot varis est le pluriel « du mot mari qui signifie client ou initié.

« Ordinairement, ces Varis sont des fem-« mes. Afin de rendre la description plus dé-« cente, je suppose que l'initié ou le malade qui « offre le sacrifice est également une femme. « Je le fais avec d'autant plus de raison que « ces possessions démoniaques sont beaucoup « plus fréquentes chez les personnes du « sexe.

« Les Varis commencent par faire la toi-« lette de la nouvelle Mari ou initiée. Elles « lui rasent la tête, la lavent, lui enduisent le « corps de poudre de sandal et le frottent de « feuilles de roses. Avec une pâte composée « de sciure de bois, on lui trace sur la tête « diverses figures, puis on lui met deux vê-« tements blancs qu'elle-même a préparés « d'avance.

« Les soins de la parure terminés, les Varis « s'occupent de la préparation du plateau qui « doit servir au sacrifice. Elles pétrissent un « gros gâteau qu'elles mettent au feu. Pendant « la cuisson, chaque Vari, en commençant par « la plus ancienne, plonge le doigt dans une « pâte faite de poudre de sandal et imprime « sept marques sur le plateau du sacrifice.

« Après y avoir mis sept morceaux de cannes à sucre, sept fleurs de nymphéa, sept « épis de pandanus odoriférant, on le couvre « de feuilles de basilic et on range sur le contour sept tasses, sept œufs, du miel et de « l'encens. Au milieu du plateau, on met le « gâteau sur lequel on place un bol rempli « d'herbes aromatiques soigneusement broyées. « Tous ces préparatifs, accompagnés de chants « particuliers, se font avec le sérieux solennel « des cérémonies religieuses. Les Varis, vêtues « de blanc, sont coiffées de turbans de même « couleur. Chacun de ces suppôts du démon a « la figure barbouillée de rouge, de blanc et « de noir et porte à la main une queue de « mule ou de zèbre.

« J'avoue que la première fois que j'ai vu « ces femmes ainsi travesties, je croyais voir « des démons sortis de l'enfer, car le portrait « que j'en trace est bien pâle à côté de la « réalité.

« Tout étant prêt pour le sacrifice, la Vari « la plus ancienne rentre dans la salle, en s'écriant : « Taïréni », soyons prêts.

« — Taïri-tai, je suis prêt, répond le sacrificateur.

« Aussitôt on apporte processionnellement, « et en chantant, le plateau du sacrifice. On le « dépose sur un tabouret, dans un coin de la « salle, au milieu de laquelle est une *nappe* « *blanche retournée sens dessus dessous*.

« Paraît ensuite la Mari qui s'avance chaussée de hauts souliers de bois. Elle est soutenue dans sa marche par trois Varis, dont « la plus ancienne la fait asseoir et lever sept « fois au milieu de l'appartement.

« Lorsque la Mari est assise, les Varis qui « l'ont conduite s'asseoient dans l'ordre de la « marche. Un instant après, la doyenne dit de « nouveau : Taïrénie. Le Foundi répond : Taïri-tai, et invite à commencer la cérémonie les « Foundi étrangers qui ordinairement déclinent cet honneur. Le sacrificateur prend « alors une petite clochette en fer qu'il sonne « sept fois, en la jetant et en la reprenant « autant de fois. A cet instant, commence la « danse au son du tambour, et le spectateur « devient témoin de scènes bien étranges.

« Les danses africaines ayant comme celles « des autres pays leurs pauses plus ou moins « fréquentes, on chante pendant ces interruptions, autour de la Mari, des strophes « bizarres et le plus souvent incompréhensibles. Bientôt le Foundi se démène agité « par des mouvements de plus en plus violents, et le chant devient tout à fait lugubre.

« Lorsque ces cérémonies ont lieu pendant « la nuit, elles ont quelque chose d'effrayant. « La danse orientale, si insolite pour l'Européen, l'aspect de la salle mal éclairée et « remplie d'une foule de fantômes blancs, qui « font des contorsions convulsives, le bruit « sourd des tambours, les chants qui parfois « ressemblent au plain-chant de nos églises, « frappent tellement l'imagination qu'on est « loin de rire d'un pareil spectacle. On est au « contraire profondément peiné de voir le « démon, ce singe de Dieu, *Simius Dei*, selon « l'expression de Tertullien, si bien honoré et « si fidèlement servi. Ordinairement, le Pépo « obéit à la voix de son ministre. Vers minuit, « la Mari commence à se balancer de gauche « à droite. Les tambours battent la mesure « d'une manière plus accélérée. Une ronde « Varis se forme, et il ne reste au milieu de « la salle que l'initiée et le sacrificateur.

« On répète plusieurs fois, au bruit du tambour : Moana, Mavoua, Nakonita, Pandé, « Méima, Nikouéné, Dame fleur, on t'appelle, « monte sur la montagne pour qu'on te voie.

« La Mari fait alors des mouvements plus « brusques que jamais. La ronde des Varis, « qui tournent à donner le vertige, s'accélère. « Les tambours battent à se rompre. » (Je rappelle aux lecteurs que cette danse a pour but de mettre en état de possession l'initiée qui se trouve au milieu. Elle équivaut donc à la chaîne magique employée dans les Triangles du Rite Palladique pour les œuvres du grand rite.)

« La foule pousse des cris assourdissants, en « disant : Io, io, mgéni, io, io, achoungou-« liéni, mgeni, io, io, voilà, voilà l'étranger ! « Voyez l'étranger ! Le voilà ! le voilà !

« Au moment de l'apparition, la Mari « demeure sans mouvement. Un silence profond s'établit dans toute l'assemblée, et le « Foundi entonne : Ombé Monggou : Priez « Dieu. »

Le Père Horner ne s'explique pas au sujet de cette apparition de l'esprit. Cette apparition est visible pour l'assemblée, puisqu'elle constate la présence de l' « étranger ». Du reste, le fait de l'apparition d'un esprit immédiatement avant son établissement dans le corps d'un possédé actif n'a rien d'inédit, puisque le docteur Bataille relate, dans son ouvrage (2me volume, pages 857-858), qu'avant de posséder miss Diana Vaughan, dans la grotte de Mammoth Cave, Asmodée apparut non-seulement à sa protégée, mais aussi aux frères et aux sœurs du grand Triangle les « Onze Sept » qui l'accompagnaient :

« Après la répétition faite plusieurs fois par « le chœur, il se ceint la tête d'une couronne « de fleurs de basilic à laquelle il ajoute des « enveloppes foliacées d'épis de pandanus « odoriférant. Ensuite, il dit : Priez Dieu, et « tout chant et tout bruit cesse.

« Après un silence assez long, la Mari dit : « Salut à vous et personne ne répond. Trois « fois de suite, elle reprend : Salut à vous,

« et trois fois l'assistance s'incline. Ces saluts « terminés, le Foundi roule en turban une « pièce de toile blanche et en coiffe la Mari.

« La plus ancienne des Varis lui met au cou « une chaîne en argent, ou un chapelet fait « avec de la verroterie ; puis des bracelets à la « main et au pied gauches.

« De son côté, le Foundi prend une partie « des herbes bouillies dans le vase placé sur le « gâteau, les met dans une tasse, y ajoute du « miel, un œuf et fait de tous ces ingrédients « un mélange dont il donne à goûter à la « Mari. Les Varis, vêtues de blanc, partagent « le reste entre elles et mangent tout, même « les fleurs de nymphéa.

« A la fin de ce petit repas, contrefaçon sata-« nique de la communion ou des agapes « chrétiennes, on égorge la victime. Le Foundi « en recueille le sang dont il asperge l'initiée. « Il en boit une partie et donne le reste à boire « aux Varis. »

Je dois ici signaler l'analogie de cette scène, avec les pratiques du Palladisme indien. Le docteur Bataille, dans les pages saisissantes qu'il leur consacre dans son premier volume, constate à Calcutta, lors de la célébration de la messe démoniaque au Temple du Phénix, l'apport d'un gâteau qui simule l'Eucharistie. Comme chez les nègres, le grand-maître égorge la victime ; comme le Foundi, il asperge de son sang le couple simiesque contrefaisant les fiancés. La différence n'existe que sur l'animal sacrifié, qui est un agneau chez les lucifériens asiatiques, tandis que c'est une chèvre dans l'Afrique orientale, comme aux Antilles dans la secte des Vaudoux :

« Sacrifiant ensuite à la Mari ou plutôt à « l'esprit qui la possède, le sacrificateur lui « dit : Te voilà honoré d'un sacrifice et d'une « danse. Tu as, de plus, un beau turban ; dis-« nous maintenant qui tu es.

« L'esprit répond par un mot en usage parmi « les Pépo : Goungoni nymphéa : Ce n'est pas « assez, dit le Foundi, si tu es un *vrai* Pépo, « tu as un père et une mère, une famille et « des ancêtres. Le Pépo répond : Je suis « Goungoni, fille de Goungoni. Ma famille « demeure à Mahri, elle descend de Mana-Va-« Mouna, et nos ancêtres viennent de l'île de « Pomba (?).

« Après cette déclaration, toutes les femmes « présentes qui sont en parenté avec l'esprit « qui possède la nouvelle initiée, se croient « possédées. Elles l'entourent à l'envi et lui « font mille caresses. Pour montrer que le « Pépo est bien dans la nouvelle initiée, le « sacrificateur exige qu'elle fasse des choses « surhumaines ; s'adressant donc au Pépo, il « lui dit : Ce n'est pas tout, tu es entré dans « cette personne, il faut que tu partages ses « occupations sans te rebuter de rien.

« Immédiatement les tambours commen-« cent à battre. Le Foundi fait lever la Mari « et lui fait exécuter, en dansant, les travaux « ordinaires de la vie. Ainsi elle va mesurer « le riz, le piler, le laver en dansant ; nettoyer « la vaisselle en dansant, attiser le feu, lever « de l'eau du puits, et la porter à la case tou-« jours en dansant.

« Ces travaux terminés, on la fait embrasser « son mari et ses enfants au milieu de dan-« ses caractéristiques, bizarres, et parfois gro-« tesques, qui se prolongent jusqu'au matin, « En ce moment, le sacrificateur et les ancien-« nes initiées mangent la chèvre qui a servi « au sacrifice.

« Un dernier trait achève de donner à ces « déplorables cérémonies le caractère reli-« gieux : c'est la réunion en société des per-« sonnes qui appartiennent au même esprit « possesseur.

« Les Varis ou possédées forment entre elles « une sorte de corporation qui se manifeste « par des secours mutuels. Une possédée vient-« elle à tomber malade ? toutes les Varis vont « la visiter et lui porter des cadeaux. En cas « d'incendie, toutes se cotisent pour faire rebâ-« tir la demeure de leur associée.

« On se demande naturellement quelle peut « être l'origine de ces différentes cérémonies « en usage chez toutes les peuplades riverai-« nes de la côte orientale, depuis l'Abyssinie « jusqu'au Mozambique. La réponse ne saurait « être douteuse.

« Pour ne parler que du culte rendu au « Hitimiri, qui ne verrait dans l'emploi si « souvent et si religieusement observé du « nombre sept, dans l'usage de la clochette, « des vêtements blancs, du gâteau sacré, du « plateau du sacrifice, de la procession, du « chant des strophes, des mots : Priez Dieu, « suivis de silence, de la toile blanche avec » laquelle on couvre la tête de la nouvelle « initiée, de la nourriture qu'on lui donne à « manger, la contrefaçon satanique de nos « cérémonies, du baptême, de la confirmation, « de la messe, de la communion et peut-être « même du mariage ?

Voilà le récit d'un témoin oculaire. Sans doute, cette association démoniaque qui, comme la Franc-Maçonnerie, prend les apparences d'une société de bienfaisance, ne s'entoure pas comme dans les pays civilisés de ces dehors pompeux en usage dans les loges et arrière-loges, mais leur chef à tous est toujours le même : Satan.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Edouard Pirmez.

Promesse de Collaboration

Nous avons reçu, de miss Diana Vaughan, l'importante lettre que voici :

Cher Monsieur,

Vous m'avez fait part du désir exprimé par les amis que je compte à la *Revue Mensuelle*. Votre lettre est éloquente ; son principal argument me touche, droit au cœur. Vous me dites : « Le R. P. Albert Delaporte était notre collaborateur occasionnel ; sa mort subite coïncide d'une manière frappante avec votre conversion ; nous vous prions de le remplacer parmi nous. »

C'est entendu. Je vous enverrai à l'occasion quelques lignes, en faisant de mon mieux pour intéresser vos lecteurs. Mais n'exigez pas la régularité ; cela, je ne puis le promettre.

Pour aujourd'hui, laissez-moi dire combien je suis troublée encore de tout ce qui vient de m'arriver. Je ne sais que penser des singulières coïncidences, signalées de diverses parts. Au sujet du R. P. Delaporte, je me pose chaque jour des questions ; en voici une à laquelle les révérends missionnaires du Sacré-Cœur pourront répondre. Il s'agit d'une lettre, dont je vais vous copier le texte.

Néanmoins, je dois d'abord exposer quelque chose, qui m'impressionne fort chaque fois que j'y réfléchis.

Quand j'étais en prières, le jour de la Fête-Dieu, assistant à la sainte messe pour la première fois de ma vie, je laissais aller mon âme, comme une fleur détachée de sa tige est emportée par le doux vent du soir ; ma prière s'abandonnait à cette brise de grâce qui rafraîchissait mon cœur en le portant vers Dieu, vers le Christ, vers Marie, reine du ciel. Toutefois, en chaque expression que j'employais, je marquais une intention spéciale.

Ainsi, quand j'invoquai la très sainte Mère de Jésus-Christ, en quatrième terme pour lui rendre hommage, je dis : *Notre-Dame des Victoires*. Cette expression fut choisie par moi avec grand bonheur, par opposition à Satan qui a fait appeler « Lotus des Victoires » la Mère-Loge palladique de Rome, c'est-à-dire le Triangle où Lemmi est inscrit.

Puis, je songeai à l'infamie rituelle qui est la honte du Palladisme, cette infamie imaginée en opposition expresse au culte du Sacré-Cœur, et je cherchai comment unir l'idée de Marie à celle de ce culte. Alors, l'expression *Notre-Dame du Sacré-Cœur* s'échappa d'elle-même de mes lèvres, sans que je l'eusse méditée ni voulue ; ce fut comme un cri spontané de mon âme. Et j'en étais toute surprise, je me demandais si je n'avais pas employé quelque terme impropre ; car je ne le savais pas usité déjà.

Je m'en expliquai ensuite avec les deux bonnes religieuses qui étaient dans le secret de ma présence au couvent ; la supérieure et l'autre sœur m'apprirent que la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur existait bien, vraiment.

Je n'attachai pas d'autre importance à cet incident de ma prière. Mais voici ce qui me surprit bien davantage, lorsque, deux jours après avoir quitté le pieux asile de la paix du Seigneur, me trouvant dans ma retraite, au milieu d'une famille à moi toute dévouée, je décachetai les lettres reçues en mon absence et transmises là.

Une de ces lettres était seulement datée, sans indication de la ville d'origine ; elle avait été remise, chez M. Pierret, mon éditeur. Par qui ? On n'a pu s'en souvenir, parmi tant d'autres reçues dans les mêmes conditions. Fait singulier : cette lettre avait été écrite le 13 juin, c'est-à-dire le jour de la Fête-Dieu, ce jour-là même de ma prière.

Je donne ici la copie textuelle de cette lettre :

« Ce 13 juin 1895.

« Mademoiselle,

« Je viens d'apprendre fortuitement le blâme « dont vous avez été l'objet pour votre publication, « dans le *Palladium*, de la voûte du juif Lemmi « au sujet de notre Jeanne d'Arc.

« Vous renoncez, m'a-t-on dit aussi, au Palla- « disme. Dieu (le nôtre) fasse que vous ayez enfin « compris ! Puisque vous êtes ébranlée, et que « vous cherchez la vérité, je ne puis, quoique « inconnu, résister au désir de vous offrir un « moyen absolument infaillible de la trouver.

« Demandez-la à Celle dont je vous envoie « l'image, et que vous avez jadis blasphémée bien « inconsciemment, puisque c'était le Maudit qui « écrivait par votre plume. Puisse la mère de « notre Dieu, qui est si bon et si plein d'amour « pour ses enfants, toucher votre cœur, au regard « que vous allez jeter sur Elle.

« Votre conversion à notre foi remplira de joie « bien des catholiques ; car vous ne pouvez croire « combien vous avez parmi eux de sympathies.

« Je prie Jeanne, que vous aimez tant et que « vous défendez, d'intercéder pour vous auprès de « *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et j'attends dans « bien peu de jours la nouvelle de votre con- « version.

« Le nom dont je signe ma lettre est un pseu- « donyme. Je ne suis pour vous qu'un ami « inconnu ; mais quand vous serez des nôtres, je « me ferai reconnaître, s'il y a lieu, car nous nous

« rencontrerons sur le champ de bataille contre « l'esprit du mal et toutes ses légions.

« Recevez, Mademoiselle, l'assurance de ma bien respectueuse sympathie.

« A[dre] DEIMIS. »

Cette lettre était accompagnée d'une image représentant Jésus enfant, avec le Sacré-Cœur, et derrière lui sa très sainte Mère, dont le pied écrase la tête du serpent. Autour du groupe, on lit : « Notre-Dame du Sacré-Cœur, patronne des causes désespérées », et au-dessous : « Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous. »

L'auteur de cette lettre serait-il un missionnaire du Sacré-Cœur? Ne serait-il pas le R. P. Albert Delaporte lui-même? Voilà ce que je me demande avec anxiété.

Quel qu'il soit, mon correspondant est un écrivain, puisqu'il prévoit que nous nous rencontrerons sur le champ de bataille contre Satan et ses daimons ; or, il sait bien que ma bataille est surtout celle par la plume. Le pseudonyme qu'il a pris pour m'écrire fait allusion aux profondeurs de l'abîme d'où je sors : *de imis*. En outre, une coïncidence me frappe ; est-elle voulue, ou bien n'y a-t-il là qu'un jeu du hasard? Les initiales du pseudonyme sont les initiales mêmes du nom du R. P. Delaporte.

Je réfléchis encore. Voilà près de six semaines que cette lettre est écrite; ma conversion est de notoriété publique, elle ne peut être ignorée de mon correspondant. Il n'attendait pas de réponse de moi, puisqu'il ne m'a donné aucune adresse quelconque. Et il ne m'a pas écrit de nouveau, il ne m'a plus donné signe de vie.

Alexandre Deimis, je me le demande plus que jamais, est-il ou n'est-il pas le R. P. Albert Delaporte ?

Si le supérieur des révérends missionnaires du Sacré-Cœur, de Paris, le désire, je lui enverrai l'original de cette lettre mystérieuse, afin que, par l'examen de l'écriture qui me paraît contrefaite, il résolve le problème.

Et ce n'est pas tout. J'ai appris ensuite le décès subit du R. P. Delaporte, et les journaux m'ont révélé que, depuis quelque temps déjà, ce bon missionnaire avait offert à Dieu le sacrifice de sa vie, pour obtenir la grâce de ma conversion. On a fait remarquer qu'il était mort le jour même « où je quittais le couvent, transformée » ; c'est l'expression employée par plusieurs écrivains.

Oui, j'étais transformée ; mais il y a eu plus que ce que j'ai laissé savoir. J'ai beaucoup hésité avant d'écrire ce qui va suivre ; j'hésite encore. Cependant, s'il y a faute en ce qui a été fait, la personne fautive a été admonestée par son directeur de conscience, sans être absolument blâmée, dans le sens rigoureux du mot. Le secret a été promis, de part et d'autre, sur les noms : je ne le trahirai pas ; mais je crois que je dois parler.

Voici ce qui s'est passé :

Après le dîner qui me fut servi, le 15 juin, au couvent, dans la chambre de pensionnaire qui m'avait été donnée pendant mon court séjour, je dis à la supérieure et à la religieuse, amie d'une de mes parentes, qu'il me fallait songer à mon départ, pour me mettre au travail, pour engager le combat par la plume contre le roi du mal.

Alors, des supplications. Je réussis, néanmoins, à faire comprendre l'impossibilité pour moi d'établir ma résidence au couvent, pendant que j'écrirais mes *Mémoires ;* j'expliquai qu'il ne suffisait pas d'écrire, et qu'il y avait certaines allées et venues indispensables pour les personnes m'entourant ; je dis quelles dispositions j'avais prises. Les deux saintes femmes se rendaient bien compte que j'avais raison ; mais elles n'en étaient pas moins désespérées à mon sujet. Ce n'était pas pour mon âme qu'elles craignaient, non ; elles me voyaient dans la meilleure voie possible. Elles redoutaient ma mort ; il leur semblait qu'à peine hors de chez elles j'allais être reconnue, suivie par des émissaires de Lemmi, assassinée.

Rien ne justifiait ces appréhensions. Toutes mes mesures avaient été de premier ordre ; personne ne pouvait soupçonner ma présence dans la ville. Mais la supérieure et mon amie sur ce point ne voulaient rien entendre. Dans leur terreur exagérée, elles se dirent, devant moi : « Ah ! si M. l'aumônier était là !.. Ah ! si cette chère enfant ne nous avait pas fait promettre d'être ses seules confidentes !... Ah ! quel malheur si elle venait à être assassinée !... Mourir ainsi, sans avoir reçu le baptême !... Ah ! quels regrets nous aurions toujours ! quels remords ! »

Elles me supplièrent de retarder mon départ d'un jour encore ; cela m'était impossible. Soumettre le cas à l'aumônier? j'eus le tort d'être inflexible. « Non, chères bonnes sœurs, disais-je ; vous me demandez d'étendre aujourd'hui la confidence à une troisième personne ; demain, ce sera à une quatrième ; je ne puis y consentir. Laissez-moi partir ainsi ; je vous assure que je ne suis pas en danger de mort immédiat. »

C'est à ce moment que la supérieure, voyant la religieuse mon amie fondre en larmes, s'écria : « Eh bien, je le prends sur moi ; le bon Dieu voit la pureté de mon intention ; le saint baptême ne pourra qu'aider à l'action de la grâce sur cette chère enfant. Je crois bien faire ; baptisons-la. »

L'excellente supérieure pensait avoir le droit d'agir ainsi. Elle expliqua à sa compagne que le cas pouvait être considéré :

baptême donné en cas de nécessité, vu le danger de mort présumé comme prochain. Depuis, j'ai su qu'elle s'était trompée.

Voyant qu'elle aurait eu trop grand chagrin si je lui avais refusé cette satisfaction, je lui promis que je me mettrais au plus tôt en état de faire régulariser son acte d'ardent zèle ; par le fait, il me semblait que ce baptême improvisé équivalait à un ondoiement.

Le temps pressait, d'ailleurs ; la voiture qui devait me conduire à la gare attendait en bas. Je m'agenouillai dans le petit oratoire ; je confirmai ma renonciation à Satan, à ses pompes, à ses œuvres, et ma ferme volonté de croire à tous les enseignements de l'Eglise de Jésus-Christ. J'implorai Dieu de lever les trois doutes qui me restaient et que je m'efforçais de chasser de mon esprit ; je suppliai la bienheureuse Marie d'achever en moi l'écrasement du serpent maudit. Maintenant, nous pleurions ensemble. Enfin, je tendis le front, et la bonne supérieure, avec de grands efforts pour surmonter son émotion, prononça ces paroles, en faisant couler l'eau bénite sur ma tête : « Jeanne-Marie, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Le surlendemain, j'avais regagné ma retraite. En route, à un arrêt, j'avais écrit la fin de ma préface des *Mémoires d'une Ex-Palladiste*, c'est-à-dire la partie datée du 16 juin. Ce qui précède, depuis « Gloire à Dieu », fut écrit au couvent. Le mardi matin 18, une personne sûre portait, à la première heure, le manuscrit de cette préface à mon imprimeur-éditeur.

Ce même mardi, le soir, je recevais une lettre de la bonne supérieure, prise de scrupules. Je compris le tourment de son âme, et je l'autorisai aussitôt à tout dire à l'aumônier ; elle pourrait même faire savoir mon nom à son évêque, si elle le jugeait indispensable. En effet, je ne voulais pas que cette pieuse femme fût en proie à l'inquiétude plus longtemps.

Elle m'a remerciée. D'après sa dernière missive, elle reçut une paternelle admonestation. Dès qu'elle s'en ouvrit à l'aumônier, celui-ci lui expliqua que, si j'avais été assassinée comme elle le redoutait tant, ma mort en ces circonstances, mort pour la gloire de Jésus-Christ, eût été « le baptême de sang ». Par conséquent, l'ardent zèle de la digne religieuse avait été irréfléchi.

Mon court exposé de mes derniers doutes sera bientôt envoyé à qui de droit. Chaque jour, je sens mon âme plus heureuse. Dieu ne me refusera pas l'entière foi, qui me vaudra la régularisation de l'acte du 15 juin, comme l'Eglise jugera bon de faire.

Voilà ce qu'il était utile de dire aujourd'hui. Que mes nouveaux amis prient pour moi, et je prie pour eux de tout mon cœur.

Diana Vaughan.

P.-S. — Un journaliste s'est vanté, dans un article, d'avoir eu une entrevue avec moi au couvent. Je lui donne le plus formel démenti.

Dans notre prochain numéro, nous publierons le premier chapitre d'un nouvel ouvrage de M. l'abbé BIGOU :

LE MAL

et les perfections divines

Nous reprendrons, dans notre prochain numéro, la suite de notre publication de listes des Vénérables des Loges dépendant du Grand Orient de France, de 1860 à 1894 inclusivement.

LE CONGRÈS ANTI-MAÇONNIQUE

INTERNATIONAL.

La réunion préparatoire.

La réunion Anti-Maçonnique, annoncée en tête du présent numéro, a eu lieu vendredi, 26 juillet, à la Maison de la Bonne Presse, à Paris. L'assemblée, composée de représentants de la presse catholique française, a d'abord constitué son bureau.

La réunion anti-maçonnique que nous avons annoncée a eu lieu vendredi, 26 juillet, à la Maison de la Bonne Presse, à Paris. L'assemblée, composée de représentants de la presse catholique française, a d'abord constitué son bureau. Ont été élus : président, M. Varaigne, membre de l'Union Nationale ; assesseurs, MM. Gabriel Soulacroix et Pierre Lautier.

L'un des membres du comité d'initiative a donné lecture de la lettre de Rome, par laquelle le président et le secrétaire général de l'Union Anti-Maçonnique d'Italie demandaient à nos amis de se mettre immédiatement à l'œuvre pour préparer d'un commun accord, et en s'entendant aussi avec les catholiques les plus militants de Belgique, de Hollande, de Hongrie, du Canada, d'Espagne, etc., un Congrès Anti-Maçonnique International à tenir, le plus tôt qu'il se pourra, dans une ville dont le choix définitif sera réservé à la commission exécutive générale, siégeant à Rome ; cette commission sera constituée sous la présidence de l'Em. cardinal Parrocchi,

vicaire général de Sa Sainteté, et n'arrêtera rien, en dernier ressort, sans l'avis du Souverain Pontife et de l'Em. cardinal Rampolla. « De cette commission exécutive générale, dit la lettre officielle, seront titulaires de droit tous les membres des comités organisateurs invités à se constituer dans les divers Etats. »

On a procédé alors à l'élection du Comité Français ; il se compose de seize membres de la pressec atholique, habitant Paris. En outre, il a été voté que tous les journaux anti-maçons de province, qui adhèreront à ce projet de Congrès International, pourront faire donner à un de leurs rédacteurs, par le Comité de Paris, une délégation de représentant de l'Union Anti-Maçonnique de France pour la propagande en faveur du Congrès. Six noms d'écrivains catholiques de province ont été particulièrement acclamés par l'assemblée, comme premiers délégués sur lesquels on peut compter d'une façon absolue pour appuyer de toutes leurs forces l'œuvre entreprise.

D'autre part, il a été décidé que les noms des membres et des délégués du Comité Français ne seront pas publiés avant le Congrès. Voici le motif de cette décision : on veut avant tout faire de la bonne besogne, et chacun laissera ainsi toute vaine satisfaction d'amour-propre ; il sera temps, au jour du Congrès, de faire connaître les catholiques militants qui se seront employés avec le plus de zèle à sa réussite.

On a discuté ensuite quel pays il convenait de proposer, sous la forme de vœu, au Comité Romain, pour la tenue du Congrès.

L'avis unanime a été qu'en Italie le gouvernement présidé par le F∴ Crispi, 33e, n'offrait aucune garantie de sécurité aux congressistes ; plusieurs membres de la réunion, se souvenant à bon droit des inqualifiables violences exercées, il y a peu d'années, sur le territoire italien, contre de paisibles pèlerins français, ont déclaré que, quant à eux, ils n'iraient pas en Italie, si le siège du Congrès était fixé dans une ville de ce pays.

En ce qui concerne la France, l'opinion générale des assistants s'est montrée pleine de méfiance à l'égard du ministère Ribot. On craint que notre gouvernement, laissant tout organiser, intervienne à la dernière heure pour interdire le Congrès, sous prétexte que son caractère international pourrait amener des complications diplomatiques ; c'est ce qui est arrivé récemment, à l'occasion du Congrès général des Avocats de Saint-Pierre, qui allait se tenir à Vienne (Isère) et qui n'avait pourtant rien de menaçant pour la paix de l'Europe. Il ne faut pas oublier que nos gouvernements actuels sont aux ordres du Grand Orient et du Suprême Conseil.

Après quelques observations échangées sur la Suisse, et en particulier sur le canton de Fribourg, les préférences de l'assemblée se sont hautement manifestées en faveur de la Belgique, pays réunissant les avantages de la neutralité, au point de vue de la politique européenne, et ceux d'un gouvernement fermement catholique, qui a su conquérir le pouvoir trop longtemps détenu par la secte. En choisissant Bruxelles comme siège du premier Congrès Anti-Maçonnique International, on ferait honneur aux vaillants catholiques belges, qui, grâce à leur énergie et à leur discipline, ont réussi à secouer un joug odieux, nous donnant ainsi un salutaire exemple. En outre, dans ce petit pays où les distances sont peu éloignées, les associations catholiques sont nombreuses et admirablement organisées ; ce qui assurerait au Congrès une grande affluence de délégués locaux, première condition d'un succès nécessaire.

C'est au milieu des acclamations unanimes de l'assistance que le nom de la Belgique a été adopté pour être proposé au choix définitif du Comité Romain.

Enfin, quant à la date, celle du 29 septembre, fête du glorieux archange Saint Michel, a paru la plus favorable sous tous les rapports. Deux mois donnent le temps utile pour tout organiser, sans laisser les enthousiasmes se refroidir. La fin de septembre est encore dans la bonne saison. Le grand pèlerinage du Canada à Notre-Dame de Lourdes est fixé au mois de septembre, avec un arrêt de quinze jours à Paris ; ce qui permettrait aux catholiques canadiens de venir prendre part au Congrès, si nos amis de Rome, tenant compte du vœu de la réunion du 26 juillet, veulent bien le fixer à Bruxelles. Enfin, d'après les renseignements les plus sûrs parvenus à l'Union Anti-Maçonnique d'Italie, le grand-maître suprême Adriano Lemmi a convoqué, pour le 20 septembre, un Convent International de la secte, qui doit se tenir à Rome même ; il est facile de prévoir à quel débordement de rage impie les francs-maçons, réunis dans la capitale de la chrétienté, se livreront sous prétexte de fêter le 25e anniversaire de la brèche sacrilège de la Porta Pia ; aux outrages qui seront prodigués par les sectaires à la Papauté et à la personne même de Léon XIII, il sera donc urgent de répondre, dans un pays chrétien et libre, par une solennelle protestation des anti-maçons du monde entier.

Pour tous ces motifs, la date du 29 septembre a été votée par acclamations comme devant être proposée au Comité Romain.

La réunion, commencée à deux heures de l'après-midi, n'a pris fin qu'à cinq heures. On voit que ces trois heures de délibération ont été utilement employées. L'élément ecclésiastique formait environ le tiers de l'assis-

tance; plusieurs religieux de différents ordres avaient tenu à participer à la réunion.

Le Comité Français qui vient d'être élu a transmis, dès samedi, par son secrétaire, le compte rendu de cette importante réunion préparatoire à la Commission Centrale Directive de l'Union Anti-Maçonnique d'Italie. Il va se réunir régulièrement, et, dès à présent, il prie tous les organes catholiques de la presse française de porter à la connaissance de leurs lecteurs les décisions prises par l'assemblée du 26 juillet.

*
* *

Le programme proposé.

Le Comité Français, se mettant au travail sans tarder, a tenu deux importantes séances le 1er et le 2 août. Il a constitué, d'abord, son bureau permanent, qui se compose d'un président, de deux vice-présidents, de deux secrétaires et d'un trésorier. Il a été décidé que les noms des membres du bureau ne seraient pas livrés à la publicité avant le jour du Congrès; toutefois, il nous est permis de dire que le bureau est moitié ecclésiastique, moitié laïque. Les ecclésiastiques sont: le président, un des vice-présidents et un des secrétaires.

Le plus important travail, qui est le résultat de ces deux premières séances, a consisté dans la rédaction, la discussion et l'adoption du programme même du Congrès, tel qu'il va être proposé au Comité Central Romain, présidé par S. E. le Cardinal Parrocchi. D'après toute la correspondance antérieure, il n'est pas douteux, pour les membres du Comité Français, que ce programme sera définitivement adopté.

C'est pourquoi nous n'hésitons pas à le publier. Le voici :

Le Congrès Anti-Maçonnique International a deux buts :

1° Montrer au monde entier, avec preuves à l'appui et jusqu'à l'évidence, l'immensité des maux et des ruines dont la Franc-Maçonnerie a été le principe pour les hommes en général et pour l'Eglise catholique en particulier.

2° Trouver un remède à son action désastreuse et constituer, avec toutes les forces vives qui veulent bien s'y consacrer, une organisation durable contre cette société infernale.

Ces deux buts constituent les deux parties du programme du Congrès.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour bien saisir toute l'étendue du mal causé par la Franc-Maçonnerie, il faut répondre aux quatre questions suivantes :

I. — Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie?

II. — Quelles sont les principales ruines déjà causées par elle?

III. — Par quels moyens a-t-elle pu causer tant de ravages?

IV. — Quels sont ses projets pour l'avenir?

I. — Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie?

Il faut ici bien préciser son but et indiquer les diverses étapes qu'elle a parcourues pour l'atteindre. Il faut aussi dire quelques mots de son histoire, en négligeant les fables que l'on a su y mêler.

Au fond, la Franc-Maçonnerie est l'église de Satan, organisée par l'ennemi de Dieu pour perdre les âmes et avec l'espoir de détruire l'église de Jésus-Christ.

II. — Quelles sont les principales ruines dont nous lui sommes redevables?

Elles portent sur tous les points : la vie religieuse et la vie civile; la vie privée et la vie publique; la vie sociale et la vie politique; la vie nationale et la vie internationale; l'enfance, l'âge mûr et la vieillesse; les idées, les sentiments et les mœurs, les institutions et les lois.

Voici les principales :

1° La ruine de la vérité révélée, ou le naturalisme, en jetant sans cesse le discrédit et la négation sur tout ce qui nous vient directement de Dieu.

2° La ruine de la vérité naturelle ou le matérialisme, en accoutumant les hommes à n'envisager que les intérêts matériels, quand elle ne va pas jusqu'à nier l'existence de Dieu et celle de l'âme.

3° La ruine de la morale, en facilitant la corruption dont elle se fait le premier des moyens d'action et en poussant sans cesse les âmes vers la triple concupiscence.

4° La ruine de la civilisation chrétienne, en dénigrant tous les progrès qui sont dus à l'Eglise et en exaltant sans cesse ce qui a été fait par les païens ou par les ennemis du christianisme.

5° La ruine de la paix sociale, en prêchant la révolte contre l'inégalité des conditions, et par la destruction des corporations ouvrières.

6° La ruine de l'union entre les peuples et de la stabilité des Etats, en fomentant sans cesse les divisions et les révolutions au gré de ses caprices ou de ses intérêts.

7° La ruine de l'Eglise catholique, dans la mesure où elle a pu la consommer, surtout par l'usurpation des Etats de l'Eglise.

On peut dire que la Franc-Maçonnerie est la mère du militarisme et le principe des charges que le militarisme impose aux nations de l'Europe.

On peut dire qu'elle est la mère du socialisme, car en détruisant les vraies notions de l'autorité et de la propriété, elle a préparé les abus de l'une et de l'autre, et motivé la réaction violente qui menace d'emporter la société tout entière vers une nouvelle barbarie.

On peut dire enfin qu'elle est la mère du prolétariat moderne et de la plus grande partie des maux dont souffre la classe ouvrière, car toutes les laïcisations dont elle a été l'inspiratrice ont eu surtout pour résultat d'amoindrir dans les âmes le sentiment de la justice pour les faibles.

III. — Par quels moyens la Franc-Maçonnerie a-t-elle réussi dans son entreprise ?

N'est-ce pas d'abord par l'enseignement, c'est-à-dire par la diffusion de l'erreur. Elle a choisi quelques faits historiques, capables d'être dénaturés et, ainsi dénaturés, d'inspirer au peuple le mépris et l'horreur de l'Eglise catholique.

Son organisation, sa discipline, son secret et les crimes devant lesquels elle n'a pas reculé, sont d'autres causes de son succès.

Il faut y ajouter la complaisance et la complicité des pouvoirs publics, puis l'ignorance, l'indifférence ou même la lâcheté des catholiques.

IV. — Quels sont ses projets pour l'avenir ?

Evidemment, elle aspire à compléter son œuvre. Il faut le montrer avec des documents précis ; bien détacher où elle en est de l'exécution de son programme.

Mais il faut que chaque pays analyse exactement le mal qu'elle a fait chez lui et qu'il puisse ensuite montrer, par un tableau d'ensemble, les grandes lignes de son œuvre dans le monde entier.

DEUXIÈME PARTIE.

Nous ramenons également à quatre points la seconde partie du programme, la lutte contre la Franc-Maçonnerie :

I. — Possibilité de la lutte.
II. — Moyens à employer.
III. — Organisations à faire.
IV. — Conclusion pratique.

I. — Est-il possible de lutter efficacement contre elle et même de la vaincre ?

Evidemment, ils ont tort ceux qui la proclament invincible. Mais il ne faut pas se contenter des moyens naturels, car le démon est là ; il y met comme une incarnation de sa puissance, et cette puissance il la tire de nos péchés : *qui facit peccatum, servus est peccati.*

L'Eglise a pu vaincre le paganisme, toutes les erreurs et toutes les hérésies : *omnia possum in eo qui me confortat.* Si nous avions employé contre ce nouvel ennemi les moyens qu'employèrent, avec tant de succès, les premiers chrétiens contre le paganisme antique, la Franc-Maçonnerie serait vaincue depuis longtemps.

II. — Quels moyens faut-il employer ?

Des moyens naturels et des moyens surnaturels.

Parmi les premiers, il faut placer la diffusion des secrets de la Maçonnerie et du mal qu'elle nous a fait. L'Encyclique *Humanum Genus* contient à cet égard les plus précieuses indications.

Cette diffusion doit être faite par la plume et par la parole, par le journal et par la gravure, par les conférences privées ou publiques, pour démasquer l'ennemi sur tous les points.

Mais les moyens surnaturels sont beaucoup plus nécessaires encore ; sans eux, toute l'action humaine, que nous pourrions déployer contre la maçonnerie, tournerait contre nous.

Parmi les moyens surnaturels, il faut placer d'abord les maximes évangéliques qui contiennent l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par suite l'étude approfondie et la méditation fréquente de l'Evangile. Les maximes du monde et l'esprit naturaliste, dont la Franc-Maçonnerie s'est fait l'apôtre et dont elle tire sa principale influence, ne peuvent disparaître que devant l'esprit surnaturel, fortement nourri des maximes de l'Evangile.

Il faut y ajouter la prière, la pénitence, l'expiation sous toutes ses formes, surtout la sainte Eucharistie dans ses trois parties, savoir : la messe, la communion et l'adoration réparatrice.

III. — Quelle organisation faut-il faire pour rendre efficace la lutte contre la Franc-Maçonnerie ?

Elle doit être à la fois nationale et internationale ; il faut y mettre l'action privée et l'action publique.

Serait-il possible d'avoir un comité permanent international, dont le principal rôle serait de préparer les congrès internationaux, puis d'assurer l'exécution de leurs vœux et enfin de centraliser les documents des divers pays, pour en faire bénéficier les divers comités nationaux ?

Quel concours le Tiers-Ordre de Saint-François peut-il nous donner à cet égard ? Ne

devrait-il pas pour cela recevoir quelques modifications ?

Comment suppléer à la protection que les hommes d'un pays, spécialement les marins et les commerçants, reçoivent dans d'autres pays, précisément parce qu'ils sont Francs-Maçons ?

L'organisation nationale peut varier avec les pays ; elle peut s'attacher à l'organisation civile ou à l'organisation ecclésiastique. Mais il en faut une partout, et partout son but doit être de faire employer avec autant d'intrépidité que de persévérance, les moyens naturels et surnaturels indiqués plus haut.

IV. — Conclusion pratique du Congrès.

Protestation contre le Convent du 20 septembre ; comment la rendre efficace ?

Vœux du Congrès ; action immédiate qui doit en résulter et préparation du Congrès international suivant.

Dès maintenant, les personnes qui veulent adhérer à ce Congrès peuvent adresser leur adhésion à M. Varaigne, 80, rue Lauriston, Paris. C'est à la même adresse qu'il faut faire parvenir les souscriptions en faveur de ce Congrès et des grands travaux qu'il va nécessiter.

LA MADONE DE CAMPOCAVALLO.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient obtenir des grâces, pour des besoins spéciaux, de la Vierge miraculeuse des Sept-Douleurs, connue sous le nom de « la Madone de Campocavallo », sont priés d'envoyer leurs recommandations à cette adresse :

Au Rev. Don Giovanni Sorbellini,
Curé de la Sainte-Trinité,
et directeur du Sanctuaire de Campocavallo
à OSIMO (Marches), Italie.

Les photographies du tableau miraculeux de la Madone sont envoyées (format album) contre 45 centimes l'une, 4 fr. 80 la douzaine, et 40 francs le cent. Ces photographies sont très belles. Envoyer l'argent en *mandat-postal*, et non en timbres-poste.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES MUSULMANES DANS L'AFRIQUE DU NORD

CHAPITRE V

Recrutement, Organisation et Fonctionnement des Ordres religieux.

(Suite)

Ne comparons pas l'ouerd des congrégations musulmanes avec les règles de nos ordres religieux. Bon gré, mal gré, il faudra que l'homme se soumette à l'ouerd, et, pour employer un mot consacré par l'usage, tout individu, bien que gardant son individualité propre, son caractère, ses qualités physiques et intellectuelles, devra être moulé sur ses règles, il faudra qu'il prenne l'esprit de son ordre, qu'il en pratique les vertus spéciales, qu'il prenne à cœur les œuvres particulières. Et si, par hasard, les supérieurs s'aperçoivent qu'un individu ne pourra pas être moulé convenablement, que pour lui il faudra faire quelques dispenses, diminuer la force de telle règle, abolir celle-là tout à fait, mitiger celle-ci, oh ! alors, plutôt que de garder un tel individu, le supérieur reconnaîtra qu'il n'est pas appelé de Dieu, et le priera de se retirer et de se diriger ailleurs. Cette inflexibilité montre le caractère de nos ordres, ils sont faits pour mener les individus à la perfection, pour trancher, coucher, arracher tout ce qu'il y a de mauvais dans l'homme, afin d'y faire naître à la place l'homme nouveau. Satan n'agit pas de même, et d'ailleurs ne peut-on pas se damner partout ; donc, pourvu que le Khouan promette de ne jamais trahir les secrets de l'ordre, d'obéir aveuglément à son cheikh auquel il devra payer fidèlement un petit impôt, décoré du beau nom de ziara présent plus ou moins forcé, et de réciter le diker, pourvu, dis-je, qu'il promette ces trois choses, c'est un Khouan qu'on doit garder : peu importe qu'il n'observe pas toujours les autres règles bien fidèlement, peu importe qu'il vive plus ou moins en conformité avec la loi naturelle, et qu'il ait commis trois ou quatre homicides et un nombre incalculable d'adultères depuis son admission : non, il ne faudra pas le chasser, surtout s'il est intelligent, il sera en effet d'un grand secours,

précisément parce que, en commettant ces crimes, il a montré que sa conscience n'était pas délicate. L'ouerd, c'est donc une balle élastique, donnant libre passage à tous, laissant entrer le vaurien et l'homme vivant suivant la loi naturelle, sachant varier ses modes d'action divers pour le savant et l'ignorant, le bigot et l'impie qui ne connaît le nom de Dieu que par les jurons au bout desquels il l'a placé. Le mystique y trouvera de belles spéculations, le savant pourra s'y livrer à ses investigations, et, marchant sur les traces de ses prédécesseurs, professer une doctrine plus ou moins orthodoxe, à l'abri de certains mots que les chefs de l'ordre auront employés avant lui à double sens. Ces ordres religieux ont produit, dans mon esprit, le même effet que les sectes protestantes. Chacun y trouve son avantage, chacun peut satisfaire ses passions, croire ce qu'il veut, faire ce qu'il veut, et c'est le démon qui a le dernier mot de tout.

Après ces aperçus généraux, entrons un peu dans les détails, et voyons tout d'abord les obligations que l'ouerd impose au Khouan envers son Cheikh. Nous dirons tout dans un mot : le Khouan doit être entre les mains de son Cheikh ou de son Moqaddem comme un cadavre ; écoutez la traduction de la formule arabe : Sois entre les mains de ton Cheikh comme le cadavre entre les mains de celui qui le lave. Le Moqaddem tient pour le Khouan la place de Dieu même, il doit donc lui obéir comme il obéit à Dieu même ; Jésus-Christ nous a dit à peu près la même chose : « Celui qui vous écoute m'écoute, disait-il à ses apôtres ; qui vous méprise, me méprise ». Quelle différence entre l'obéissance chrétienne et celle du Musulman ; celle du chrétien, c'est celle d'un homme, celle du Musulman, c'est celle d'une brute. Un religieux se rend toujours compte de son action, il examine et sait les motifs de son obéissance, et il sait qu'il n'est pas obligé d'agir quand son supérieur lui commande des choses en dehors des règles, ou contraires à une loi supérieure. Rien de tel dans le Musulman, et c'est ce qui nous révolte, car on ne peut aller plus loin dans le mépris de son semblable. Cet homme que Dieu a fait à son image, que Jésus-Christ a racheté de son sang, cet homme ne devient qu'une brute entre les mains de son Cheikh ; nous n'avançons rien de trop. Qu'on lise les paroles des auteurs musulmans : Jamais pareil esclavage n'a régné dans nos ordres religieux ; jamais personne n'a obligé aucun religieux à penser comme lui, et ne lui a défendu tout raisonnement bon ou mauvais. Or, écoutez Djenidi, celui des auteurs musulmans qui, pendant sa vie, jouit de la plus grande renommée, à tel point, qu'un de ses maîtres disait de Djenidi jeune homme : « Si la raison devait s'incarner, elle entrerait dans le corps de Djenidi. » Eh bien, voici ce que ce grand génie a écrit : « Le Khouan doit tenir son cœur enchaîné à son Cheikh... *écarter de l'esprit tout raisonnement bon ou mauvais, sans l'analyser, ni rechercher sa portée*, dans la crainte que le libre cours donné aux méditations ne conduise à l'erreur. » Quel est le saint, fondateur d'un ordre religieux, qui a jamais imposé une telle règle à ses disciples. Nous ne sommes pas bien versés dans la mystique, mais il nous semble que tout ce qu'un homme peut exiger de son semblable, c'est qu'il dise et pense que, dans le cas présent, la chose commandée par le supérieur est ce qu'il y a de plus sensé et de plus raisonnable, et que, bien que lui, subordonné théoriquement, pense autrement que son supérieur, pratiquement, il fera selon sa volonté. Aussi l'obéissance chrétienne, loin d'être une entrave pour l'esprit, lui est du plus grand secours : l'obéissance nous dirige jusque dans les plus hautes questions métaphysiques. Tandis que l'Eglise, tout en exigeant de nous la plus grande obéissance par rapport à ses dogmes, nous laisse la liberté de raisonner, de discuter ce qu'elle a de plus grand et de plus saint, la secte infâme, que dirige Lucifer, afin de pouvoir dominer plus facilement l'homme, atrophie son cœur et son intelligence ; son cœur par les passions, son intelligence par les entraves apportées sans cesse à son développement. Qu'y a-t-il de plus satanique ? Est-ce là, nous le demandons, une invention humaine ?

Le malheureux qui s'est engagé dans l'antre de Satan, non seulement verra atrophier et anéantir même ce qu'il y a de plus noble dans son être, mais ce qu'il y a en lui de plus intime, de plus sacré, ce qui fait que l'homme de bien devient le désespoir du tyran, la conscience. Eh bien, cela même est anéanti sous l'action dissolvante des sociétés secrètes musulmanes. Le Khouan ne doit pas oublier qu'il est *l'esclave* du Cheikh et qu'il ne doit rien faire sans son ordre. Et que pourrait-il en effet lui rester, une fois que, par la perte de son intelligence, il s'est mis au rang des brutes. Ainsi les paroles que nous avons citées plus haut : sois entre les mains de ton Cheikh comme le cadavre entre les mains de celui qui le lave, non seulement s'appliquent au corps, mais surtout à la conscience. Comme le bâton que j'ai entre les mains, ou le fusil que je porte sur l'épaule, le Khouan devra frapper ou tuer au gré de son Cheikh et n'aura pas plus de responsabilité dans cet acte, que mon bâton

ou mon fusil. Il agira parce qu'on le lui a dit : la raison qui a fait agir le Cheikh sera la raison qui le poussera à agir. Nous ne voulons pas examiner le degré de culpabilité de cet homme ; nous voulons montrer seulement l'œuvre de Satan. Peut-on avoir plus de mépris pour les hommes, et nos révolutionnaires, qui ont été si ardents à faire des lois pour affranchir les religieux et les religieuses de la tyrannie de leurs vœux et leur rendre la liberté, ne devraient-ils pas aussi en faire pour émanciper de la vraie tyrannie ces malheureux qui sont courbés sous le poids des plus lourdes chaînes.

Et afin d'être toujours bien disposé à lui obéir, le Khouan doit avoir l'image du Cheikh sans cesse présente à sa pensée ; ainsi l'image de Dieu, la pensée de Dieu qui doit toujours occuper notre esprit et être le mobile et la fin de nos actions, cette pensée est chassée pour être remplacée par celle d'un homme. Et ne croyons pas que ces paroles doivent être prises dans un sens large, et qu'il suffira au Khouan de se représenter une fois, deux fois par jour l'image de son Cheikh ; le but ne serait pas atteint ; ce qu'il faut, c'est que cette idée soit sans cesse dans son esprit, il faut qu'il devienne comme possédé par cette pensée, comme les saints sont possédés par celle de Dieu (1).

Résumons en peu de mots les devoirs du Khouan envers le Cheikh : obéissance aveugle, allant jusqu'à défendre à tout affilié tout raisonnement bon ou mauvais, obéissance en tout, dans les bonnes comme dans les mauvaises affaires, obéissance stupide, déraisonnable, obéissant parce que le Cheikh l'a dit, et sans faire le moindre jugement. En un mot, les sociétés secrètes musulmanes arrivent à abrutir leurs affiliés par les moyens adoptés pour maintenir l'obéissance. On dirait que Satan prend plaisir à tourmenter ces malheureuses créatures qui se sont données à lui, et que, son plaisir le plus grand, c'est de pouvoir atrophier leur intelligence pour rendre les hommes semblables aux bêtes. N'est-ce pas ce qu'a dit l'Ecriture Sainte ? Nous le disons sous forme de conclusion : le Cheikh s'empare de l'esprit de ses affiliés et les domine comme l'hypnotiseur domine l'hypnotisé, c'est-à-dire lui fait faire tout ce qu'il veut, parce que, auparavant, il a abruti l'adepte. Quelle différence voit-on entre la manière d'agir et de gouverner des francs-maçons d'Europe et les Khouans d'Afrique ? N'est-ce pas partout les mêmes moyens ? Ne dirait-on pas que l'un est la copie fidèle de l'autre ? Ou plutôt c'est Satan qui est partout le même et qui sait tout préparer suivant les temps et les lieux et changer de tactique avec les peuples. Tandis que les francs-maçons doivent sortir de la religion catholique, les Khouans n'ont qu'à suivre la pente de l'Islamisme pour arriver à l'abrutissement et au satanisme.

Passons sans transition aux devoirs du Khouan envers ses coreligionnaires et voyons les liens qui les unissent. Leurs relations sont caractérisées par une solidarité à toute épreuve, une charité sans bornes, même chez les Chadelya ; elle est poussée si loin, que la restitution y est inconnue. Jamais sa bouche ne proférera le moindre reproche, le moindre blâme à son coaffilié. Là, comme dans la San-ho-hoei, chacun est prêt à verser son sang et à donner sa vie pour l'œuvre commune plutôt que de livrer un secret. Un Khouan est-il appelé devant les tribunaux, aussitôt ses confrères jureront par le ciel, la terre, la mer et les enfers, par la tête de leur père, celle de leur grand-père, la leur propre et celle de Mahomet (le salut soit sur lui) que jamais, non jamais ce Khouan n'était capable de faire un pareil acte. Bien plus, ils prouveront son alibi le plus facilement du monde ; aussi, rien de plus difficile à établir qu'un crime, et que de fois sur la foi de pareils témoignages, le coupable, le grand coupable a été absous.

Jure lui a dit le Cheikh après l'avoir initié, jure que jamais tu ne trahiras ton frère, ni les choses de l'ordre ; jure que toujours tu seras dévoué aux intérêts de tes frères, que tu leur viendras en aide partout et toujours. Et le Khouan a juré, et il tiendra sa promesse. Jamais il ne dévoilera que ce que tout le monde peut savoir, afin d'attirer de la sorte de nouveaux adeptes à la société. L'existence de la société, les réunions, les danses, les repas faits en commun, tout cela ne sera pas caché ; masi

(1) Le lecteur nous permettra de placer ici une note, non pas pour charger ce tableau déjà bien sombre, mais pour répondre quelques mots à Rinn qui trouve tout naturel que les choses se passent ainsi. Nous le répétons, sans doute nous lui devons beaucoup, et son ouvrage (*Marabouts et Kouan*) est riche en documents. Nous ne nous sommes pas proposé le même but que lui, et avons seulement voulu montrer l'action de Satan semblable en Afrique à ce qu'il fait dans le reste du monde. Voici les paroles de Rinn, que notre qualité d'homme nous empêche d'approuver :

« Il est inutile d'étendre ces citations, qui ne seraient que des répétitions avec quelques variétes d'expression : Le but humain de tout ordre religieux étant toujours d'annihiler les volontés particulières des adeptes, et d'absorber les individualités au profit de l'œuvre impersonnelle poursuivie par la communauté. » Nous compléterons sa phrase : « donc, ne nous étonnons pas de trouver de pareilles théories dans les sociétés musulmanes, n'en est-il pas de même chez les Jésuites, » etc. Continuons à citer :

« Cette soumission est d'autant plus complète, qu'*elle est toujours librement consentie par ceux qui viennent se confier à la direction spirituelle des Moqaddem,* et que le fidèle croit accomplir un acte d'intérêt personnel, *puisqu'il s'agit du salut de son âme.* » Pauvre M. Rinn, vous êtes un bon arabisant, mais un triste philosophe et un très piètre logicien. Ces quelques lignes sont si ineptes que nous ne nous arrêterons pas à les réfuter, et nous croyons avoir infligé à l'auteur une assez verte punition en les mettant sous les yeux d'un public plus instruit que le public algérien,

il y a des secrets que personne ne doit connaître en dehors des affiliés : ce sont ces secrets qu'il faudrait dévoiler, car les choses que nous connaissons, et ne sont que trop certaines, nous font soupçonner des choses aussi atroces que dans les sectes qui s'adonnent au satanisme. Les Khouans ne cachent pas les extases et les ravissements dont ils peuvent être favorisés. Ils ont des moyens propres à atteindre cette fin ; que se passe-t-il alors dans ces réunions? Le docteur Bataille en a donné un exemple, à propos de son étude sur l'hystérie ; mais, nous le répétons, ce n'est pas à Stamboul qu'il faut aller chercher le vrai Khouan : le vrai Khouan est dans le Sahara, au sud de l'Algérie et de la Tripolitaine. Le vrai Khouan, celui qui est vraiment l'instrument de Satan, n'est pas affilié aux Bektachya, Mouleya, Djelouatya, etc., de Turquie et d'Orient. Le vrai Khouan, celui qui poursuit le but de l'Islam, le panislamisme, et veut le faire triompher par tous les moyens, qui porte une égale haine à la civilisation, au progrès et au catholicisme, ce Khouan-là, il faut aller le chercher à Djeboub, la Charleston des Snoussya, ou dans les montagnes de la Kabylie, dans les Rahmanya.

Dans les sociétés secrètes musulmanes, il y a les loges et les arrière-loges. Il y a aussi des naïfs auxquels on fait croire tout ce qu'on veut et qui ne sont admis dans l'ordre que pour jouer le rôle des initiés de la franc-maçonnerie avec l'anneau. Qu'il y ait dans les sociétés musulmanes une doctrine particulière, cachée, ésotérique qui n'est dévoilée qu'aux seuls et vrais initiés, c'est ce qui ne peut faire l'ombre d'un doute pour qui connaît le fonctionnement des ordres religieux. Il y a des choses que personne ne cherche à cacher ; quand nous parlerons tout au long de la secte des Aïssaoua, de leurs pratiques sataniques qui rappellent en tout les pratiques sataniques que le Dr Bataille a dites au sujet de l'empire du milieu et des diableries du Dalaï-Lama, quand nous parlerons, dis-je, des jongleries des Aïssaoua, car il y a, en effet, jongleries, mais ajoutons vite, il y a aussi satanisme le plus souvent; on sera étonné de lire, dans le manuscrit, qu'il y a cinq pratiques, tandis que le manuscrit mis à la disposition du profane n'en contient que deux. Les Aïssaoua, disons-le franchement, sont d'habiles jongleurs, mais nous sommes certains que sous ces habiles jongleries dont ils amusent les habitants des villes de l'Algérie, ils cachent vraiment des pratiques sataniques, et même nous montrerons dans un chapitre spécial que le vrai Aïssaoua est sataniste, car beaucoup de jongleurs s'affublent de ce nom pour tromper le peuple. Et ce n'est pas seulement dans cet ordre qu'il y a des secrets. Sid Abd-el-Ouhab-ech-Charani ne nous enseigne-t-il pas que les Chadelya ont des secrets particuliers ?

C'est donc toujours le même système et les mêmes moyens employés par Satan. Quoique tous ne soient pas capables de comprendre les mystères sacrés qu'il a voulu faire connaître à ses fidèles, il ne faut cependant rebuter personne, ne chasser personne. Quoique d'une intelligence au-dessous de la moyenne, on peut tirer de lui de grands avantages. D'abord celui dont nous venons de parler, qui certes n'est pas petit, et ensuite quelques métaux : plus il sera faible d'esprit, plus on pourra lui persuader que, pour le salut de son âme, il doit souvent délier sa bourse, et verser dans le tronc de l'œuvre d'abondantes ziara. Avec cela, le ciel lui est promis. Aussi, tout Moqaddem qui veut vraiment être le Cheikh et Terbia (maître de l'éducation, de la formation du Khouan), tout Moqaddem divise ses disciples en trois catégories, le meilleur des frères, le meilleur ou l'élite sans addition de rien, enfin le *vulgum Pecus* dont on devra faire l'instruction progressive ; peut-être pourra-t on le faire arriver à la parfaite lumière après l'avoir un peu dégrossi.

Ad. Ricoux.

(A suivre.)

Dans notre prochain numéro, nous publierons :

Un curieux prospectus d'Albert PIKE

Voici le sommaire de la *Franc-Maçonnerie démasquée*, n° 17, nouvelle série :

Satanisme et Palladisme. — Les Mémoires d'une Ex-Palladiste (compte rendu). — Règlement général de l'Union Anti-Maçonnique d'Italie. — Les Odd-Fellows. — Les cachets, sceaux et timbres du Grand Orient de France. — Le F∴ Félix Faure, président de la République. — Appel à la presse anti-maçonnique française. — Députés francs-maçons. — Procès maçonniques. — Un nouveau livre sur le Palladisme. — Réponse au problème maçonnique : la chevalerie luciférienne.

Saint-Etienne, imp. BOY. *Le Gérant* : P. PEYRE.